

**MÉTÉOROLOGIE**  
**PÉRIODES ENSOLEILLÉES**  
 Min.: 18 — Max.: 25

Gracieuseté de:  
**Shearer Lumber Co. Ltd.**  
 MONTREAL

# LE DEVOIR

**FÊTE DU JOUR**  
**IMM-CONCEPTION**

Les Librairies **F. PILON Inc.**  
 Papeterie - Dactylographes  
 Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 282 17-11-61 9441  
 BIBLIO. ST-SULPICE  
 1708 RUE ST-DENIS  
 MONTREAL 18, PQ.

FAIS CE QUE DOIS Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

MONTREAL, JEUDI, 8 DECEMBRE 1960

10 cents l'exemplaire

## Témoignage du commissaire Latreille devant la Commission Salvas

# Dès 1954, les experts recommandaient à l'Hydro-Québec d'adapter tout son réseau AU GAZ NATUREL

Par Jules LeBlanc

Dans son rapport final aux dirigeants de l'Hydro-Québec, le comité du gaz naturel de la Commission hydro-électrique a recommandé, le 20 octobre 1954, la conversion au gaz naturel de tout le réseau de distribution de gaz manufacturé que détenait alors la Commission.

La conclusion du rapport, qui contient cette recommandation, ne précise pas si la conversion totale serait ou non rentable, mais une annexe cite des chiffres précis sur les revenus nets prévus pour les cinq années suivant la conversion du système dans les conditions qui existaient alors.

Ces revenus nets (ou profits) tiennent compte de l'amortissement du coût de conversion et se lisent comme suit: \$159,800 pour la première année; \$448,300 pour la deuxième année; \$686,900 pour la troisième année; \$1,108,800 pour la quatrième année; et \$1,707,000 pour la cinquième année.

Voilà ce qu'a affirmé hier M. Raymond Latreille, ingénieur professionnel, membre de la Commission hydro-électrique du Québec depuis sa création en avril 1944 et qui a été, à ce titre, en charge du réseau de distribution du gaz de l'Hydro-Québec de 1945 à 1957.

M. Latreille, qui a en outre présidé le comité du gaz naturel de l'Hydro-Québec, a été le premier témoin à comparaître devant la Commission royale d'enquête chargée d'étudier certains aspects de l'administration provinciale sous le régime de l'Union nationale, et particulièrement d'enquêter sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec à la Corporation du gaz naturel du Québec.

Après que la secrétaire de la commission, Me Elie Salvas, a exposé comment il entendait exercer le mandat qu'il a reçu du gouvernement: Me André Nadeau, au nom des trois conseillers de la commission, et Me Edouard Masson, au nom des trois procureurs représentant l'Union nationale, ont par la suite exposé quel rôle ils entendaient jouer respectivement dans les travaux de la commission.



Les six procureurs chargés d'aider les commissaires se tenant debout quelques instants avant que le juge Elie Salvas et ses deux confrères, fassent leur entrée dans la salle 24 du vieux palais de justice. De gauche à droite: Mes Lucien Tremblay, Edouard Masson et Roger Gosselin qui représentent l'Union nationale; Mes Gérard Lévesque, André Nadeau et Georges Pelletier, conseillers de la Commission.

## FRANCE: AU MILIEU DE RUMEURS D'ATTENTATS CONTRE DE GAULLE

# La droite s'attaque au projet de large autonomie pour l'Algérie

Le problème algérien devrait évoluer de façon décisive au cours des prochaines semaines. Hier, s'est ouvert à l'Assemblée nationale le débat sur la politique algérienne du gouvernement et particulièrement sur les projets du général de Gaulle visant à doter l'Algérie d'institutions politiques et administratives propres et d'une autonomie interne complète. Il s'agit là d'un régime provisoire jusqu'au moment où aura lieu le référendum sur l'autodétermination. La droite s'est élevée avec violence contre ce projet et il a fallu hier mettre fin à la séance pour éviter une bagarre générale à l'Assemblée.

En présentant le projet gouvernemental, le premier ministre Debré a fait, pour la première fois, allusion à une possible invitation de Paris à l'ONU de contrôler le futur référendum sur l'autodétermination.

Paris. — Le débat sur les futures institutions de l'Algérie a dû être suspendu dans le tumulte hier soir à l'Assemblée nationale après que des injures à l'adresse du président de Gaulle de la part d'un député conservateur eurent failli provoquer une bagarre générale. Le président a ordonné la suspension de la séance.

Le député indépendant Henri Tremolet de Villers, un des partisans les plus fervents de "l'Algérie française", a suscité l'incident lorsqu'il a lancé, dans la suite d'un discours passionné: "La France n'est pas un pays

dans ce temps, le président de la République continue ses préparatifs pour le séjour en Algérie qu'il commencera demain; des rumeurs circulent voulant que des extrémistes européens tentent de l'assassiner.

Violent incident, séance suspendue

Le député a nié que ses paroles fussent une insulte au chef de l'Etat, disant: "Je ne puis que souhaiter que la France ait des dirigeants dynamiques et dignes d'elle". A ce moment, les députés gaullistes quittant leurs banquettes se dirigèrent menaçants vers le groupe des indépendants qui applaudissaient leur collègue. Mais le vice-président ordonna immédiatement aux députés de quitter les lieux et annonça qu'il suspendait la séance. Pendant ce temps, les huissiers s'interposaient entre les deux groupes.

Le président a insisté sur le fait qu'il ne permettrait pas que la commission soit "détournée de son vrai but" et que les commissaires suivraient les prescriptions de la loi relative aux commissions royales d'enquête, loi qui remonte au 5 avril 1869, a-t-il signalé.

"Il y a devant la commission un accusateur ni accusé, a déclaré le juge Salvas. Nous devons présenter la preuve documentaire officielle et privée, preuve complète par des témoignages.

"Nous n'entendons que sur le seul terrain des faits pertinents à ce problème. Nous entendons cependant ne rien laisser dans l'ombre des faits qui peuvent intéresser la commission. La population a le droit strict d'être publiquement renseignée sur ses affaires."

Par la suite, Me Nadeau a formulé le vœu que les travaux de la commission "servent à l'élaboration d'une saine politique" et s'est dit confiant qu'ils pourraient "servir à quelque chose".

Me André Nadeau

De son côté, parlant au nom des trois avocats nommés par le gouvernement pour conseiller les commissaires, Me André Nadeau a affirmé: "Nous ne sommes pas les avocats du parti au pouvoir, chargé de faire le procès politique d'un parti défait." Nous ne voulons pas servir à l'assouvissement d'une vengeance politique. Nous sommes des conseillers juridiques mandatés pour assister la commission dans ses travaux.

"Nous n'avons pas de cause à gagner ou à perdre, a-t-il ajouté. Nous n'avons que des faits à présenter. Nous devons présenter la preuve documentaire officielle et privée, preuve complète par des témoignages.

"Nous n'entendons que sur le seul terrain des faits pertinents à ce problème. Nous entendons cependant ne rien laisser dans l'ombre des faits qui peuvent intéresser la commission. La population a le droit strict d'être publiquement renseignée sur ses affaires."

Par la suite, Me Nadeau a formulé le vœu que les travaux de la commission "servent à l'élaboration d'une saine politique" et s'est dit confiant qu'ils pourraient "servir à quelque chose".

Me André Nadeau

De son côté, parlant au nom des trois avocats nommés par le gouvernement pour conseiller les commissaires, Me André Nadeau a affirmé: "Nous ne sommes pas les avocats du parti au pouvoir, chargé de faire le procès politique d'un parti défait." Nous ne voulons pas servir à l'assouvissement d'une vengeance politique. Nous sommes des conseillers juridiques mandatés pour assister la commission dans ses travaux.

"Nous n'avons pas de cause à gagner ou à perdre, a-t-il ajouté. Nous n'avons que des faits à présenter. Nous devons présenter la preuve documentaire officielle et privée, preuve complète par des témoignages.

"Nous n'entendons que sur le seul terrain des faits pertinents à ce problème. Nous entendons cependant ne rien laisser dans l'ombre des faits qui peuvent intéresser la commission. La population a le droit strict d'être publiquement renseignée sur ses affaires."

Par la suite, Me Nadeau a formulé le vœu que les travaux de la commission "servent à l'élaboration d'une saine politique" et s'est dit confiant qu'ils pourraient "servir à quelque chose".

Me André Nadeau

## LA TRIBUNE DES JOURNALISTES PROTESTE

# Le chef de l'opposition dénonce 2 correspondants parlementaires

QUEBEC (DNC). — Le chef de l'opposition, M. Antonio Talbot, a dénoncé hier deux correspondants parlementaires, — dont celui du "Devoir", — parce qu'ils ont écrit qu'il s'était écrié: "certainement" lorsque le premier ministre lui a demandé si à son avis la loi sur l'assurance-hospitalisation était "socialiste ou communiste".

M. Talbot a parlé de "perfidie" et de manque d'honnêteté intellectuelle.

La tribune des journalistes, au cours d'une assemblée spéciale, a protesté contre l'attaque du chef de l'opposition. Elle a dit que les reproches de M. Talbot sont mal fondés et que les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils font des déclarations qui rendent un son désagréable dans les journaux.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a affirmé que M. Talbot voudrait vainement nier qu'il a fait la déclaration qu'on lui attribue sur la nature socialiste et communiste de la loi sur l'assurance-hospitalisation.

Voici le résumé de l'incident et le texte de la déclaration de la tribune des journalistes, qui fut votée par une majorité absolue des membres.

Le règlement

"Deux journaux du matin, a dit M. Talbot dont l'organe du parti libéral, "Le Devoir", ont prétendu que, lors du débat sur la loi de l'assurance-hospitalisation, j'aurais dit: "c'est une loi communiste". La question est venue devant cette Chambre; et en vertu des dispositions de l'article 270, à la demande des membres de la Chambre, j'ai réta-

bli la vérité. Le paragraphe 3 de l'article 270 du règlement parlementaire dit ceci: "Tout ce qu'un député affirme en s'expliquant doit être tenu pour vrai et ne peut plus être mis en question". Or la loi d'assurance-hospitalisation est une loi socialiste. Je l'ai dit, mais je n'ai jamais déclaré qu'il s'agit d'une loi communiste.

Pour certains correspondants parlementaires, dit-il, le règlement ne semble pas exister.

Pour le correspondant parlementaire du "Devoir" tout moyen est bon quand il s'agit de faire une perfidie à l'Union nationale, mais cela me surprend plus de la part du journaliste de l'Evenement-Journal (M. Dutil) qui nous avait habités à plus d'honnêteté.

Voilà en page 7: Le chef



La Commission royale d'enquête sur l'administration de l'Union nationale a commencé ses travaux hier matin. Au premier plan, les trois commissaires de l'U.N.: au second plan, la sténographe et Me Gervaise Brisson, secrétaire de la commission; à l'arrière, le commissaire Howard Irwin Ross écoute attentivement, le juge Elie Salvas réfléchit tandis que le commissaire Jean-Marie Guérard prend des notes.

## La Commission Salvas siègera les 13, 14, 15

A l'issue de son allocution comme président de la commission d'enquête sur l'administration de l'Union nationale, le juge Elie Salvas, de la Cour supérieure, a fait savoir que la commission siègera le matin, de 10 h. 30 à 12 h. 30, et l'après-midi, de 2 h. 30 à 4 h. 30. Il a alors précisé que dès la fin de l'après-midi, la Commission serait ajournée jusqu'à mardi matin, le 13 décembre; qu'elle siégerait les 13, 14 et 15 décembre et déciderait alors quand elle retournera pour la période des Fêtes.

Un fait a intrigué quelques journalistes au cours de la longue déposition de M. Raymond Latreille, commissaire de l'Hydro-Québec jadis responsable de la division du gaz. La plupart des rapports qu'a déposés M. Latreille sont rédigés en anglais. Mais surtout, toute la correspondance entre lui et M. Potvin, l'ex-président de la Commission hydro-électrique du Québec, est rédigée uniquement en anglais.

M. Latreille a expliqué au représentant du "Devoir" que les Voir en page 7: La Commission

## La RAU et Ceylan retirent leurs effectifs de la FONU; Accra ferait de même

# Congo: l'unité du contingent ONU, menacée; M. "H": si l'ONU s'en va, c'est le chaos

Le Cairo. — La République Arabe Unie et le Ceylan ont annoncé hier qu'ils retireraient du contingent international des Nations Unies au Congo les effectifs qu'ils avaient mis à sa disposition. La Yougoslavie a révélé qu'elle ferait de même pour ses techniciens. Au Ghana, le parti gouvernemental du Congrès populaire a adopté une résolution invitant le gouvernement à retirer ses troupes du contingent international: il semble que le régime du président Nkrumah donnera suite peu à peu à ce vœu. Ces diverses décisions ont placé l'Organisation des Nations Unies dans la situation la plus difficile qu'elle ait connue depuis le début de son activité au Congo et accru la pression qu'elle exerce sur elle pour qu'elle force le régime du colonel Mobutu à libérer l'ancien premier ministre Patrice Lumumba.

La RAU a 520 militaires dans le contingent international, cependant que Ceylan a seulement un petit détachement symbolique de 12 hommes. Le Ghana par contre compte 2,400 hommes parmi les "casques bleus". Mais au-delà du nombre de soldats concernés, c'est la portée politique et psychologique du geste qui retient l'attention et suscite l'inquiétude des observateurs. D'autant que les rumeurs persistantes veulent que Le Cairo soit en rapports avec d'autres Etats africains, apparemment pour les convaincre de poser le même geste.

A Accra, la résolution adoptée par le parti du Congrès populaire demande que les troupes retirées du contingent international soient placées à la disposition du futur haut commandement africain dont le président Nkrumah a récemment proposé la création. Le Ghana, la RAU, Ceylan et d'autres pays africains et asiatiques appuient l'ancien premier ministre Lumumba.

Action concertée?

Certains observateurs croient à une action concertée qui verra, dans les prochains jours, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Soudan, voire le Maroc retirer également leurs troupes du contingent international, ce qui signifierait une réduction de quelque 8,000 hommes. Des lors, l'ONU ne serait plus en mesure de remplir sa tâche, les effectifs actuels de 20,000 hommes y suffisant tout juste.

Pour sa part, le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, dans des messages aux présidents Nkrumah, Nasser, Sékou Touré et à d'autres chefs d'Etat africains expriment son inquiétude devant "l'évolution extrêmement inquiétante de la situation au Congo". Par ailleurs, Belgrade a annoncé au secrétaire général de l'ONU qu'il rappellerait du Congo les pilotes et les techniciens (une trentaine) qu'il avait mis à la disposition de la FONU.

M. "H": sans l'ONU, ce serait le chaos

NATIONS UNIES, N.-Y. — Alors que le Conseil de sécurité poursuivait un violent débat sur l'affaire congolaise, débat provoqué par une requête soviétique réclamant la libération immédiate de Lumumba et mettant en cause aussi bien les puissances occidentales que le secrétaire général des Nations Unies, celui-ci est intervenu pour donner l'avertissement que "le Congo serait plongé dans le chaos et dans l'anarchie si les troupes de l'ONU s'en retiraient".

Voilà en page 7: Congo

## Caribes: fin de l'état d'urgence

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont rappelé les unités navales et l'escadron qu'ils avaient dépêchés dans les Caraïbes le mois dernier à titre de mesure spéciale de précaution, à la suite d'un appel lancé par le Guatemala et le Nicaragua qui redoutaient des tentatives d'invasion armées par des éléments communistes.

M. Hagerty, directeur des services de presse de la Maison Blanche, a déclaré que les deux gouvernements centra-américains avaient fait savoir à Washington qu'ils estimaient que "l'état d'urgence" avait cessé. M. Hagerty a ajouté que le gouvernement américain allait annoncer aux Etats membres de l'Organisation des Etats américains que ses navires et avions dépêchés en mission spéciale allaient retourner à leurs activités normales.

## CUBA: POUR OBTENIR UN PRET ET ACCROITRE LES ECHANGES

# Une importante mission économique cubaine est en route pour Ottawa

LA HAVANE. — La mission économique cubaine dont la formation avait été annoncée hier matin à quitta La Havane hier soir à destination d'Ottawa en vue d'assurer une prompte augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays.

Les observateurs croient qu'en plus de discuter des relations commerciales, la mission, présidée par le ministre des affaires économiques, tentera d'obtenir un prêt du Canada. Les réserves d'or et de dollars de Cuba sont pratiquement épuisées.

La mission a quitté la capitale dans un avion spécialement notifié qui devait se rendre à Ottawa sans escale. Hier, au Parlement fédéral canadien, le ministre du commerce, M. Hees, a dit que le gouvernement accueillerait la mission amicale. Le ministre a dit que le Canada est toujours heureux d'examiner les possibilités d'accroître ses exportations vers un pays quelconque.

Raison de cette initiative

Le premier ministre Fidel Castro a décidé hier d'envoyer au Canada une importante mission commerciale composée de

personnalités de premier plan et présidée par le ministre des affaires économiques, M. Regino Boti. Le but officiel de cette mission sera de rechercher les moyens d'assurer un fort accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays.

Les réserves d'or et de dollars de Cuba ont été réduites à un niveau qui ne permet plus de faire face à l'augmentation des dépenses de Fidel Castro. Celui-ci avait trouvé à son arrivée une situation déjà critique à cause de la mauvaise administration du régime Batista mais les difficultés qu'il a rencontrées depuis notamment dans les relations économiques avec les Etats-Unis n'ont fait qu'aggraver la pénurie de devises.

Outre le ministre des affaires économiques, la mission comprendra trois hauts fonctionnaires de la Banque du commerce extérieur, de la Banque nationale, le directeur de l'Institut national du tourisme, etc. La désignation de cette dernière personnalité indique que le gouvernement cubain souhaite rempla-

cer le puissant courant touristique américain, fournisseur de dollars, par un mouvement équivalent en provenance du Canada. La date du départ de la mission n'a pas été dévoilée.

Le fait que le gouvernement canadien ait refusé de s'associer à l'embarquement par les Etats-Unis sur les exportations d'énergie à Cuba (sauf les produits alimentaires et pharmaceutiques) et ait même paru vouloir profiter de cette circonstance pour accroître ses exportations vers Cuba donne évidemment à penser aux dirigeants cubains que leur mission recevra un accueil favorable au Canada.

**L'avenir de l'Union nationale est-ce son passé?**

(Lire en page 4 l'éditorial d'André Laurendeau)

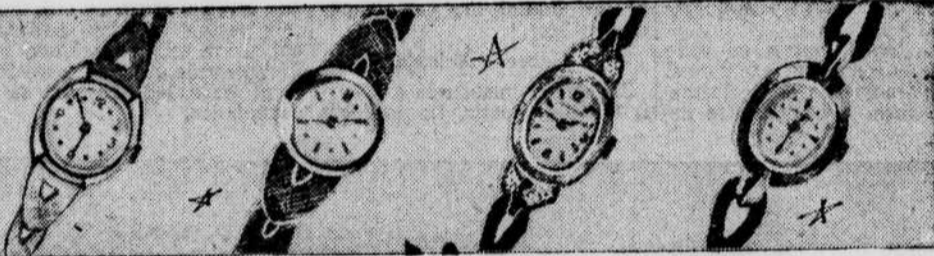
# EATON suggère ... les célèbres montres "Longines" qui feront des cadeaux appréciés

CHEZ EATON, vous trouverez une sélection impressionnante de ces montres LONGINES, de renommée mondiale dans des formes élégantes pour les dames et attrayantes pour les hommes. Toutes à mouvement suisse "Longines" réputé. Un merveilleux cadeau !

### Très beaux modèles pour dames!



- N. Boitier doublé or blanc 10 carats. Bracelet 1/20ème 10 carats doublé or, légèrement extensible. 17 rubis. Mouvement suisse. 125.00
- O. Boitier or jaune 14 carats. Cordonnet noir délicat. 17 rubis, mouvement suisse. 89.50
- P. Boitier doublé or jaune ou blanc. 10 carats, cordonnet noir. 17 rubis. Mouvement suisse. 275.00
- Q. Boitier or blanc 14 carats. Forme de poire avec 9 diamants. Cordonnet noir. 17 rubis. Mouvement suisse. 275.00



- R. Boitier or jaune 14 carats, épaulement style florentin, cordonnet noir. 17 rubis. Mouvement suisse. 165.00
- S. Montre or jaune 18 carats. Bracelet or 18 carats. 17 rubis. Mouvement suisse. 425.00
- T. Boitier or blanc 14 carats, épaulements motifs à fleurs avec 5 diamants de chaque côté. Cordonnet noir. 17 rubis. Mouvement suisse. 265.00
- U. Boitier doublé or jaune 10 carats, forme ovale, cordonnet noir. 17 rubis, mouvement suisse. 99.50



- V. Boitier doublé or blanc 10 carats, bracelet suédois. 17 rubis, mouvement suisse. 110.00
- W. Boitier or jaune 14 carats, bracelet or 14 carats à mailles. 17 rubis. Mouvement suisse. 450.00
- X. Boitier or jaune 14 carats. Beau bracelet suédois. 17 rubis. Mouvement suisse. 150.00

COMPOSEZ VI. 2-9211  
Service des commandes téléphoniques

**Montre électrique Wittnauer**  
La WITTAUER électrique ressemble à une montre conventionnelle, avec en plus un dispositif électrique scelle qui remplace le grand ressort conventionnel. Les mouvements sont individuellement séparés. Cette montre Wittnauer, unique en son genre, isole la petite pile Wittnauer de la section à mouvement du boîtier, d'acier inoxydable, la protège contre des réactions chimiques possibles. Elle permet ainsi le remplacement facile de la pile tout en assurant les caractéristiques d'étanchéité à l'eau et à l'épreuve de la poussière. La "Wittnauer" électrique est aussi antichocs. 99.50  
A. Cadran noir B. Cadran blanc  
Eaton offre une garantie de une année pour chaque montre  
**COMPOSEZ VI. 2-9211**  
Service des commandes téléphoniques

### Attrayants modèles pour hommes



- C. Modèle extra plat boitier doublé or jaune 10 carats. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet alligator. 99.50
- D. Automatique. Boitier or jaune 14 carats. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Cordonnet suédois. 250.00
- E. Modèle élégant. Boitier or blanc 14 carats. 17 rubis. Mouvement suisse. Anti-chocs. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Cadran 8 diamants. Bracelet suédois noir. 265.00
- F. Automatique. Boitier doublé or 10 carats. Anti-chocs. Etanche à l'eau. 17 rubis. Mouvement suisse. Trotteuse. Bracelet alligator. 137.50
- G. Modèle extra plat. Boitier doublé or jaune 10 carats. 17 rubis. Mouvement suisse. Anti-chocs. Etanche à l'eau. Trotteuse. Bracelet alligator. 115.00
- H. Automatique. Boitier or jaune 14 carats. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet alligator. 145.00
- I. Automatique. Boitier or blanc 14 carats. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet alligator. 135.00
- J. Automatique. Boitier acier inoxydable. Anti-chocs. Etanche à l'eau. 17 rubis. Mouvement suisse. Bracelet alligator. 135.00
- K. Automatique. Boitier or jaune 14 carats, cadran noir. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet suédois noir. 200.00
- L. Modèle chic à boitier or jaune 14 carats. 17 rubis. Mouvement suisse. Anti-chocs. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet alligator. 200.00
- M. Modèle extra plat. Boitier acier inoxydable. Anti-chocs. 17 rubis. Mouvement suisse. Etanche à l'eau. Petite trotteuse. Bracelet alligator. 79.50

Eaton offre une garantie de une année pour chaque montre

## Plus que 14 jours d'achats d'ici Noël



**Une promenade à bord du petit train au "Carnaval du Bonhomme de Neige"**  
Quel enchantement pour les bambins ! Les joujoux sont si beaux et les décorations si magnifiques. Et ce n'est pas tout... au débarcadère, chaque petit passager reçoit un beau colis-surprise.  
Promenade et colis-surprise ..... **.23**  
Taxe ..... **.02**  
VILLE DES JOUETS, CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON **.25**

### ÉCRIVEZ AU PÈRE NOËL

5e étage, Montréal  
a/s Ville des Jouets Eaton  
Ce bon vieux Père Noël a hâte de vous lire tous. Ne le décelez pas. Écrivez immédiatement. Il vous répondra avec sa belle carte de souhaits.



### Visitez aussi le PÈRE NOËL

à son Trône majestueux dans la nouvelle Ville des Jouets Eaton, 5e étage  
tous les jours jusqu'à Noël de 9 heures à 7 heures  
30, les samedis de 9 h. à 5 h.  
Tous les petits visiteurs reçoivent le nouveau petit Livre d'Histoires de Citrouillet.

### Une photo en couleur de votre enfant avec le père Noël

Jolies photos d'environ 3 1/2" x 5", montées sur cartonnage de ton or.  
Chacune **3** pour **6** pour **1.00 2.75 5.25**  
Agrandissements et cartes de Noël avec vos photos, sur commande.  
(Prière de nous accorder 14 jours pour la livraison)  
Aucune photo ne sera prise le samedi



# EATON OUVERT CE SOIR jusqu'à 9h.

EGALEMENT OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9H.  
OUVERT TOUTE LA JOURNÉE SAMEDI DE 9H. À 5H.30

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL



Pour téléphoner au DEVOIR le soir: Rédaction: Victor 4-3361, Sport: Victor 4-3362, Tirage: Victor 4-3364, Expédition: Victor 4-3365, Composition: Victor 4-3366

LA SESSION FÉDÉRALE

Le Canada n'est pas visé par l'embargo américain

OTTAWA — Le ministre canadien aux affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré hier aux Communes que les restrictions imposées par les Etats-Unis aux achats à l'étranger ne s'appliquent pas aux commandes passées au Canada pour le département de la défense. Les récentes restrictions, a-t-il dit, ne s'appliquent qu'aux achats étrangers par l'administration de coopération internationale du secrétaire d'Etat. Même si le Canada figure sur la liste des pays visés, a-t-il ajouté, la politique des Etats-Unis prévoit également des exemptions.

930 employés au ministère des forêts

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que 930 employés du ministère des ressources nationales et du ministère de l'agriculture ont été transférés au nouveau ministère des forêts qui dirige maintenant l'ancien ministère du Nouveau-Brunswick, M. Hugh Flemming. Depuis l'établissement du nouveau ministère, a précisé M. Diefenbaker, 512 employés du ministère des ressources et 418 employés du ministère de l'agriculture, qui s'occupaient conjointement des affaires qui relèvent maintenant du nouveau ministère, ont été transférés, a-t-il répondu à une série de questions posées par M. J.W. Pickersgill, libéral de Bonaville-Twillingate.

La pollution des rivières est fantastique

OTTAWA — Le sénateur Norman Lambert a déclaré hier au Sénat que la pollution des eaux a pris des proportions presque incontrôlables dans la plupart des rivières importantes du Canada et de leurs affluents. Le sénateur libéral d'Ottawa a fait cette déclaration en approuvant un projet de loi du gouvernement visant à effectuer des prêts à faible taux d'intérêt aux municipalités qui désirent construire des usines d'épuration. Il a déclaré que la mesure n'est pas seulement un moyen de combattre le chômage mais qu'elle permettra un sain développement social et une culture canadienne décente.

Pas de directives aux entrepreneurs

OTTAWA — Le ministre des travaux publics n'a émis aucune proclamation ordonnant aux entrepreneurs du ministère de s'abstenir de participer à des activités politiques. Répondant à une question de M. Pickersgill, libéral de Bonaville-Twillingate, le ministre des travaux publics, M. Walker, a déclaré que contrairement au ministère des postes qui a avisé les détenteurs de contrat de livraison des matières postales de s'abstenir de participer à des activités politiques tant fédérales que provinciales durant leurs heures de travail pour le ministère, le ministre des travaux publics n'avait pas émis de tels ordres.

La SCHL applique les amendements

OTTAWA (DNC) — M. David Walker, ministre des travaux publics, a annoncé hier aux Communes que les nouveaux amendements à la loi nationale du logement sont en vigueur depuis mardi 6 décembre. Les nouveaux formulaires sont présentement distribués par la Société centrale d'hypothèques et de logement à ses succursales de toutes les parties du Canada. Les fonctionnaires locaux de la S.C.H.L. seront en mesure, dès lundi, d'administrer la loi selon ses nouveaux termes.

D'où viennent les fonds électoraux ?

OTTAWA — Le député social-démocrate de Timmins, Murdo Martin, a déposé hier aux Communes un projet de loi qui amènerait les partis politiques à rendre publiques les sommes d'argent qu'ils dépensent à l'occasion des campagnes électorales. Il a dit que le projet de loi obligerait ainsi les partis politiques à se conformer à la loi qui oblige les candidats à fournir un rapport de leurs dépenses personnelles au président général des élections.

Un moyen de lutter contre le chômage

OTTAWA — Une loi facilitant la formation technique et professionnelle est la seule façon de corriger les effets du chômage technologique, a affirmé devant les Communes, aujourd'hui, M. Paul Martineau, député progressiste-conservateur de Pontiac-Témiscamingue. Il est vrai, a-t-il dit, que l'automatisation est la cause du chômage technologique mais il est impossible de la rejeter. "Nous exigeons de vivre dans notre siècle. Nous exigeons aussi que l'on profite des technologies les plus modernes, afin de rendre la vie plus confortable, afin qu'elle soit l'expression même du plus haut standard de vie. Tout le monde sait cela. Affirmer le contraire ne serait pas raisonnable". M. Martineau participait au débat qui marquait l'étude en deuxième lecture de la loi d'assistance à la formation technique et professionnelle.

Fleming et Hees à la réunion de l'OCED

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Fleming, et le ministre du commerce, M. Hees, s'enlèveront dimanche pour Paris où ils participeront à la conférence de l'Organisation de coopération européenne de développement. Répondant à une question de M. Paul Martin, libéral d'Essex-ouest, M. Green a déclaré que le Canada allait devenir membre de l'OCED, un nouvel organisme qui jouera le rôle d'un comité de commerce au moyen de consultations sur les politiques commerciales en relation avec l'entente générale sur les tarifs et le fonds monétaire international.

Hausse du commerce avec les deux Chines

OTTAWA — Le Canada a vendu pour \$10,897,000 de produits à la Chine communiste et à la Chine nationaliste durant les 10 premiers mois de 1960, a déclaré hier aux Communes M. Edmund Morris, secrétaire parlementaire du ministre du commerce M. Hees. L'aluminium et les produits chimiques ont constitué la majeure partie des exportations en Chine continentale tandis que le bois de pulpe a été la principale exportation en Chine nationaliste. Nos exportations vers la Chine communiste ont été de \$7,808,000 en 1958, de \$1,720,733 en 1959 et de \$3,588,000 au cours des 10 premiers mois de 1960. En 1959, notre principal produit d'exportation était le blé, en 1958 le cuivre et l'aluminium et 1960.

Les rapports des commissions d'enquête

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré aux Communes que son gouvernement a institué 11 commissions royales depuis 1957 et 12 autres commissions d'enquête. Seize de ces commissions ont présenté un rapport. Il a ajouté que sept commissions n'ont pas encore présenté le rapport de leurs études. Il a mentionné entre autres la Commission royale d'enquête sur les problèmes des chemins de fer dont le rapport est attendu le 31 mars, la Commission royale sur les problèmes de l'industrie de l'automobile et celle sur les périodiques.

Attention à l'urgence-neige

Le directeur du service de la voie publique, M. L.P. Cabana, a rappelé aux automobilistes hier que l'urgence-neige sera en vigueur dans tous les quartiers de la ville au cours de l'hiver.

M. Cabana a insisté sur le fait que: Cette année, a dit M. Cabana, par urgence-neige on n'entend plus simplement "urgence-stationnement" mais aussi "urgence-circulation". C'est pourquoi on commencera d'abord par appliquer les règlements dans les rues servant au transport en commun et dans les artères principales.

L'urgence-neige sera en vigueur durant toute la saison et applicable chaque fois qu'il y aura précipitation de neige, de jour ou de nuit. Tout véhicule stationné dans une rue portant des enseignes "urgence-neige" et où on aura peint des anneaux jaunes sur les poteaux, sera susceptible d'être toué s'il survient une chute de neige, de jour ou de nuit.

Toute contravention à l'urgence-neige impliquera, en plus du billet de \$5, habituel, des frais de touage qui peuvent atteindre un maximum de \$10. L'urgence-neige s'appliquera cette année sur 135 milles de rues, comparativement à 40 milles l'an dernier.

Affiches bilingues à Dorval

OTTAWA (DNC) — M. Léon Balcer, ministre des transports, a déclaré, hier, en Chambre, que toutes les affiches tant extérieures qu'intérieures seront bilingues à l'aéroport de Dorval. Le ministre répondait à une question que lui posait M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette l'Assomption - Moncalm, dans les termes suivants: "Je désire poser une question au ministre des transports. Est-ce que toutes les affiches et inscriptions tant intérieures qu'extérieures de la nouvelle aérogare de Dorval qui sera inaugurée bientôt seront entièrement bilingues?" M. Balcer a répondu: "M. le président, il me fait plaisir de répondre que oui".

LE SERVICE CIVIL

M. J.-M. Hamel, secrétaire de la Commission

OTTAWA (DNC) — M. Jean-Marc Hamel, 35 ans, de Hull, a été nommé secrétaire de la Commission du service civil, a-t-on annoncé hier. M. Hamel fait partie du personnel de la Commission depuis dix ans. Il a rempli des emplois, à Ottawa, Montréal et Québec et, depuis six mois, il occupait la fonction d'assistant-secrétaire de la Commission.

AU CONSEIL

62 contrats de déneigement et bill de la CTM

Le Conseil municipal a approuvé hier le projet de bill concernant la Commission de transport et visant à assurer à Montréal une représentation directe à cet organisme. Au cours de la dernière séance de l'assemblée statutaire de décembre, le Conseil a aussi approuvé l'adjudication de 62 contrats de trois ans pour l'enlèvement de la neige, portant ainsi à 62 le nombre des contrats adjugés à l'entreprise privée. Jeudi dernier, lors de sa première séance, le Conseil avait déjà approuvé 40 contrats.

Hier après-midi le comité exécutif a ouvert des commissions pour les 26 autres contrats qui sont en majeure partie des contrats pour le déblaiement de la chaussée.

Concernant la Commission de transport on sait que Montréal veut faire modifier la composition de la Commission de façon à y avoir deux conseillers municipaux qui seront désignés par le comité exécutif.

En vertu de ce bill, la Commission serait composée dorénavant d'un président et directeur général nommé par le lieutenant-gouverneur en Conseil, de deux commissaires, dont l'un désigné par le conseil municipal de Montréal et l'autre par les municipalités de banlieue desservies par la Commission et de deux commissaires adjoints choisis au sein du conseil municipal par le comité exécutif.

Me Prévost n'est pas mis en cause

Notre journal rapportait il y a quelque temps qu'une action en reddition de comptes a été instituée par les héritiers de feu J. Ylysse Ste-Marie contre les administrateurs de sa succession et relayait à la même occasion une conférence de presse donnée par quelques-uns des héritiers avec leur procureur, l'article laissant entendre que Me Yves Prévost, chef de l'opposition à la Législature, y serait impliqué.

Après vérification, nous constatons qu'une erreur a été commise dans ce commentaire et nous désirons informer nos lecteurs que, contrairement à ce qui a été publié, Me Prévost n'est mis en cause dans cette action ni directement ni indirectement. Il n'y est nullement question qu'il aurait participé à de prétendues manœuvres en vue d'obtenir le versement de sommes à la caisse électorale de l'Union nationale non plus qu'il aurait eu des difficultés ou des malentendus avec les héritiers.

La Chambre haute adopte tout, et s'ajourne au 14

QUEBEC (DNC) — Le Conseil a adopté hier tous les bills privés qui lui avaient été envoyés par la Chambre basse. Aucune discussion, aucun amendement. Le leader du gouvernement, M. George Marler, a proposé l'ajournement à mercredi le 14 décembre à 3 heures de l'après-midi.

La canalisation du Richelieu? "Il faut agir avec énormément de prudence", dit Balcer

"Il faut agir avec énormément de prudence à cause du coût formidable de travaux publics de ce genre", a souligné hier soir à l'hôtel Mont-Royal, le ministre des transports, M. Léon Balcer, conférencier au dîner de clôture de la journée d'étude de la Chambre de commerce de Québec sur le projet d'amélioration de la voie navigable du Richelieu.

M. Balcer ajoutait: "Le problème auquel le gouvernement doit faire face et plus particulièrement le ministère des transports, est de faire le plus possible avec l'argent des contribuables, en n'ayant qu'un seul but, l'intérêt général qui doit primer tous les autres. Les services essentiels doivent être maintenus, tels les canaux existants," a dit le ministre. Il soulignait également que partout au pays, des demandes urgentes pour la construction de quais, d'élevateurs à céréales sont communiquées au gouvernement.

M. Balcer a donné l'assurance que les communications lues hier à la journée d'étude recevront de sa part la plus grande attention.

"J'aurais aimé comme ministre des transports pouvoir vous annoncer ce soir que le gouvernement fédéral accepterait dès maintenant de se lancer dans la réalisation immédiate d'un tel projet, ou encore que nous avions décidé d'en faire une étude approfondie par la Commission des eaux limitrophes. Malheureusement, je ne suis pas en position de vous faire une telle déclaration, ce qui ne veut pas dire cependant que le gouvernement et mon ministère en particulier ne suivent pas avec beaucoup d'intérêt tout le travail qui a été fait par des gens comme vous et qu'ils ne sont pas frappés par l'enthousiasme et l'intérêt que des gens sérieux comme vous accordent à ce projet," a commenté M. Balcer.

Le ministre ajoutait que le gouvernement veut agir avec prudence et justice avant de faire des dépenses qui jusqu'à ce jour n'ont pas semblé justifiées par les gouvernements antérieurs, de même que par le gouvernement actuel. Nous pouvons constater que beaucoup de nos canaux rendent très peu service à la population et coûtent une petite fortune au public canadien en entretien et en réparations, a-t-il souligné. Le ministre a souligné que les prévisions pessimistes, celles qui avaient trait, par exemple, à la canalisation du St-Laurent, n'ont pu empêcher que l'achalandage du port de Montréal s'accroisse et ne passe de 10 millions de tonnes en moyenne de 1955 à 1958, à 15 millions et demie, en 1959. Il en a été de même à Québec et à Trois-Rivières.

Le ministre a souligné que l'équipement des ports, le maintien du service des bris-glaces, l'édification d'une marine marchande qui pourrait soutenir l'industrie des chantiers maritimes causent beaucoup de soucis au gouvernement, sans compter l'expédition par les ports américains.

Le ministre a énuméré les dépenses qui ont été faites ces dernières années pour l'amélioration du port de Montréal: \$80,000,000, plus \$12,000,000 pour un quai et un silo à céréales, en construction; \$2,500,000 pour le pont Jacques-Cartier; \$33,000,000 pour le pont Champlain. M. Balcer a mis les spéculateurs en garde en ce qui a trait à l'extension des limites du port de Montréal sur la Rive Nord jusqu'à Sorel. Aucune installation nouvelle ne s'y installera d'ici bien des années, "le règlement a pour but d'empêcher la construction d'ouvrages qui pourraient nuire à la navigation," a noté M. Balcer. Le ministre a fait allusion à l'ouverture prochaine de l'aérogare de Montréal, édifiée au coût de \$30,000,000 et dont les installations requièrent les services de 150 employés du gouvernement de plus qu'apparavant, sans compter ceux qu'embaucheront les lignes aériennes.

Les communications

De nombreux travaux ont été présentés au cours de la journée d'étude sur le canal du Richelieu et le canal Champlain, comme on l'appelle dans la section américaine. Ce réseau de canaux relie les ports de Montréal et de New-York en aboutissant à Sorel; il pourrait atteindre directement un endroit de la Rive Sud face à Montréal.

M. André Désilets, de Beloeil, président du Comité des voies navigables de la Chambre de Commerce de la province de Québec, a souligné que l'on parle déjà depuis plus de 50 ans du projet de canalisation du Richelieu. Il a remarqué qu'au cours de la journée d'étude l'on n'insisterait pas sur le tracé et sur la profondeur du canal du Richelieu.

M. Jacques Simard a présenté le point de vue de l'urbaniste face au problème de la canalisation du Richelieu. Il a insisté sur l'aménagement du territoire en fonction "de l'homme" et non pas seulement de la machine, de l'industrie, en partant de l'échelon supérieur au niveau de la nation, pour descendre jusqu'au niveau local. Le conférencier a montré l'importance de la rivière Richelieu au cours de l'histoire: sentier de guerre, voie commerciale, artère de ce qui a été "le grenier du pays", à travers une plaine d'une grande fertilité. Il ne faut pas être trop prodigue de certaines valeurs humaines, comme également du capital donné gratuitement par la nature, a noté le conférencier.

Les Montréalais d'abord

Congédiement des employés auxiliaires qui ne sont pas domiciliés à Montréal

L'administration municipale a donné instruction au directeur de la Voie Publique de n'engager que des citoyens de Montréal en qualité d'employés auxiliaires et de congédier tous les manœuvres de l'extérieur de la ville qui ont été embauchés depuis un certain temps.

L'ordre de congédiement est venu à la suite de la publication d'une nouvelle à l'effet que 36 journaliers de St-Remi de Napierville, y compris le maire de cette municipalité, avaient été engagés à la division ouest de la voie publique.

Interrogé à ce sujet hier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif a dit qu'il ne comprend pas que des citoyens de l'extérieur aient été engagés récemment puisque le 28 novembre dernier il avait personnellement avisé le directeur de la voie publique que la préférence devait être donnée aux Montréalais.

Ce mémo de M. Saulnier à M. L.P. Cabana se lisait comme suit: "On m'informe que votre service embauche des employés auxiliaires en prévision des travaux d'enlèvement de la neige et qu'il accepte des demandes d'emplois d'ouvriers de l'extérieur de Montréal.

"J'apprécierais que vous fassiez enquête à ce sujet et que vous appliquiez dans toute sa rigueur la clause de 5% prévue d'ailleurs pour les opérations d'ouillage.

"Étant donné le grand nombre de chômeurs, je n'ai pas besoin de vous dire que nombreuses sont les personnes qui surveillent l'engagement de personnel par votre service. Vous pouvez de plus, conformément à une résolution du comité exécutif, exiger la carte d'identité afin de vous assurer du lieu de domicile des personnes en quête d'emploi.

"J'apprécierais que des instructions dans le sens mentionné plus haut soient communiquées sans délai à toutes les divisions de votre service afin que l'administration municipale ne soit pas accusée de négligence et de favoriser des personnes demeurant à l'extérieur de Montréal, au détriment de celles domiciliées dans notre ville.

De plus, deux jours plus tard, M. Saulnier réitérait son mémo à M. Cabana en lui demandant de faire enquête dans le cas de deux citoyens de Mascouche qui avaient été embauchés à la cour Port-Royal.

Hier, après un entretien avec M. Cabana, M. Saulnier a dit que des instructions précises ont été données aux responsables de chacune des divisions de la Voie Publique de voir à n'embaucher que des citoyens

et des Affaires municipales (M. Hamel). Nous sommes tous favorables au principe de ce projet de loi, a dit le député de Missisquoi, car nous voulons aider les classes auxqueltes ce bill veut apporter l'aide du gouvernement.

Mais, avec les sociologues catholiques, nous croyons que l'Etat n'a qu'un rôle supplétif et qu'il doit éviter d'entrer de plain-pied dans un domaine où la frontière entre la doctrine sociale et le socialisme est si

LOI SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

La Chambre vote la deuxième lecture à l'unanimité, mais M. J.-J. Bertrand s'inscrit en faux

QUEBEC (DNC) — Par un vote de 78 à 0, l'Assemblée législative a adopté hier soir en deuxième lecture le projet de loi sur l'assurance-hospitalisation.

La Chambre a immédiatement commencé l'étude, en comité plénier, des quinze articles du projet de loi.

Les trois derniers orateurs en deuxième lecture ont été MM. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, Maurice Bellemar, député de Champlain, et Frank Hanley, député de Montréal-St-Anne.

M. Bertrand a été le principal porte-parole de l'opposition. Il a dit que l'Union nationale n'accuse ni le premier ministre ni les députés libéraux d'être de mauvais catholiques, mais que la loi qu'ils ont proposée n'est pas conforme à la doctrine sociale de l'Eglise.

M. Bellemar a affirmé que cette loi sera extrêmement coûteuse pour les pauvres gens. Il a dit que l'Union nationale n'a pas procédé plus vite avec cette législation parce qu'il fallait d'abord donner au Québec les hôpitaux dont la province avait besoin.

M. Hanley s'est prononcé en faveur de la loi. Il a dit qu'elle arrivait à son heure dans le Québec.

M. Bertrand Dans ce projet de loi, dit encore M. Bertrand, il y a des pouvoirs discrétionnaires contre lesquels protestait autrefois avec véhémence l'actuel procureur général, M. Lapalme, et le ministre actuel du Travail

Ottawa veut augmenter son aide à la formation professionnelle

OTTAWA — Le ministre fédéral du travail, M. Michael Starr a déposé hier aux Communes un projet de loi par lequel le gouvernement fédéral s'engage à augmenter de 50 pour cent son aide à la formation professionnelle et à l'enseignement technique afin que les travailleurs soient mieux qualifiés dans l'ère de l'automatisation et pour donner une formation professionnelle à ceux qui ne possèdent pas de métier.

Le projet de loi prévoit la participation du gouvernement fédéral aux dépenses de construction de nouvelles écoles techniques de l'ouillage de ces écoles et de la formation des professeurs et des moniteurs. Le projet de loi augmente de 50 à 75 pour cent la partie que consent à payer Ottawa aux provinces qui voudront signer des accords à cet effet.

Parmi les autres avantages offerts par le projet de loi, mentionnés aux dépenses de construction de nouvelles écoles techniques de l'ouillage de ces écoles et de la formation des professeurs et des moniteurs. Le projet de loi augmente de 50 à 75 pour cent la partie que consent à payer Ottawa aux provinces qui voudront signer des accords à cet effet.

Le ministre Starr a également déclaré que le gouvernement augmentera à 23 le nombre des membres du Conseil consultatif sur la formation professionnelle. Il a ajouté que ces membres seront choisis parmi les représentants du monde syndical, du monde des affaires, des gouvernements provinciaux, et d'autres groupes intéressés à la formation professionnelle.

M. Paul Martin, libéral d'Essex-ouest a déclaré que cette mesure contient certainement des avantages indiscutables mais qu'elle ne fera absolument rien pour soulager le chômage actuel.

Parlant au nom des socialistes-démocrates, M. Hérizide a dit que ce projet de loi constitue une bonne mesure pour aborder un certain aspect du problème du chômage, le chômage technologique.

SAISON DES FÊTES NAISSANCES MARIAGES ANNIVERSAIRES CADEAUX DE COMPAGNIES, ETC. CADEAUX POUR TOUTE OCCASION EPARGNEZ JUSQU'A 50% SUR CADEAUX A de véritables PRIX DE GROS VENEZ VISITER NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS

BYRRH vin APÉRITIF au Quinquina Servir très frais EMBOUTILLÉ EN FRANCE En vente dans tous les magasins de la Q.L.C. - Numéro 540B.

CITÉ LIBRE DE DECEMBRE EST EN VENTE PARTOUT • UNE INFAMIE : LA PEINE DE MORT (Une étude de André Lussier) • LETTRE À UN SEMINARISTE (Un texte de Pierre Dansereau) En plus, des articles et des chroniques de: Gérard Pelletier, Jacques Hébert, Jean Marchand, Adèle Lauson, Georges Dufresne, Karl Stora, Gilles Desroze, Guy Viau, Yvri Kempf et des dessins de Normand Hudon. 35 cents l'exemplaire • Abonnement d'un an : \$3.50 Cité Libre, 1130 est, rue LaGauchetière, Montréal, L.A. 3-1182

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire...

Téléphone: Victor 4-3361\*

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 8 DECEMBRE 1960

L'avenir de l'Union nationale: est-ce son passé?

Monsieur Jos.-D. Bégin s'est défendu en Chambre contre les attaques dont il est l'objet. Puis il a démissionné.

M. Martineau est logique. Il défend le duplessisme, dont il a longtemps été un serviteur loyal. C'est son droit.

On croit sentir chez lui une admiration réelle pour l'oeuvre de Maurice Duplessis. Il continue de l'estimer valable.

Il repousse avec indignation l'idée d'avoir, durant la dernière campagne, aidé des adversaires; ç'aurait été, déclaré-t-il d'abord — et ceci paraît caractéristique — une trahison et une lâcheté envers le chef disparu.

Cette fidélité, on la retrouve quand M. Martineau trace les lignes d'avenir de l'Union nationale: "un parti exclusivement provincial, dont le but sera la défense des intérêts du Québec".

On accuse parfois le parti libéral d'être dirigé par son avant-garde, — ce qui paraît vraiment douteux.

Ceci nous amène au second point.

Quand un adversaire de l'Union nationale accuse ce parti de subir la tyrannie de sa caisse électorale, il ne s'appuie pas sur les dénonciations des libéraux ou des nationalistes ou de journalistes indépendants.

M. Antonio Barrette, que l'Union nationale a mis à sa tête en janvier 1960, dont elle a fait un premier ministre, a volontairement quitté cette direction huit mois plus tard.

Blocs-Notes

Crise de la presse anglaise

La crise financière que traversent les journaux de Londres souligne la complexité d'un problème qui se pose dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis et chez nous.

La semaine dernière, deux journaux, l'Evening Standard et l'Evening News, ont annoncé une augmentation de leur prix de vente de 2 1/2 pence à 3 pence.

Comme partout ailleurs, ce qui écarte la presse de Londres c'est l'augmentation du coût de production, mais l'on s'étonne au premier abord que les difficultés financières atteignent des quotidiens qui conservent de forts tirages.

Ainsi, les journaux disparus le 18 octobre, le News Chronicle et le Star, deux quotidiens du soir, gardaient une audience considérable.

déclaré, en somme: aucune réforme démocratique du parti n'est possible aussi longtemps que ces hommes occuperont les postes de trésorier et d'organisateur.

De là, très certainement, les mouvements qui, à l'intérieur du parti, entendent obtenir une réforme — même chez ceux qui par ailleurs ne donnent pas raison à M. Barrette.

M. Martineau fait de ces luttes intérieures un conflit de générations. Il demande aux "jeunes" d'être patients. Il nous semble que cet argument ne convaincra pas grand monde.

Car il ne s'agit pas d'abord d'un conflit de générations: le trésorier actuel aurait trente ans, qu'il incarnerait aux yeux de la province la même "tyrannie de l'argent".

En second lieu, l'Union nationale ne s'est pas révoltée contre Paul Sauvé quand celui-ci, avec un art consommé, se mit à défaire l'oeuvre de son prédécesseur, quand M. Barrette continua l'entreprise de Paul Sauvé.

Il serait puéril de croire que le conservatisme s'est évanoui dans le Québec: si l'Union nationale disparaissait, un autre parti conservateur renaîtrait de ses cendres.

Mais il importe que ce rôle soit joué le moins mal possible. Le conservatisme de 1960 ne saurait être celui de 1930, pas davantage celui d'il y a dix ans.

L'Union nationale a certes un rôle à jouer dans la politique provinciale, et un rôle important. Elle ne le jouera pas si elle ne se réforme pas, si elle ne redonne pas à l'électorat un minimum de confiance.

André LAURENDEAU

La ségrégation raciale en Afrique du Sud

Par Roland Baril

"Attention, s'il vous plaît, attachez vos ceintures, encore dix minutes et ce sera l'arrivée à l'aéroport de Johannesburg". Bien haut dans les airs, à vol d'oiseau, je songe à l'Afrique.

Soudain le bruit d'un haut-parleur qui s'ouvre me ramène à la réalité. "Quoil! c'est déjà Johannesburg!" Le Sud-Afrique réserve sûrement des surprises au jeune Canadien français que je suis.

Transvaal, à destination de Groblersdal, le dernier village d'importance avant le séminaire où je dois résider. Sur le lieu d'embarquement, je me dirige vers la première porte du train, je pousse mes bagages en avant et, comme je me donne l'élan pour monter, je sens le mouvement de quelque chose qui me tire par l'épaule et qui profère d'un ton enroué: "Vous faites erreur, monsieur, ce compartiment, c'est pour 'Black only'."

Vers la fin de l'après-midi, je me promène sur les trottoirs de la petite ville de Groblersdal. "A quelle distance, du séminaire suis-je?" C'est comme si je m'interrogeais sur la distance de mon appartement à l'endroit où j'essaie de résoudre mon embêtement.

Mais à peine suis-je entré, le figure fait paraître une stupéfaction qui me donne l'impression d'avoir mis les pieds dans un lieu défendu. Intimidé par cette réaction inattendue, je me dirige à quelques pas, en avant, où se tient un homme noir vêtu de blanc que je reconnais pour être un serviteur de table.

Quelques heures plus tard, je me retrouve à la gare. Je viens d'acheter mon billet pour accomplir un voyage. Il me faut maintenant parcourir un long trajet en territoire du



Too manu cooks spoil the gravy

Lettres au "Devoir"

L'Eglise et l'Etat

Cher monsieur Filion, Je me réjouis de voir, comme le rapporte votre journal de ce matin à propos de votre récent congrès, que vous désirez orienter davantage votre journal vers la mission d'éclairer, ce que de critiquer.

A côté de vos affirmations, et dans le même article, cependant le témoignage de celui qui voudrait voir votre journal "critiquer sans ménagements". Est-ce là une attitude empreinte de charité chrétienne? L'agressivité n'a jamais converti personne, tandis que la douceur...

d'une part, que l'Eglise catholique s'oppose au principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et dit, d'autre part, qu'on "peut exiger" en principe la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Etat ne doit-il pas assurer à son citoyen le libre exercice de sa religion? L'Eglise n'a-t-elle pas, en matière d'éducation, un droit de regard que l'Etat doit sauvegarder? Dans les choses qui touchent à la morale, comment l'Eglise ver-ticale à l'orthodoxie de l'enseignement si elle n'est pas de droit représentée.

Voilà certains points sur lesquels votre journal pourrait sans doute nous "éclairer". Gilles POUPART, m. d.

Diffusion des livres

Monsieur le directeur, J'aimerais par cette lettre, faire quelques suggestions aux amis des livres; suggestions qui leur permettraient de collaborer avec les autorités gouvernementales dans leur noble effort pour développer les bibliothèques municipales et autres, au moyen de généreux subsides pour l'achat de livres, et, en nommant une Commission chargée de découvrir leurs besoins.

thèque bien garnie seraient heureuse, pour la plupart, de collaborer de cette manière avec le gouvernement, en donnant généreusement, quelques-uns de leurs livres à des bibliothèques de campagne ou petites villes qui n'ont pas de budget assez élevé pour acheter le nombre de livres nécessaires à leur petit peuple. Ou encore, en envoyant ces livres à l'Association d'éducation canadienne-française, au no 368 rue Dalhousie, Ottawa, Ont. a/s. de M. Roger Charbonneau qui se charge, aux frais de l'Association, d'expédier ces livres aux bénéficiaires de ces dons.

Je suis sûr aussi, que messieurs les curés de campagne ou petites villes privées de bibliothèques, n'hésiteraient pas à prêter un coin de la salle paroissiale pour loger les livres ainsi obtenus, et d'encourager leurs paroissiens à profiter de cette précieuse aubaine. Il se trouverait certainement quelques amis des livres pour faire office de bibliothécaire bénévole, pour une heure ou deux; peut-être moyennant une récompense si possible, afin de distribuer ces livres. C'est une charité comme une autre, et même temps une merveilleuse expérience.

cun des membres de la famille. Il n'y a rien de plus efficace pour améliorer son langage et sa prononciation, parler sans bafouiller ou parler "joui!" puisque ce mot est devenu le cri d'alarme, et pour cause! ... Il fallait avoir du courage pour lancer cet avertissement qui a été reçu beaucoup mieux que l'on pouvait s'y attendre par tous. Le Frère Untel a donc raison de dire "que nous avons plus de liberté que nous ne le pensons..." Il s'agit d'oser sans servir, c'est rafraîchissant de le penser... et, de le croire.

Marie-Anne COULOMBE, bibliothécaire, Québec.

Enquête et urgence

Monsieur le directeur, Vos éditoriaux s'ont des chefs d'oeuvre de style "bull-dozing". C'est un véritable plaisir esthétique que de vous regarder travailler lorsque vous entreprenez une démolition. Vous avez pratiquement mis le veto sur la reconnaissance immédiate des pleins droits universitaires. Je m'étonne que les Pères Jésuites n'aient pas encore rétréci sur ce point.

me de nos hommes de sciences et de nos ingénieurs. Les projets immédiats des Pères Jésuites ont ceci d'original que les maîtrises ne seraient décernées qu'après l'étude de deux disciplines différentes: philosophie-sciences, lettres-sciences sociales, etc. Ne serait-il pas préférable d'adopter la formule suivante: Français-sciences, Français-pédagogie, Français-sciences sociales, Français-etc.? L'expérience et le dynamisme du père Gagnon pourraient être mis à profit dans le secteur "Français".

Les diplômés de 11ème scientifique devraient pouvoir y décrocher un baccalauréat en sciences susceptible de bifurquer sur certaines facultés professionnelles de l'université de Montréal.

Un remède qui répond à des besoins pressants peut fort bien se dispenser de la bénédiction des enquêteurs. Les critiques, les manifestes, les grandes pages noircies des journaux ne sont que verbiage stérile si on ne passe pas à l'action, — aujourd'hui! Léonard Dubé.

Bilan

M. le directeur, Permettez-moi d'utiliser votre journal pour protester avec indignation contre l'émission intitulée "Bilan" que Radio-Canada a présentée jeudi le 1er décembre 1960. Cette émission composée par Dubé affichait des situations où l'adultère, les liaisons, l'hyprocritie et la corruption de conscience étaient établies comme normales sans aucune contrepartie sérieuse.

plus naturelle et je m'étonne que Radio-Canada ait accepté un texte si stupide et payé avec l'argent des Canadiens un scripteur qui a déjà écrit de plus belles choses même s'il est connu que Dubé jette sur la vie un regard triste comme si le soleil et la lumière n'existaient pas. Radio-Canada a commis une erreur et j'espère que je ne serai pas le seul à penser ainsi. Jean LALONDE Lechute

Un unilingue

Monsieur le directeur, Langage entendu d'un s garage "DES PAYS DEN HAUT". C'est votre cahouit qui cause le bruit car le drum et le tail pipe sont troués. Le steering tire de côté parce que vous avez une lame de spring cassée.

La lumière de votre board gigoite parce que dash board est quasiment tout. Le travail terminé il baisse le lift qui est opéré par une oil pump. Tout est OK, à part du bumper qui est slack. Avec le wrench et une bolt il va m'arranger ça. Une fois la note payée, histoire de badiner, pour savoir sa connaissance en anglais, je lui demande en anglais quelle route prendre pour aller à X.

J'entre au garage, il y a une légère pente et l'asphalte est de glace. Comme j'ai quelques difficultés l'homme me dit "Vous glissez parce que vous speedy". L'homme s'affaire à la tâche. A son employé, tu vas me cricre 4 nuts 4 bolts autant de washers et de nut locks. Lecteur

recul. De 1954 à 1960, les trois journaux du soir à Londres ont perdu globalement 820,000 lecteurs, et le Star en est mort. Donc, une grande ville comme Londres ne semble pas pouvoir faire vivre plus de deux quotidiens du soir.

Les négociations secrètes sur la disparition des deux journaux le mois dernier s'expliquent par le souci d'assurer une compensation au personnel; pour cela on s'est efforcé de transférer le plus de lecteurs possible au Daily Mail et à l'Evening News respectivement. Mais la fin du News Chronicle a privé les libéraux de leur principal organe, et l'on peut donc se demander si les exigences financières actuelles de l'industrie du journal ne tendent pas à empêcher l'expression d'un courant d'opinion politique pourtant capable de mobiliser plus d'un million de lecteurs.

La situation à Londres est sans doute un cas limite, notamment parce que dans le domaine de la publicité la concurrence de la télévision est très vive, et que de plus la ville est saturée de journaux du matin. Mais la disparition constante de quotidiens aux Etats-Unis et au Canada, par fusion ou autrement, tend à limiter les expressions d'opinions, parce qu'il faut plaire au plus grand nombre de lecteurs possible. Devant ces faits, le cas du Dénoué paraît encore plus extraordinaire; nos lecteurs et tous nos amis peuvent mieux mesurer le rôle décisif et irremplaçable qu'ils jouent dans la survie de notre journal.

Christ The Priest Seminary, P.O. Box 248, Groblersdal, Transvaal, South Africa.

La Bible vous parle

Quel mérite avez-vous à aimer ceux qui vous aiment? Même les pêcheurs aiment leurs amis. (Luc 6, 32).

Amasser en éte est d'un homme avisé, dormir à la moisson est d'un homme éhonté. (Prov. 10, 5).



# Aux quatre coins du monde

## E.-UNIS: Kennedy confie le ministère de l'intérieur à M. Stewart Udall

NEW-YORK. — Le président-élu John Kennedy a fait une troisième nomination dans son futur cabinet de dix membres. Il a en effet nommé M. Stewart Udall, membre de la Chambre des représentants pour l'Arizona, secrétaire d'Etat à l'intérieur. Auparavant, il avait reçu longuement M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies, qui lui avait exposé l'état et les grands problèmes de l'Organisation internationale. Agé de 40 ans, M. Udall s'intéresse depuis longtemps aux affaires indiennes et le ministère de l'intérieur doit justement s'occuper entre autres choses des problèmes des Indiens, de l'expropriation, des domaines de l'Etat, etc. Déjà, M. Kennedy a nommé le gouverneur du Connecticut, A. Ribicoff, secrétaire à la santé et à l'éducation et le gouverneur L. Hodges de la Caroline du nord, secrétaire au commerce. On croit que M. Kennedy annoncera prochainement le candidat qu'il aura choisi pour remplacer le poste de secrétaire d'Etat ou ministre des affaires étrangères.

## FRANCE: de Gaulle donne sa sanction à la loi sur la "force de frappe nucléaire"

PARIS. — Le président de la République a donné sa sanction au projet de loi portant création d'une force française de frappe nucléaire, projet qui a été finalement adopté par l'Assemblée nationale mardi après plus d'un mois de discussions, et malgré l'opposition du Sénat. En fait, il s'agit d'une "loi-programme" prévoyant des investissements de l'ordre de \$2.500.000.000, au cours des cinq prochaines années, dont \$1.200.000.000 affectés spécifiquement à la création de la force de dissuasion. Ces crédits permettront notamment la construction de 50 bombardiers supersoniques et de 270 chasseurs supersoniques pouvant transporter les uns et les autres des armes atomiques, la mise au point et la fabrication de projectiles intermédiaires, dotés d'ogives atomiques, la mise en chantier d'un sous-marin nucléaire et d'un croiseur nucléaire équipé de projectiles spéciaux, etc.

## CUBA: un officier et son détachement seraient entrés en dissidence

LA HAVANE. — Selon des sources habituellement bien informées, un officier de l'armée cubaine et plusieurs dizaines de ses hommes seraient entrés en dissidence et ayant quitté leur poste auraient gagné les régions montagneuses de la province de Pinar del Rio. L'officier serait le capitaine Clodomiro Miranda qui commandait la garnison de Seberuco près de la ville de Consolacion del Sur. Les rebelles auraient emporté avec eux une grande quantité d'armes, de munitions et de vivres; un régiment de 2.000 miliciens (troupes auxiliaires) aurait été lancé à leur poursuite. Par ailleurs des rumeurs veulent qu'une mutinerie ait éclaté dans les unités stationnées dans la province de Las Villas, à Santa Clara. Enfin, la police a arrêté hier une trentaine de personnes à San Cristobal en rapport avec divers sabotages.

## ALLEMAGNE OCCIDENTALE: le gouvernement prend des mesures pour contribuer au "salut du dollar"

BONN. — Le ministre des affaires étrangères, M. H. von Brentano, a exposé hier les grandes lignes d'un programme adopté par son gouvernement en vue de contribuer aux efforts entrepris par Washington pour enrayer son déficit de la balance des paiements et améliorer la position du dollar. On sait que le gouvernement américain a essayé un refus lorsqu'il a demandé à Bonn de payer environ \$650 millions par année pour l'entretien des troupes américaines de l'OTAN cantonnées en Allemagne mais Bonn a offert en retour de prendre d'autres mesures. M. von Brentano a notamment fait les propositions suivantes qu'il a reprises devant une commission parlementaire du parti démocrate-chrétien: 1er) remboursement immédiat aux E.-U. d'une dette allemande de \$600 millions; 2e) accroissement des importations de produits agricoles américains; 3e) augmentation des achats d'armes américaines; 4e) augmentation de la contribution générale de Bonn à l'OTAN; 5e) accroissement de l'aide de l'Allemagne occidentale aux pays sous-développés.

## PORTUGAL D'OUTRE-MER: des nationalistes annoncent le début de "l'action directe"

LONDRES. — Des chefs de petits groupes nationalistes des provinces portugaises d'outre-mer se sont réunis à Londres pendant quelques jours et ont émis mardi une proclamation où ils menacent et appellent à "l'action directe" si le gouvernement portugais refuse de reconnaître le droit des territoires d'outre-mer à l'indépendance. Porte-parole du groupe des éléments nationalistes de pays portugais d'Afrique et d'Asie, M. J. Cabral, chef du parti du "Congrès" de Goa, enclave portugaise en Inde, a refusé cependant de dire ce qu'il entendait par "action directe". Il a dit que la situation dans les provinces portugaises d'outre-mer est tendue mais n'a pas encore atteint le point des luttes sanglantes. "Nous devons nous résigner à la condition qui nous est faite ou agir nous-mêmes. Nous ne comptons pas que quoiconque de l'extérieur nous vienne directement en aide" a ajouté Cabral.

## URSS: Khrouchtchev, victime d'une vilaine grippe, doit garder le lit

MOSCOU. — Victime d'une forte attaque de grippe, le premier ministre Khrouchtchev doit actuellement garder le lit sur l'ordre de ses médecins. Il a annulé tous ses rendez-vous pour quelques jours. C'est l'industriel américain Cyrus Eaton qui a donné la première nouvelle à ce sujet. Au cours d'une réception en l'honneur des savants qui avaient participé à la conférence de Pugwash, où devait se trouver le chef du gouvernement soviétique, Mme Khrouchtchev a expliqué que son mari était au lit avec une forte fièvre et qu'il avait dû prendre froid en reconduisant à l'aéroport vendredi dernier le président du Cambodge, le prince Norodom Sihanouk. Cependant, on croit savoir que "K" sera remis dans moins d'une semaine.

## BELGIQUE: le gén. Janssens est mis aux arrêts pour avoir publié sans autorisation une brochure sur la crise du Congo

BRUXELLES. — Le général Emile Janssens, ancien commandant en chef des troupes congolaises, a été mis aux arrêts pour quinze jours par le ministère de la défense pour avoir publié sans l'autorisation de ses supérieurs une brochure où il donne sa propre version de la crise du Congo. Le document est consacré principalement aux causes diverses de la muti-

nerie de la force publique congolaise, mutinerie qui fut la cause immédiate de la crise qui s'est ouverte dans la jeune république le 7 juillet. Le même jour, le gouvernement congolais avait demandé à Bruxelles de rappeler Janssens.

# DISQUES

VENTE D'AVANT NOEL  
JUSQU'A 70% D'ESCOMPTE  
SUR TOUS LES DISQUES

12" HI-FI LP's  
Scellés  
REGULIER 4.98 **.99c**

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX NON ENUMERES

Christmas Organ & Chimes  
12" HI-FI LP's \$1.49

DISQUES PATHE  
12" HI-FI Scellés

- |                         |                           |                           |
|-------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Rég. \$4.45. Sp. \$3.49 | 67005 Luis Mariano        | 67011 Marie José Neuville |
| 67018 Luis Mariano      | 67012 Marie José Neuville | 67015 Line Renaud         |
| 67022 Charles Trenet    | 67026 Annie Cordy         | 67007 Gloria Lasso        |
| 67028 Charles Trenet    | 67005 Gloria Lasso        | 67034 Marthe Altery       |
| 67038 Charles Trenet    | 67013 Marthe Altery       | 67010 Edith Piaf          |
| 67009 Tino Rossi        |                           |                           |
| 67024 Tino Rossi (Noël) |                           |                           |
| 67006 Gilbert Bécaud    |                           |                           |
| 67021 Gilbert Bécaud    |                           |                           |
| 67037 Gilbert Bécaud    |                           |                           |
| 67016 André Claveau     |                           |                           |
| 67017 Georges Guétary   |                           |                           |
| 67033 Georges Guétary   |                           |                           |
| 67004 Jean-Paul Filion  |                           |                           |
| 67019 Georges Louvain   |                           |                           |
| 67008 François Deguelt  |                           |                           |
| 67012 Compagnons        |                           |                           |

RICHARD VERREAU  
L.M. 2306 - A l'Eglise —  
L.M. 2390 - Chansons de Noël  
Rég. \$4.98. Spécial \$3.98

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 3 HEURES  
**MONTROSE**  
3168 Bélanger RA. 9-2833

## DEFIEZ L'HIVER... EN PORTANT

### un PALETOT

*Society Brand*



Ajoutez aux célèbres étoffes "Crombie" l'élégance de style et la coupe "Society Brand" et vous obtenez une apparence impeccable ainsi qu'une protection parfaite contre les rigueurs de l'hiver. Choisissez votre nouveau paletot parmi notre magnifique collection de "Saxonies", "Scotch Downs" et "Cashmeres".

**\$79.50** et mieux

**H. PREVOST** Liée

406 est. Sainte-Catherine — Angle Saint-Denis  
AV. 8-6153

## La crise du Congo va-t-elle devenir celle de l'ONU?

La crise ouverte au Congo ex-belge depuis le début de juillet traverse peut-être actuellement sa phase la plus critique: pour la première fois, en effet, l'action même des Nations Unies est menacée d'une interruption brutale ou, plus grave, risque d'être brisée et de voir ses membres, ses membres africains, s'affronter les uns les autres aussi bien dans les débats de New York que sur le sol congolais. Les gouvernements "activistes" parmi les jeunes Etats africains soutiennent à fond Lumumba, le reconnaissent lui seul comme chef légitime du gouvernement congolais et paraissent disposés à recourir à la force à la fois pour chasser l'équipe Kasavubu-Mobutu, pour éliminer toute trace d'influence belge et même occidentale et pour redonner le pouvoir à Lumumba. L'Union soviétique et les autres pays du bloc communiste appuient à fond cette

offensive et en prennent même à certains moments la tête, pour la simple raison qu'un régime Lumumba serait violemment anti-occidental et pratiquerait un neutralisme bienveillant à l'endroit de l'URSS. Depuis que l'Assemblée générale a décidé d'accorder la reconnaissance à la délégation nommée par le président Kasavubu et de l'autoriser à occuper le siège du Congo aux Nations Unies, Accra, Conakry, Le Caire, Bamako, et les autres capitales "activistes" ont rejoint Moscou dans ses critiques les plus acerbes de l'action des Nations Unies et n'hésitent plus à affirmer que l'ONU, sa représentation civile et son commandement militaire sont devenus un "instrument des puissances impérialistes". L'arrestation de Lumumba a porté à son comble l'exaspération de ces capitales d'autant qu'il semble bien que l'ex-premier ministre s'appretait à aller instituer à Stanleyville un gouvernement dissident que ses amis africains auraient reconnu immédiatement.

Vers l'éclatement?

La position de l'Organisation et du secrétariat général n'aurait jamais été aussi difficile: jusqu'ici en effet, Ghana, Guinée, RAU, tout en critiquant tel ou tel aspect de la politique suivie, participaient à l'opération et les pays communistes étaient seuls à la dénoncer systématiquement. Le retrait de leur contribution militaire — et sans doute aussi financière — décidé par la République arabe unie, le Ceylan, probablement le Ghana, la Guinée et le Soudan sous peu, sera peut-être suivi par la mise de leurs effectifs à la disposition d'un futur "haut commandement africain". Si, comme il est fort possible, ce haut commandement décidait d'engager une action directe au Congo pour appuyer un

régime dissident et redonner le pouvoir à Lumumba, un grave conflit armé entre Africains serait pratiquement inévitable. Et comme Moscou ne manquerait pas de fournir un appui substantiel à cette entreprise des activistes africains, l'Occident serait amené à riposter et le Congo ne pourrait plus, ni l'Afrique noire avec lui, échapper à la guerre froide.

Si pour apaiser les activistes, l'ONU obligeait Mobutu à libérer Lumumba, elle ne se ménerait qu'un répit: libre, l'ancien premier ministre tenterait aussitôt de reprendre le pouvoir et le conflit armé n'aurait été que retardé.

De plus en plus, une sorte de division paraît se faire parmi les nouveaux Etats africains entre les nationalistes modérés et les nationalistes activistes et anti-occidentaux. Chez les premiers, on trouve notamment la Tunisie, le Cameroun, la Nigéria, les Etats de la Communauté, chez les autres le Ghana, la Guinée, la R.A.U., le Maroc, le Soudan, le Mali. Dans le présent débat, les premiers appuient généralement le président Kasavubu alors que les seconds sont les partisans virulents de Lumumba.

En s'appuyant délibérément sur le bloc communiste, fût-ce par tactique, les premiers gravent d'une lourde hypothèque la jeune indépendance de l'Afrique, cependant qu'en intervenant délibérément dans les affaires intérieures d'autres Etats, ils compromettent gravement les chances de cette unité africaine qu'ils ne cessent par ailleurs de réclamer. Certains leaders, MM. Nkrumah et Nasser au premier rang, donnent décidément trop l'impression de vouloir imposer aux autres Etats leur conception de l'unité africaine et de juger souverainement de la "qualité du nationalisme" des autres chefs d'Etat ou de gouvernement.

On ne peut contester que l'ingérence de certains Etats africains à singulièrement compliquée la situation congolaise et réduit l'efficacité de l'ONU. Selon que triomphera dans ce débat, et dans les autres à venir, la sagesse des Bourguiba, des Mamadou Dia, des Ahdjio, des Balewa ou la passion des Nkrumah, Nasser, Keita et Sékou Touré, l'Afrique fera un apprentissage passible ou douloureux, voire sanglant, de l'indépendance.

J.M.L.

**EXCEPTIONNELLEMENT**  
NOTRE MAGASIN EST OUVERT LES JEUDIS SOIRS ET  
LES VENDREDIS SOIRS JUSQU'A NOEL  
FACILITE DE STATIONNEMENT

**CINEMA-PHOTO**

- Ciné-caméras, 8 et 16 MM.
- Projecteurs 8 et 16 MM., sonores et muets
- Caméras fixes
- Projecteurs fixes
- Projecteurs opaques
- Enregistresseurs magnétiques
- Visionneuses, 8 et 16 MM.
- Presses à coller
- Ré-enrouleurs
- Ecrans — Trépieds
- Lampes — Bobines
- Rubans magnétiques Etc., etc.

GRAND ASSORTIMENT DE FILMS FIXES  
35 m.m. en BANDES  
• EDUCATIFS  
• RELIGIEUX  
• PROFANES  
• RECREATIFS

RCA 16 m.m.

Kodakscope Pageant 16 m.m.

Ampro 16 m.m.

Bell & Howell 16 m.m.

Ciné-caméra Beaulieu

Leica 35 m.m.

Tous les ACCESSOIRES

"La plus ancienne maison spécialisée"

**H. de LANAUZE INC.** MONTREAL, P. Q.  
1027, RUE BLEURY, Téléphone: UN. 1-2825\*

Notre clientèle sérieuse de 38 années peut témoigner de notre expérience; nous la remercions de son encouragement

**CLASSIQUES**

- Les appareils CLASSIQUES les plus recommandables qui permettent les réalisations professionnelles.

**AUTOMATIQUES**

- Les appareils AUTOMATIQUES pour ceux qui n'ont pas le temps et croient ou espèrent réaliser des merveilles sans autre préoccupation.

## Un actif considérable

DONT UN BILAN NE SAURAIT PARLER...

C'est notre grande famille, celle que forment les quatorze mille employés de la B de M, au service de deux millions et trois quarts de clients dans toutes les sphères de la vie, d'un océan à l'autre. Il n'y aurait pas de B de M sans tous ces gens qui constituent notre actif le plus précieux, celui dont un bilan ne saurait parler.

## HOMMAGE

"Il est toujours réconfortant d'être témoin de l'activité de nos succursales, et je dois dire que cette année j'ai grandement admiré l'excellente façon dont notre personnel s'est comporté dans les conditions créées par une situation monétaire difficile et une concurrence serrée." Voilà ce qu'a déclaré M. R. D. Mulholland, directeur général de la B de M, lors de la 145ème assemblée annuelle des actionnaires.

"C'est dans des circonstances comme celles-là qu'on peut le mieux juger de la qualité d'un personnel et je puis vous assurer que le nôtre,

grâce au merveilleux esprit qui l'anime, est sorti de cette épreuve avec tous les honneurs. Je tiens à lui exprimer notre gratitude et à le remercier sincèrement de la part importante qu'il a prise à nos réalisations.

"Les manifestations habituelles de gratitude laissent toujours quelque peu à désirer, mais je veux aussi remercier tout spécialement les membres de l'équipe de la direction, au siège social et dans chaque division, pour leur merveilleux esprit de collaboration et la façon dont ils se sont acquittés de la lourde tâche que l'année écoulée nous a apportée."

**MA BANQUE**  
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS

**B de M**

**BANQUE DE MONTREAL**  
La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Pour dîner...  
...ou après  
Musique et gaieté  
avec

**LOS DINESCOS**  
Chaque soir à l'élégant  
**INDIAN ROOM**  
Ste-Catherine, près Drummond  
Stationnement gratuit  
chez Tilden



Le chef...

(Suite de la première page)

intellectuelle." M. Lesage: Je me lève sur une question de privilège personnel. Il est de mon devoir de rétablir la vérité sur cet incident auquel le chef de l'opposition a fait allusion; c'est mon devoir, car j'y ai participé.

M. Talbot: Je proteste. L'article 270 est clair. Tout ce qu'un député affirme en s'expliquant doit être tenu pour vrai. Il ne peut y avoir de débat. Le règlement vaut pour le premier ministre comme pour les autres.

M. Lesage: Je me lève sur une question personnelle de privilège. J'ai demandé hier au chef de l'opposition — "Prétendez-vous que cette loi est socialiste et communiste: il m'a répondu — "certainement!"

M. Talbot: encore une fois en vertu de l'article 270...

M. Lesage: Mais c'est la vérité et vous ne pouvez pas le nier!"

M. Talbot: J'ai simplement dit qu'il s'agit d'une loi socialisante et je le pense..."

Les journalistes protestent. Voici le texte de la déclaration de la tribune de la presse:

"Le chef intermédiaire de l'opposition, M. Antonio Talbot, s'en est pris personnellement à deux membres de la tribune de la presse du parlement de Québec, M. Pierre Laporte, président, et M. Henri Dutil, secrétaire.

"Les reproches faits à ces deux journalistes sont mal fondés. Ils ont tous deux écrit que M. Talbot a dit "certainement" quand le premier ministre lui a demandé si la loi sur l'assurance-hospitalisation était "socialiste ou communiste". Plusieurs journalistes peuvent témoigner de ce fait.

"Que les règlements de la Chambre aient ensuite obligé les députés à accepter la déclaration de M. Talbot à l'effet qu'il n'avait pas dit cette chose change rien au fait qu'il l'a dit ou non dit. C'est purement une question de procédure parlementaire.

"La tribune de la presse proteste contre l'attitude de M. Talbot. Ce n'est pas la première fois cette année qu'il s'en prend à des journalistes. Il n'a d'ailleurs pas été le seul à le faire.

"Les membres de la tribune de la presse du parlement de Québec font consciencieusement leur métier de journalistes. Si les propos tenus par un député de l'Union nationale ou de l'autre parti rendent un son désagréable dans les journaux il n'a qu'à s'en prendre à lui-même."

Le gaz naturel...

(Suite de la première page)

privileges de ses membres; et de constater l'ultra vires et la nullité de l'arrêté en conseil numéro 1621, dans la mesure où il viole cette indépendance, ces immunités et privilèges."

Le juge Salvas a pris la requête en délibéré et, avec le consentement des procureurs en présence, a ordonné que l'on procède à l'enquête sur la vente du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec et les faits entourant cette vente.

Le premier témoignage. C'est alors que Me Georges Pelletier, — après avoir affirmé, en réponse à Me Masson, que "les procureurs n'ont pas l'intention d'attaquer aux droits et immunités parlementaires des députés et des conseillers législatifs, — a énuméré une liste de "lois pertinentes aux cadres de l'enquête" sur l'affaire du gaz naturel.

Immédiatement après, Me Gérard Lévesque a appelé le premier témoin à comparaître devant la commission et procédé à l'interrogatoire de M. Raymond Latreille. Celui-ci a alors produit un à un les rapports annuels de l'Hydro-Québec depuis sa fondation en avril 1944; pour chacun de ces rapports, il indiquait les pages où il était question du réseau de gaz naturel.

M. Latreille, qui est le seul des cinq commissaires actuels de l'Hydro-Québec ayant fait partie de la première équipe de commissaires, a ainsi été amené à préciser en quoi consistait le service de distribution du gaz ou exploitait la Commission hydro-électrique dans la région de Montréal après l'établissement de la Montreal Light Heat and Power.

Le réseau comprenait une ossature de conduites principales à haute pression, à laquelle étaient reliés 750 milles de tuyaux secondaires (ou conduites à basse pression), a-t-il déclaré. Grâce à un régulateur, le lien était assuré entre ces conduites secondaires et une centaine de mille de tuyaux de service débouchant dans les usines ou les maisons.

Aux endroits stratégiques, a précisé M. Latreille, soit à Ville LaSalle, à Beaumont et à Hochelaga, quelque 29.000.000 de pieds cubes de gaz manufacturé à l'usine de Ville LaSalle, étaient emmagasinés dans des réservoirs.

"Ce système de distribution était détenu en propre par l'Hydro-Québec", a affirmé M. Latreille.

Propriétés de l'Hydro. Le commissaire chargé du service du gaz a par la suite expliqué que le gaz provenait d'une usine appartenant à la Montreal Coke and Manufacturing Company, compagnie qui appartenait à parts égales à l'Hydro-Québec et à Coppers Company, une compagnie américaine ayant son siège social à Pittsburgh.

A son tour, la Montreal Coke and Manufacturing Company était propriétaire de Keystone Transport; cette compagnie de transport possédait entre autres 12 navires qui transportaient annuellement de 500.000 à 600.000 tonnes de charbon provenant de la Pennsylvanie (cel de la Nouvelle-Ecosse contenant trop d'impuretés pour en tirer du gaz).

L'Hydro-Québec, a précisé M. Latreille, détenait 75 pour cent des actions de Keystone Transport tandis que Coppers Company n'en détenait que 25 pour cent.

De plus la compagnie chargée d'écouler le coke de la Montreal Coke and Manufacturing, LaSalle Coke Company, était une filiale à cent pour cent de la Commission hydro-électrique. Telle était la situation en 1944.

Le rapport pour l'année 1945 indique que les commissaires se sont repartis les tâches à accomplir. M. Latreille s'est alors vu confier le service de distribution du gaz; il en est demeuré le responsable jusqu'à la vente du réseau en 1957.

Le gaz naturel. Ce n'est que dans le rapport sur les activités de l'année 1953, qu'on parle, pour la première fois, du gaz naturel: les usines de gaz manufacturé, prévoit-on, ne suffiront plus, et ce "très prochainement", à répondre à la demande; on signale que la Trans-Canada Pipeline projetée de construire un gazoduc qui servirait à transporter le gaz naturel de l'Alberta.

Des études ont d'ailleurs été entreprises pour "déterminer s'il est dans l'intérêt général que le gaz naturel soit amené à Montréal". Le 6 juin 1952, la firme newyorkaise d'ingénieurs conseils Ford Bacon and Davis a présenté le premier rapport portant sur les études qu'elle a entreprises à la demande de l'Hydro-Québec; ce rapport est

La Chambre vole...

(Suite de la page 3)

facile à franchir. Il faut de la mesure et de la prudence pour ne pas déraiser; la conception chrétienne des droits et des devoirs des individus et des familles. Il faut respecter la liberté de ces deux groupes et cultiver plutôt leur sens de la responsabilité.

M. Bertrand a déclaré que la "sociologie chrétienne ne veut pas que, sous prétexte de protéger le citoyen, on le brime dans ses libertés essentielles. Pariant en suite du rapport Tremblay, l'orateur a dit qu'on trouve dans ce document tous les éléments d'une politique de fierté et de grandeur pour les Canadiens français.

Le député de Missisquoi a regretté que la loi en discussion ne corresponde pas à cette politique de fierté et de grandeur dont parle le rapport Tremblay.

M. Bertrand a dit que le premier ministre a choisi la solution la plus simple. Il est dit pourquoi chercher? Il a pris le système fédéral pour l'appliquer à la province de Québec.

Or, dit M. Bertrand, je réaffirme que cette loi ne répond pas à la doctrine sociale de l'Eglise et aux principes énoncés dans le rapport Tremblay. Ça ne veut pas dire que M. Lesage n'est pas un bon catholique. Mais il a subi l'influence d'Ottawa. Le premier ministre aurait pourtant eu l'occasion de poser un geste d'autonomie et de fierté provinciale: il aurait pu aller chercher l'argent nécessaire à Ottawa pour les appliquer dans le respect de notre mentalité et de nos prérogatives.

Nous croyons que cette loi engendrera une bureaucratie pointilleuse et tatillonne. Mais, nous, nous sommes par ailleurs pour l'aide aux pauvres gens, et c'est pourquoi nous voterons pour cette

un "estimé du marché du gaz naturel sur l'île de Montréal". En septembre 1953, de même que dans les mois qui suivront, le service de distribution du gaz de la Commission hydro-électrique du Québec, présente un mémoire à la Commission de l'Alger sur la conversion totale du gaz naturel. Elle affirme alors avoir vendu, en 1952, 3.800.000 de pieds cubes de gaz manufacturé à ses quelque 250.000 clients montréalais.

Poursuivant son témoignage, M. Latreille souligne que l'Hydro-Québec a constitué, le 15 janvier 1954, un comité du gaz naturel chargé d'étudier le rapport de la firme Ford, Bacon and Davis, et de présenter éventuellement un rapport sur la quantité de gaz naturel que l'Hydro-Québec devrait acheter de la Trans-Canada Pipeline ainsi que sur le type de contrat qu'elle devrait signer avec cette dernière compagnie.

La conversion totale. Ce comité est composé de M. Latreille, comme président, ainsi que de MM. J.W. Macinnon, directeur général de l'Hydro; Léo Roy, ingénieur en chef des services auxiliaires; J.E. Cross, ingénieur en chef de la division du gaz; Conral Laverdure, ingénieur en chef adjoint de la même division; et de E.A. Lemieux, contrôleur. Le comité devait par la suite s'adjoindre les services de M. Rock Boyer comme secrétaire.

Dans une lettre en date du 29 juillet 1954 et adressée à M. Potvin, le président de l'Alger, M. Latreille déclare qu'il y a "quatre possibilités d'aménagement du gaz naturel dans la région de Montréal: 1) continuer avec le système actuel de gaz manufacturé; 2) fournir du gaz naturel dans une partie de notre territoire et du gaz manufacturé dans la région avoisinant l'usine (à Ville LaSalle); 3) distribuer un mélange de gaz manufacturé et de gaz naturel; 4) fournir du gaz naturel par tout le territoire.

Dans son rapport final, présenté le 20 octobre 1954, le comité du gaz naturel devait adopter la quatrième solution en recommandant aux autorités de l'Hydro-Québec d'effectuer la conversion totale de son réseau de gaz manufacturé en un réseau de gaz naturel; en annexe, elle cite des précisions financières stipulées au début de cet article.

A l'issue du long témoignage de M. Latreille, témoignage au cours duquel il a déposé près de 30 documents, Me Lucien Tremblay a demandé l'ajournement de l'audition de façon à lui permettre d'étudier les documents déposés avant de contre-interroger le témoin.

Le juge Salvas a aussitôt accédé à cette requête du procureur de l'Union nationale et a ajourné la séance à 10h. 30 mardi matin.

Congo...

(Suite de la première page)

Défendant avec vigueur la nature et l'esprit de l'action des Nations Unies dans la jeune république, M. "H" a dit que "tout s'écroulerait" si l'ONU se retirait du Congo. Il a dit ne pas pouvoir croire que quiconque réclamera la fin de l'activité de l'ONU dans ce pays "étant donné les conséquences qu'aurait dans la présente conjoncture une telle décision". Niant avec colère qu'il soit "un instrument des puissances impérialistes" comme le réclament les soviétiques, Hammarkjöld a dit que le fait d'affirmer que l'ONU a échoué ou va échouer au Congo représente une attitude dangereuse.

loï en 2e lecture, si imparfaite qu'elle nous paraisse. Après la voix des avocats, dit le député de Champlain, je veux faire entendre la voix du peuple.

Le principe de l'assurance-hospitalisation, dans le peuple, nous en sommes, poursuit M. Belle-marre. Je suis en faveur du principe du bill pour des motifs humanitaires qu'il serait oiseux d'énumérer.

Le député de Champlain a brossé un tableau de la situation qui prévalait dans son comté en 1945 au point de vue médical.

Nous n'avions pratiquement pas de médecins spécialisés; nous avions un seul hôpital, celui de St-Joseph de Trois-Rivières. Il a fallu pendant 15 ans prendre des mesures pour paver la voie à l'assurance-hospitalisation. Nous avons construit plusieurs hôpitaux et une floraison de médecins a surgi dans le comté.

La droite...

(Suite de la première page)

groupes de parlementaires qui n'auraient ainsi pas la possibilité d'échanger des coups.

Debré: vers l'Algérie "algérienne". C'est le premier ministre Michel Debré qui avait ouvert le débat par une importante déclaration dans laquelle il a dit que le gouvernement était résolu à mettre en oeuvre sans délai la politique de l'autodétermination en Algérie et d'ici que les Algériens se prononcent définitivement sur leur avenir, à édifier une "Algérie algérienne" dotée de ses propres institutions.

Au cours du débat, un ancien député gaulliste, M. René Moati, a annoncé qu'il abandonnait son siège afin de protester contre la politique algérienne du chef de l'Etat. Originaire lui-même de l'Algérie, M. Moati est le premier député à démissionner depuis les débuts de la Cinquième République.

De Gaulle en danger. D'autre part, les autorités françaises prennent au sérieux la possibilité que l'on tente d'assassiner de Gaulle, durant la tournée qu'il accomplira en Algérie à compter de vendredi. Des rumeurs veulent que des "commandos" de la droite complotent pour l'enlever.

"Il y a mille hommes désespérés, en Algérie, prêts à prendre le risque personnel de tenter de le tuer", a dit un ministre du cabinet.

Des rapports émanant du gouvernement révèlent que certaines personnes ont porté à Alger, un "intérêt insusé et inquiétant" à des détails précis de la tournée de de Gaulle et aux mesures qui seront prises pour le protéger.

La canalisation du...

(Suite de la page 3)

canal du Richelieu; Ottawa décide en 1915 de le creuser à 12 pieds dans toute sa longueur; ce travail a été fait jusqu'à St-Ours; de là à Chambly, la profondeur est de dix pieds.

Depuis 21 ans, quelque \$100.000, par année ont été consacrés aux travaux du Richelieu. Il reste à régler le problème des inondations printanières dans les sections de la baie Missisquoi. Le barrage de l'île Fryer, en partie terminé en 1939, au coût d'un million, ne pourrait être utile à moins d'y consacrer encore six millions. De même, le barrage abandonné par l'Hydro-Québec pour la production d'énergie à Chambly pourrait contribuer à résoudre le problème, mais rien n'a été tenté.

La Commission conjointe internationale attend qu'un ordre du gouvernement fédéral pour reprendre l'étude préliminaire de 1937, puisque rien n'a été fait depuis. Selon M. Dansereau, elle pourrait établir les données du problème de creusement d'un canal de 12 pieds, dans un délai d'environ trois mois.

Vice-président de Guy Tombs Ltd, amateurs de Montréal, le Dr L. C. Tombs a relaté l'initiative de son père, M. Guy Tombs, armateur qui n'a pas hésité à adapter une flotte de barges "diesel" qui se rendent jusqu'à New-York.

Ces sept barges transportent à chaque voyage vers New-York 250 tonnes de papier-journal chacune; elles en reviennent avec des cargaisons diverses. M. Tombs a insisté sur le regain d'embauche et le développement que pourrait prendre la vallée du Richelieu si le canal était de meilleures possibilités.

Membre du personnel administratif du port de New-York,

M. Holubowicz a marqué l'intérêt du port de New-York pour le canal du Richelieu et le canal Champlain, son prolongement aux Etats-Unis. Il a souligné que les ingénieurs de l'armée américaine auraient besoin de \$950.000, pour compléter les travaux préliminaires, travaux de génie qui permettraient d'entreprendre un meilleur aménagement du canal américain. Il a noté la rencontre des membres de la Chambre de commerce du Québec avec les représentants américains de Burlington, Vermont, le 18 mai dernier, comme marque d'intérêt de divers groupes américains. L'on voit aux Etats-Unis dans la voie navigable du Richelieu-Hudson la clé de l'industrialisation de la vallée de la rivière Hudson et du bassin du lac Champlain, mais, tout en étant optimiste, les études définitives ne sont pas encore à point.

La Commission...

(Suite de la première page)

rapports intéressants un grand nombre, sinon principalement, des anglophones qui, eux, ne sont généralement pas bilingues. Quant aux lettres adressées à M. Potvin, il a simplement déclaré qu'il était tout à fait normal de présenter en anglais des rapports rédigés en anglais.

A l'issue de la séance de la Commission Salvas, Me André Nadeau, conseiller auprès de la Commission, s'est déclaré satisfait de la façon dont s'était déroulée l'enquête au cours de la journée d'hier. "Une commission royale d'enquête, a-t-il souligné au représentant du "Devoir", doit travailler dans le calme."

Si fine cuisine et bonne musique vont de pair, c'est à La Loire qu'elles s'accordent le mieux.



Dans un cadre enchanteur, avec Sacha et son trio, venez déguster vos mets préférés servis avec le service que vous attendez.

The WINDSOR Hotel

\*Tous les soirs, sauf le dimanche.

IL N'EST PAS TROP TOT POUR RETENIR UNE TABLE DE FAMILLE POUR LE DINER DE NOEL.

OUI, UN FAUTEUIL À DOSSIER ENTièrement ABAISSABLE

— sans supplément —

À BORD DES AVIONS DU CANADIEN PACIFIQUE SEULEMENT,

vers TORONTO, WINNIPEG et VANCOUVER



Canadian Pacific AIRLINES

Les nouveaux fauteuils de lise, en première classe, vous donnent plus d'espace pour vous détendre et leur angle d'inclinaison, qui est augmentée de 50%, vous permet de dormir en tout confort. Larges appuis-pieds exclusifs! Tout cet espace supplémentaire—plus que ne vous offre aucune autre compagnie aérienne nord-américaine—sans frais supplémentaires. Plus d'espace en classe touristique également!

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU UN. 1-9361

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

ANNONCE L'OUVRETURE DE 3 NOUVELLES SUCCURSALES



8595 est, rue Hochelaga, angle Baldwin



290 ouest, boul. Chabanel, angle Tolhurst



2200 est, rue Fleury, angle Parthenais



Cadeaux de Noël remis aux premiers 3,000 déposants

48 succursales

OUVERTES TOUS LES SOIRS de 7h. à 8h.

# Le premier ministre Lesage:

## "Nos hôpitaux catholiques seront protégés"

QUEBEC — (DNC) — Le premier ministre de la province de Québec a affirmé à l'Assemblée législative hier que n'essent été les engagements pris par l'Union nationale, sans consulter les Chambres et sans le dire au peuple, sur le budget de l'an prochain, il aurait été possible de financer le programme d'assurance-hospitalisation sans recourir à de nouvelles sources de revenu.

Les engagements pris pour l'année fiscale 1961-62, a-t-il dit, sont de l'ordre de \$130 millions. Nous ne le savions pas et ne pouvions le savoir, car l'Union nationale a toujours prétendu qu'elle présentait à l'électorat un budget équilibré.

Hier soir le premier ministre a exposé les vues du gouvernement sur les principes essentiels du projet de loi sur l'assurance-hospitalisation: l'universalité, la gratuité et les contrats individuels avec les hôpitaux.

MM. Daniel Johnson, député (UN) de Bagot, et Georges Lapalme, procureur général, ont également participé au débat.

M. Johnson a reproché au gouvernement de violer les principes préchés par le rapport Tremblay et de ne pas saisir l'occasion de réclamer du gouvernement fédéral une meilleure protection pour les hôpitaux catholiques.

M. Lapalme a dit que M. Johnson continue à promener les "confessionnaires" en politique, comme il l'a fait récemment dans le comté de Rouville. Les hôpitaux catholiques, a-t-il dit, reçoivent exactement le même traitement que les autres. Il a demandé au député de Bagot de cesser de laisser planer le spectre du "gouvernement protestant et anglais" d'Ottawa.

### M. Lesage

M. Lesage a dit que le chef de l'opposition a critiqué l'universalité et la gratuité de l'assurance-hospitalisation. M. Talbot, continue le premier ministre, a dit que la loi était scissiparante. C'est là l'argument invoqué à toutes les fois par les conservateurs lorsqu'il s'agit d'une loi sociale.

"J'ai l'impression que les réactionnaires d'en face vivent à

l'âge de la pierre", dit le premier ministre. Ils oublient que les conditions ont changé depuis 50 ans. Au début du siècle la population de notre province était rurale à 80 p.c. Aujourd'hui elle est urbaine à plus des deux tiers. Autrefois on pouvait s'en remettre à la charité des parents et amis, mais aujourd'hui un résident des villes ne connaît même pas le voisin qui demeure sur le même palier que lui. Les nouveaux besoins sociaux ont provoqué l'intensification et l'extension des mesures de sécurité sociale. La loi de l'assurance-hospitalisation est un peu en avant dans le domaine social.

M. Lesage a déploré l'absence jusqu'ici d'un organisme de consultation interprovincial qui aurait pu prendre l'initiative des mesures de sécurité sociale au Canada.

Le premier ministre a ensuite réitéré un argument du Dr Leclerc qui avait dit que le gouvernement aurait dû agir comme l'a fait M. Sauvé au sujet des subventions aux universités, demander à Ottawa d'accorder un droit de taxation plutôt qu'un subsi-

M. Lesage a cité les chiffres suivants:

En 1961 l'assurance-hospitalisation coûtera \$550,000,000 dans tout le Canada. Pour le Québec le coût sera de \$139,000,000. Il y aura 4 millions de jours d'hospitalisation. Le gouvernement fédéral paiera \$72,500,000, ce qui laissera pour le Québec \$53,000,000, plus \$2,000,000 d'administration, soit \$55,000,000 au total. Actuellement l'assistance publique coûte \$30,000,000. Nous devons donc trouver \$25,000,000 de plus.

Le printemps dernier, dit M. Lesage, nous avions cru pouvoir financer le programme libéral sans nouvelles taxes. Mais l'héritage financier que nous a laissé l'Union nationale est tel que nous devons nous résoudre à chercher de nouvelles sources de revenus.

Les engagements pris par l'Union nationale, donc à notre insu, pour l'année fiscale 1961-62 sont de l'ordre de \$97 millions.

L'Union nationale a sciement caché à la province le véritable état des finances provinciales. Nous avons pourtant entrepris des réformes qui devraient nous faire récupérer des sommes considérables. Je soumettrai à la Chambre, avant l'ajournement des fêtes, un projet pour le financement de ce plan.

### M. Daniel Johnson

Le premier ministre, a dit le député de Bagot, nous a parlé du rapport Tremblay. Ce qui est amusant et un peu triste, c'est que la première loi qu'il nous apporte ici, comme premier ministre du Québec, est une loi qui contredit toutes les recommandations du rapport Tremblay en matière de législation sociale.

Selon son habitude, le premier ministre a voulu créer un écran de fumée. Il a voulu se raccrocher à de grands principes, mais le rapport Tremblay dont il se réclame a pris soin de cataloguer et de marquer une fois pour toute la politique qu'il a contribué à appliquer lorsqu'il était ministre à Ottawa.

Il déclare que cette loi provient d'un principe que la province de Québec a rejeté à plusieurs reprises, principe cher à Mackenzie King, en vertu duquel on taxe tous les gens, même ceux qui n'ont pas les moyens de payer, pour ensuite distribuer de l'argent à tous, même à ceux qui n'en ont pas besoin. Ce nivelage, dit le député de Bagot, est un principe faux.

M. Daniel Johnson poursuit en affirmant que la loi actuelle ne représente aucun effort d'adaptation aux besoins de la province de Québec.

Elle ne représente aucun effort pour adapter les fonds qui viennent d'Ottawa. Ces fonds, dit-il, on aurait pu les obtenir d'Ottawa pour les appliquer de façon moins inquiétante pour nos hôpitaux, moins inquiétante pour nos institutions françaises et catholiques.

M. Johnson a lu des articles de journaux pour affirmer que l'autorité fédérale aura droit d'inspection. Avant longtemps, dit-il, si cette loi est appliquée dans sa forme actuelle, il s'en suivra l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires provinciales et du gouvernement provincial dans les hôpitaux.

Nous ne parlerons pas de croque mitaine et de sorcière, dit M. Johnson, mais déjà un comité fédéral a commencé à avorter les provinces de ne pas faire ceci ou de prendre garde à cela dans le domaine de l'assurance-hospitalisation.

Si la loi passe dans sa forme actuelle, affirme M. Johnson, nos hôpitaux seront étatisés et placés sous le contrôle d'un comité fédéral. C'est là, dit-il, que nous menons le lâchage du parti libéral.

L'assurance-hospitalisation m'intéresse depuis longtemps,

dit M. Johnson. J'ai assisté à des congrès sur la question. Dans l'Ontario, note-t-il, 80% des dettes des hôpitaux sont à la charge des hôpitaux catholiques qui, souvent, dit-il, à cause de leur caractère confessionnel reçoivent moins d'assistance de l'Etat.

Ces hôpitaux nous ont demandé de profiter des négociations sur l'assurance-hospitalisation avec Ottawa, dit-il, pour écarter le risque que leur caractère confessionnel...

M. Lapalme: C'est une chose stupide. C'est effrayant de faire pareille démagogie en Chambre.

M. Johnson: J'affirme de mon siège de député, monsieur le président, que les hôpitaux catholiques du Canada...

Il se produit du tumulte et le président intervient pour rappeler à la Chambre à l'ordre et demander aux auditeurs dans les galeries de garder le silence.

M. Johnson se lève et poursuit en disant que le procureur général qui veut sauver les Canadiens français d'outre-frontière aurait une belle occasion de rendre service à la population canadienne-française et catholique de la province de Québec.

Le problème de l'assurance-hospitalisation est un problème que nous connaissons. Comme député, nous avons été en contact avec la population. Nous avons reçu des milliers de confidences, nous avons été des confesseurs.

A ce mot de "confesseur", un immense éclat de rire s'élève du côté libéral.

M. Georges Lapalme

Le procureur général s'en est d'abord pris à l'esprit qui a animé le discours de M. Johnson. On reconnaît bien sa mentalité de "confesseur", dit-il.

Il rappelle que l'U.N. a voté tous les ans depuis 1952 contre les demandes de l'opposition libérale qui réclamaient un système d'assurance-hospitalisation. M. Duplessis a synthétisé sa pensée sur le sujet en disant un jour cette formule magique: "La meilleure assurance contre la maladie, c'est la santé".

M. Lapalme a accusé M. Johnson de jouer de la religion et d'avoir fait apparaître le spectre de l'Etat protestant s'emparant des communautés religieuses. C'est sa manière à lui de faire de la politique depuis toujours!

Le voilà un des premiers à l'élection de 1958 à tenter de faire passer les libéraux pour des communistes. Il a recommencé dans Rouville en trainant des confessionnaires sur la place publique...

M. Talbot: Je soulève un point d'ordre: l'orateur sort de son sujet.

M. Bernard Pinard: Le député de Bagot aurait dû sortir des confessionnaires et discuter la loi.

M. Lapalme a répliqué que le député de Bagot a traité la religion dans le débat. Je veux démontrer que, chez lui, c'est une chose qu'il aurait dû cesser de faire il y a longtemps.

M. Lapalme a dit que le député de Bagot est assez habile, qu'il a commencé par affirmer que les hôpitaux catholiques des autres provinces avaient demandé à M. Duplessis ou à l'un de ses successeurs de prendre prétexte d'une conférence avec Ottawa pour sauvegarder les hôpitaux catholiques.

Toujours ce spectre, dit-il, qu'il fait planer pour faire croire que le gouvernement "anglais et protestant" ne traitera pas de façon juste les hôpitaux catholiques. Or, la loi fédérale qui s'accroche à la nôtre ne fait pas de distinction et les hôpitaux catholiques recevront le même traitement que les autres.

M. Lapalme a dit que la liberté des hôpitaux est protégée en vertu du projet de loi. Ce projet ne laisse plus la liberté à l'individu de se priver de l'assurance-hospitalisation, parce qu'il en a absolument besoin.

En vertu de notre projet de loi on trouve le moyen de pourvoir jusqu'à la chapelle, de s'assurer que l'aumônier de l'hôpital sera payé. Et on se sert ensuite de la tribune de l'Assem-

### Sénat et chapeaux

OTTAWA — "Les chapeaux de la sénatrice Josie" ont fait l'objet de toutes les conversations lors du déjeuner et du thé de l'Association des femmes de parlementaires Conservateurs.

La septième sénatrice du pays, Mme Harry Quart, de Québec, a un faible pour les chapeaux flamboyants.

La nouvelle élue à l'auguste assemblée portait au déjeuner un chapeau création maison — feutre or orné d'une bande de vision or. C'est une création Josie, car tel est le surnom que les intimes donnent à la sénatrice dont le prénom est Joanna.

Le chapeau formait un contraste frappant avec le tailleur de tweed violet que Mme Quart avait revêtu pour le déjeuner et témoignait du penchant artistique de ce peintre du dimanche.

"Il y avait la coupe de cheveux du président Kennedy, maintenant on va parler des chapeaux de la sénatrice Josie," a déclaré une des invitées. Cependant, la coutume établie par la première sénatrice du pays, Cairine Wilson, est que les membres féminins siègent tête nue.

"Il faudra bien que je m'y habitue," a dit Mme Quart.

Le fait de proposer les "mauvais" libéraux de vouloir annihiler les bonnes oeuvres dans les hôpitaux. Est-ce que le député de Bagot finira par apprendre d'autres chansons que celle-là?

M. Lapalme a reproché au député de Bagot d'avoir dit que le projet de loi ne représente aucun effort. Nos amis d'en face, dit-il, ont une drôle de conception de la théorie de l'effort. Tout leur effort, à eux, a consisté à nommer une commission d'enquête, qu'ils ont installée dans un immeuble loué pour dix ans. Ils l'ont installée pour longtemps, le temps de faire... Un cours classique complet et probablement une couple d'années de spécialisation! Elle n'a soumis aucun rapport. Elle ne s'est même pas donné la peine de se mouvoir et de se doter d'un système de climatisation. Voilà la théorie de l'effort pour nos amis.

Je me demande pourquoi les députés de l'Union nationale n'ont pas agi avant aujourd'hui pour donner au peuple ce qu'il demandait. Ceux des leurs qui partent aujourd'hui, conclut-il, c'est en général pour cause de maladie. Ils auraient pu profiter de l'assurance-hospitalisation!

Une jupe en corolle, une veste coquette avec de minuscules boutons nacrés comme garniture seulement — ils se fixent facilement par en-dessous, un élégant manteau et le béguin assorti, peuvent être taillés sur les vêtements avec lesquels les poupées sont généralement vendues.

Une petite maman aime laver la garde-robe de sa fille, beaucoup plus d'auteurs que les vrais mamans; et il est donc sage de prévoir un grand nombre de robes et manteaux pour pouvoir supporter sans pleurs les hasards de la lessive faite par les bambines.

Quoique le feutre soit lavable, il demande quelques précautions: eau froide et savon spécial. Les petites filles devront en être averties.

Le coton et la flanelle se font en couleurs lavables et sont, de ce fait, parfaits pour les robes et chemises de nuit de la poupée. Les serviettes de bain usées feront de superbes robes de chambre en tissu éponge et un mou-

### La Femme

## au FOYER et dans le MONDE

### Des vêtements pour la poupée feront la joie des fillettes

A Noël, les petits garçons demanderont sans doute les jouets les plus modernes, missiles et fusées, mais les petites filles réclameront toujours des poupées. Et la plus belle des poupées du monde aura un trousseau complet avec elle!

La mère ou la tante qui aime la couture peut facilement faire plaisir à la fillette en confectionnant une robe ou deux pour la poupée que celle-ci recevra à Noël; elle peut aussi faire un trousseau charmant pour la poupée de l'année dernière.

Pour exécuter rapidement de ravissants vêtements, le cercle de couture local suggère l'achat de quelques verges de feutre de couleurs gaies pour confectionner jupes, manteaux, bonnets et ensembles pour la poupée. La petite maman pourra facilement mettre et ôter ces costumes et elle n'en sera que plus heureuse.

Les vêtements les plus pratiques sont ceux avec lesquels la petite fille doit pouvoir s'amuser facilement. Laissons donc fixés nœuds de ruban et boutons. Les spécialistes du cercle Singer recommandent l'emploi de boutons-pressions sous ceux-ci, car ils sont faciles à ouvrir et à fermer.

choir est d'habitude assez grand pour un chic jupon garni de dentelle. Un linge à vaisselle se transformera en une robe de nuit dernier cri pour la poupée.

Les robes habillées, plus délicates, pourront être en nylon ou en térétylène, mais les coutures demandent à être cousues soigneusement pour éviter de se défaire. Elles se laveront fort bien et ne réclameront pas de repassage, heureusement, car c'est généralement là que les petites mamans perdent toute leur ardeur.

Les vêtements les plus pratiques sont ceux avec lesquels la petite fille doit pouvoir s'amuser facilement. Laissons donc fixés nœuds de ruban et boutons. Les spécialistes du cercle Singer recommandent l'emploi de boutons-pressions sous ceux-ci, car ils sont faciles à ouvrir et à fermer.

### Heure mariale au Bon-Pasteur

La Garde d'honneur C.I.M. invite ses membres à une réunion en l'honneur du Saint-Coeur de Marie dimanche, 11 décembre, à la suite des vêpres chantées à 3h. à la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke. Les cérémonies se termineront par le salut du saint Sacrement. Fidèles et associés seront bienvenus en grand nombre.

### Comment vos pensées peuvent vous garder bien portant

La moitié des malades aujourd'hui souffrent d'un mal qu'ils pourraient guérir eux-mêmes! Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de décembre ce qui cause la "maladie psychosomatique" et comment vous devez diriger vos gestes et vos pensées si vous voulez éviter cette affection, la plus répandue qui soit. Achetez votre Sélection de décembre dès aujourd'hui!

**CHEMISES**

*Jorsyth*



**Spécialités :**

**CHEMISES 13½ à 20**

**SOUS-VETEMENTS 32 à 52**

**H. PREVOST Liée**

406 est, Sainte-Catherine — Angle Saint-Denis

AV. 8-6153

L'universalité

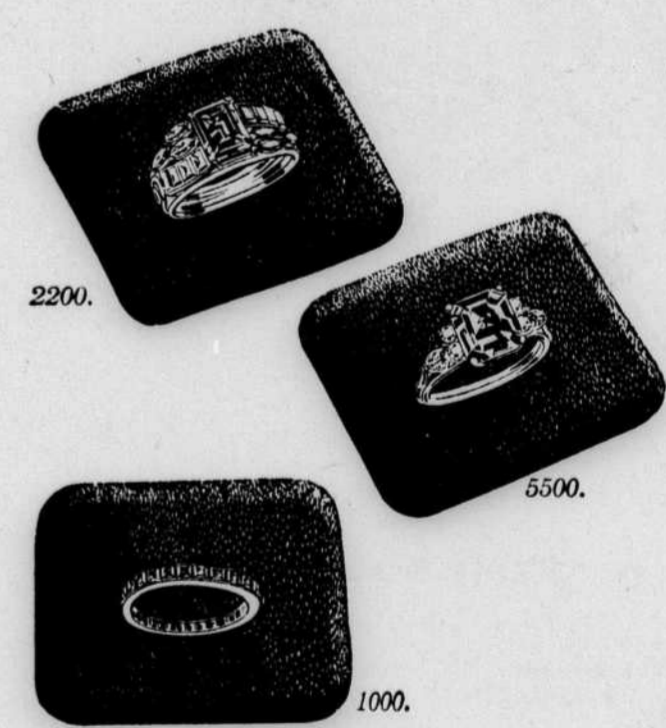
L'universalité a de grands avantages, dit M. Lesage. Le système sélectif entraîne d'énormes dépenses. On a constaté au Nouveau-Brunswick, par exemple, qu'il était impossible dans nombre de cas de percevoir la prime.

de chez **BIRKS** pour Noël

LES TROIS MAGASINS OUVERTS

**JEUDI et VENDREDI SOIR**

**Square Phillips • Dorval • Rockland**



**EMERAUDES ET DIAMANTS**

L'art s'exprime de mille façons... parmi lesquelles nous retrouvons des chefs-d'oeuvre de joaillerie. Fidèle à la tradition Birks, l'artiste généralement inspiré crée des bijoux d'une beauté éternelle.

Montages en platine

**BIRKS**

JOAILLIERS

Service d'achats: Appelez UN. 6-1411, poste 391

Solde d'avant Noël, 8, 9 et 10 décembre

**Parfums français importés**

GRANDES MARQUES

**à moitié prix**

Joli emballage de fantaisie (léger supplément)

OUVERT de 8 h. du matin à 8 h. du soir durant ces 3 jours

**STATIONNEMENT GRATUIT**

près du fleuriste McKenna

*De Castiglione*

PARFUMERIE DE LUXE

**4525, Côte-des-Neiges**

(au nord du Chemin du Souvenir)

# La Femme au FOYER et dans le MONDE



Mme Françoise Desrochers-Drolet, émailleuse réputée, dont on peut voir les récentes œuvres à l'exposition annuelle de l'Artisanat et du cadeau de Noël, présentement en cours au Palais du commerce. L'exposition est ouverte tous les jours de 10h.30 du matin à 10h.30 du soir, excepté les 8 et 11 décembre, de 1 h. de l'après-midi à 10h.30 du soir.

## AU REINE ELISABETH Conteur d'histoires du Sud des E.-U.

Un monsieur qui s'appelle Rufus Jarman donne un numéro de music-hall inusité à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine-Elisabeth. Celui qu'on a surnommé aux Etats-Unis, "le rebelle en chaise berçante" raconte tout simplement des histoires, mais des histoires qui sont le plus souvent basées sur des faits réels.

Rufus Jarman est un ancien journaliste, ce qui confirme une fois de plus le proverbe bien connu: "le journalisme mène à tout..." Il a participé avec succès à plusieurs émissions de radio et de télévision aux Etats-Unis, et notamment au populaire programme de Jack Paar.

Ce conteur d'histoires est un véritable verbo-moteur. Sur un ton chantant que souligne un fort accent du Tennessee, il parle sans arrêt, et passe d'un sujet à un autre sans se soucier du fameux "punch line", ce qui ne veut pas dire que ses histoires n'aient pas de piquant. On y décèle une véritable saveur populaire, le sens de l'observation et de l'humour.

"On m'a surnommé le rebelle, explique-t-il, parce que je viens du Sud, et peut-être aussi parce que mes opinions ne sont pas toujours conventionnelles". Il prétend tenir ce don de conteur de sa grand-mère, de même que plusieurs des histoires qui composent son répertoire.

Pour ceux qui comprennent bien l'anglais, c'est une expérience intéressante.

Rufus Jarman est venu plusieurs fois au Canada, mais c'est la première fois qu'il se berce devant un auditoire canadien en racontant des histoires de sa grand-mère et d'autres qu'il a inventées en observant le monde autour de lui. Jarman est à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine-Elisabeth, pour deux semaines.

## Horaires des cinémas

ALOUETTE: Ben-Hur — 1.30 - 8.00. BIJOU: Le maître de forge: 12.20 - 4.15 - 8.15. CANADIEN ET PLAZA: "Ma sacrée belle-mère": 1.35 - 4.35 - 8.15. "Entre la vie et la mort": 12.00 - 3.20 - 6.45 - 10.05. CENTRE D'ART DE L'ELYSEE: Tous les jours: 6 hres et 9 hres p.m.; dimanche: 3 hres, 6 hres et 9 hres p.m. - "Pather Panchali" et "Histoire d'une chaise": Paul Tomkowicz, une histoire toute simple? CAPITOL: The Apartment — 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.55 - 7.10 - 9.25. IMPERIAL: This is Cinerama du lundi au samedi, à 8h. 40; dimanche à 7h. 30 et en matinée les mercredis, samedis et dimanches à 2h. LOEW'S: Midnight Lace: 10.10 - 12.35 - 2.40 - 5.00 - 7.15 - 9.35. PALACE: A Breath of Scandal — 10.20 - 12.35 - 2.50 - 5.10 - 7.25 - 9.40. PRINCESS: September Storm - Secret of the Purple Reef: 12.15 - 4.00 - 7.40. ST-LEON: Les copains du dimanche: 12.35 - 4.32 - 8.29. - Le maître de forge: 1.37 - 1.56 - 9.51.

## Récollection et retraite pour les veuves

Chez les religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, 80 est, rue Laurier, il y aura une retraite spéciale pour les veuves, du 16 au 18 décembre, prêchée par le père Marcel Desrochers, o.p.

La récollection mensuelle aura lieu dimanche le 18 décembre, à 9h; 9h. 30 messe suivie du petit déjeuner; 10h. 30 conférence par le père Joseph Thévenon, c.m.

## Carnet mondain

### LEBEUF - L'HEUREUX

M. et Mme René L'Heureux, de Saint-Lambert, font part du mariage de leur fille, Diane, avec le Dr Jacques LeBeuf, fils de M. et de Mme Gustave LeBeuf, de Sillery. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, à onze heures, samedi, le 31 décembre à St-Lambert, par M. l'abbé Louis O'Neil, de Québec.

### RECEPTION

Le consul général d'Israël et Mme Pinhas Eliav ont offert un dîner en l'honneur de M. et Mme Jean-Marc Léger, auquel assisteront l'hon. Harry Black, M.P.P. et Mme Blank, M. et Mme Fernand Beuregard, M. et Mme Saul Hayes, M. et Mme André Bachand.

Le voyage qui se fera par autobus, comprend une visite au village du père Noël et au Centre Cristo Stefanoff, à Val David. Dégustation de vins à l'hôtel La Spinière, suivie d'un dîner - causerie. M. Gérard Delage parlera de gastronomie et racontera quelques anecdotes de son récent séjour en Europe. Départ à une heure de l'après-midi. Information: Mme Madeleine Verdon; HUNTER 6-7914.

### MUSEE DES BEAUX-ARTS

M. Jean Cathelin, écrivain et critique d'art, donnera une conférence au Musée des Beaux-Arts de Montréal, lundi, le 12 décembre, à huit heures et demie.

La conférence a comme titre: "Impressions d'un écrivain et à huit heures et demie, il y aura critique d'art français sur la peinture canadienne. Le public est invité.

### FEMMES JOURNALISTES

Le Cercle des femmes journalistes invite ses membres à une "journée laurentienne" samedi, le 10 décembre.

Obsédée par la peur... comme par l'amour jadis. DORIS DAY - REX HARRISON - JOHN GAVIN. Midnight Lace. En Eastman COLOR. A L'AFFICHE LOEW'S. STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

Un film nouveau avec un accent de "GIGI". SOPHIA LOREN MAURICE CHEVALIER JOHN GAVIN. TECHNICOLOR 2e SEMAINE PALACE. STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

SOYEZ A LA PAGE et ne manquez pas de voir "THE APARTMENT". JACK LEMMON SHIRLEY MAULRAY FRED MACMURRAY. Stationnement garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m. 3e semaine CAPITOL.

PREMIERE FOIS Toute la magnificence et la perfection de la 3e DIMENSION en COULEUR CINEMASCOPE. Vous verrez ce film avec des verres spéciaux. SEPTEMBER STORM. The Secret of the Purple Reef. DERNIER JOUR PRINCESS.

## TELEVISION

Table with columns for JEUDI 8 DECEMBRE, 9 DECEMBRE, and 10 DECEMBRE, listing various TV programs and channels.

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour! Oh! ma sacrée belle-mère. LILLI PALMER. Entre la vie et la mort. Canadien PLAZA.

Dernière semaine LE RIDEAU VERT présente CE SOIR à 8 h. 30 précises - AU STELLA "VOYAGE A TROIS". Comédie de Jean de Létraz. VI. 4-1793 - 4664 SAINT-DENIS. LUNDI au SAMEDI: 8h.30 - DIMANCHE: 2.30 et 7.30.

Deuxième semaine ST-DENIS-BIJOU. L'artiste de l'heure. ANTONIO VILAR VIRNA LISI. JEAN-PAUL BELMONDO MARC CASSOT EVELYN KERR PAUL FRANKEUR. LES COPAINS DU DIMANCHE. CINEMASCOPE EN COULEURS.

CE SOIR A 9 HEURES LE GRAND SUCCES COMIQUE LA BONNE ANNA. Avec NINA DIACONESCO. THEATRE ANJOU - 1204 Drummond. Réservations: UN. 1-7495-94.

# Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Un autre film spectaculaire remplacera "Ben Hur" à l'Alouette, le 22 décembre prochain. Il s'agit de "Spartacus", un film de Stanley Kubrick qui a coûté \$12,000,000. On a utilisé pour le tournage une nouvelle technique pour films destinés aux écrans panoramiques. On voit ici en présence Kirk Douglas et Jean Simmons. Parmi les autres vedettes, il y a Laurence Olivier, Tony Curtis, Charles Laughton, Peter Ustinov et John Gavin. Le scénario est basé sur le célèbre roman de Howard Fast qui raconte la révolte des esclaves dans la Rome antique.

## Glenn Gould se plaint d'avoir été brutalisé

NEW-YORK. — Le pianiste virtuose Glenn Gould vient d'intenter une poursuite en dommages de \$300,000 contre l'entreprise Steinway and Sons. L'artiste a expliqué au tribunal fédéral des Etats-Unis qu'un employé de la Steinway lui avait infligé des blessures.

Glenn Gould a rappelé que le 8 décembre 1959, alors qu'il se trouvait dans le bureau de l'un des directeurs de la compagnie, un employé s'était approché de lui et lui avait asséné un formidable coup d'avant-bras au cou et à l'épaule gauche, heurtant avec force le coude gauche du pianiste contre le bras du fauteuil sur lequel il s'était assis.

Le pianiste canadien, qui ne touche que des pianos de marque Steinway, a révélé qu'avant cet incident il avait jugé bon de se plaindre aux autorités des trop chaudes poignées de mains et autres marques d'appréciation brutale de la part du défendeur.

La poursuite explique qu'à la suite des coups d'avant-bras, M. Gould s'était plaint de douleurs au cou, à l'épaule et à l'épine dorsale et qu'il s'était vu dans l'impossibilité de se servir de sa main gauche, ne pouvant ainsi donner de concerts ou enregistrements.

Le pianiste ajoute qu'il a déboursé \$3,600 en frais médicaux et qu'il a été privé de recettes de \$21,400.

## Un Américain de retour d'URSS

QUEBEC. — L'artiste américain Rockwell Kent a déclaré hier soir que sa plus grande impression, après une visite de deux mois en Russie, est l'intérêt actif de toute la population pour les arts.

Revenu en Amérique du Nord à bord du paquebot Batory, l'artiste de 78 ans a dit qu'il retournera à sa ferme de 300 acres près d'Ausable Forks, N.Y., pour peindre.

"Malgré tout ce que je n'aime pas au sujet de l'Amérique, je ne voudrais jamais vivre dans un autre pays," a-t-il dit.

M. Kent a livré une bataille de trois ans devant les tribunaux américains pour obtenir un passeport. On le lui avait refusé parce qu'il ne voulait pas signer un affidavit disant qu'il n'était pas communiste.

La Cour d'appel des Etats-Unis a décrété en 1958 qu'il avait droit à un passeport. M. Kent a dit qu'il n'a jamais été communiste mais il a livré cette bataille de passeport par principe.

## CE SOIR 8 h. 30

BRASILIANA. et jusqu'au 17 déc. Matinées: 10, 11, 17 déc. Théâtre Her Majesty's. Prix (taxe incl.) — SOIRS: \$5, \$4.50, \$4, \$3.50, \$3, \$2.50, \$2, \$1.50. EN VENTE au théâtre Her Majesty's: Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke Ouest; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine Est et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 666 St-Denis; 316 Henri-Bourassa Ouest et Independent Cigar Store, 506 McGill.

CE SOIR à 8.40 LA VERSION ORIGINALE THIS IS CINERAMA. TECHNICOLOR et CINERAMASCOPE. RESERVATIONS AV. 8-5603 IMPERIAL. 1430 BLEURY - AV. 8-7102. LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA.

## Horaire de la radio CBF

- 6.00-Radio-Journal
6.05-CBF métropolitain
7.00-Radio-Journal
7.05-CBF métropolitain
7.30-Radio-Journal
7.35-CBF métropolitain
8.00-Préire du matin
8.15-Radio-Journal
8.25-Nouvelles sportives
8.30-Chez Olivier
9.30-Radio-Journal
9.00-Préire du matin
9.58-Sur nos ondes
10.00-Partage du matin
10.15-Psychologie de la vie quotidienne
10.30-Coquelicot
11.00-Un Homme et son péché
11.15-Vies de femmes
11.30-Les Joyeux Troubadours
12.00-Jeunesse dorée
12.15-Les Visages de l'Amour
12.30-Le Réveil rural
12.50-Nouvelles sportives
12.59-Signal-horaire
1.00-Radio-Journal
1.10-Partage du matin
1.15-A votre intention
1.45-Arc-en-ciel
2.00-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00-Variétés
2.00-Radio-Journal
2.30-Les danses avec...
4.30-Votre goût est le nôtre
5.00-Radio-magazine
5.55-Sur nos ondes
6.00-Radio-Journal
6.00-Préire du matin
6.30-Préire missionnaire
6.30-Psychologie de la vie quotidienne
7.15-Le tour de chant de...
7.30-Revue des arts et des lettres
8.30-Personnages en liberté
9.00-Mémoire du temps
9.30-Les livres qui nous ont faits
10.00-Radio-Journal
10.00-Commentaires
10.30-Musique d'opérette
10.55-Nouvelles sportives
11.00-Les plus beaux disques
11.55-Radio-Journal
12.00-Concert
12.00-Radio-Journal
1.00-FIN DES EMISSIONS

## Une exposition de gravures

L'Association des peintres-graveurs de Montréal présente leur première exposition en tant que groupe à la Galerie-étape du Musée des beaux-arts de Montréal.

Organisée par les jeunes associés, l'exposition a lieu jusqu'au 5 janvier. Des lithographies, des eaux-fortes, des gravures sur bois, des outils et une presse pour la gravure en taille-douce datant de 1882 peuvent y être vus.

L'Association commença ses activités en mai 1960 dans le but de rendre à la gravure la place qui lui est due au même plan que la peinture et la sculpture.

Les 10 artistes qui forment l'Association furent tous des élèves d'Albert Dumouchel de l'École des beaux-arts.

Ce sont: Soeur Marie Anastasie de la congrégation Ste-Croix; Peter Daglish, Jean Faucher, Yves Gaucher, Richard Lacroix, Janine Leroux-Guillaume, Gilbert Marion, Gisèle Ouellet, Henry Saxe et Robert Wolfe. Toutes les différentes phases nécessaires à la réalisation de la gravure sont exécutées par l'artiste lui-même et non point par un artisan. Chaque gravure a un tirage de 10 à 20 copies et reste l'oeuvre originale de l'artiste.

CHEZ PIERRE depuis 20 ans on mange de la cuisine simple mais de bon goût. CHEZ PIERRE la qualité est là. CHEZ PIERRE véritable cuisine bourgeoise. CHEZ PIERRE ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche. Licence complète. 1263, rue Labelle VI. 2-1590. PLUS QUE 9 REPRESENTATIONS CE SOIR ET DEMAIN 9h. LE THEATRE - CLUB. 1858, St-Luc présente "Celles qu'on prend dans ses bras". 3 actes de Montherlant du mardi au sam. 9 h. Le dimanche 7h.30. Tarif spécial pour étudiants. Réservations: WE. 7-8978.

QUELQUES-UNS DE CES PERSONNALITES VUES CES JOURS-CI. Chez François. La Maison du Bifteck vieillit à point. Bernard Desrochers, Me Jean Duchesne, Me P.-Wilfrid Gauthier, Thérèse Laporte, Jean Marc, Madeleine Maroux, Me Maurice Mercier, W.-R. Newell, Yvon Normandin, C.A. Jean Paquin, Me Paul Trudeau. Café St-Jacques. 415 EST, RUE STE-CATHERINE - VI. 3-9182. Le seul traiteur pouvant servir plus de 5,000 convives.

A LA CHAÎNE DE RADIO-CANADA. CE SOIR. 7 h. 30 LES PETITES SYMPHONIES sous la direction de Roland Leduc. Symphonie en la de Boccherini. 10 h. 00 SONATES A DEUX. Gergor Platiporsky et Lukas Foss jouent la sonate no 1 pour violoncelle et piano de Debussy. Arnold Eidus et Brooks Smith, la Sonate pour violon et piano de Ravel. Goid et Fizzale, la Sonate pour deux pianos de Poulenc.

# La dépréciation accélérée des immobilisations aux fins d'enrayer le chômage

## POTINS FINANCIERS

Wall Street paraissait mieux orienté hier, tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto faisaient encore preuve d'hésitations, au début, mais paraissaient plus soutenues en fermeture. Il y avait encore l'onde de choc des cours sur la Bourse de Londres.

La moyenne des industriels de DJ a remonté hier, de 7,51 pts à 604,62; ce qui est bien vu des spéculateurs américains et aussi de ceux de notre pays. La Bourse de N.Y. a même connu hier la meilleure avance depuis le 10 novembre au point que l'on compte 699 gains vs 312 reculs. Le marché n'était rendu à un point tournant et qui sait si ce tournant ne signifierait pas le début du ralliement de fin d'année?

Au dire de J. R. Timmins & Co., à moins d'imprévus du côté international, les affaires au Canada continueraient de se maintenir au présent niveau, jusqu'à ce que les besoins de remplacement des inventaires amoindris aient pour effet de stimuler la demande. Aux E.-U., on entrevoit un relèvement économique pour le milieu de 1961 et dans notre pays, il devrait alors se manifester dans les 2 ou 3 mois qui suivront ce redressement des conditions économiques outre-frontière, selon l'opinion exprimée par l'économiste de la firme de courtage précitée.

C'est le 19 courant que les actionnaires de Dominion-Scottish Investment sont appelés à se prononcer sur le fractionnement du capital-actions sur la base de 3 pour 1.

La Brasserie Molson Limitée a avisé la Bourse de Montréal que 10 actions de la classe A et 10 de la classe B viennent d'être émises, à la suite de l'exercice d'options; d'où un total de 1,964,412 actions de la première catégorie d'actions en cours et un nombre égal pour la seconde.

Les nouvelles obligations du Bell Telephone ont coté à prime 1 1/2 point, hier tant la demande a été grande pour cette nouvelle émission.

Un gérant d'une importante maison de valeurs de placement anglo-saxonne quittera son emploi pour devenir vice-président d'une institution financière de gestion. Nous en reparlerons.

Une importante transaction d'ordre bancaire aurait été conclue récemment par l'un des nôtres, toujours à l'affût de faire des affaires.

Fittings Ltd se vendra aujourd'hui ex-dividende 30 cts par action de la classe A.

Geo. H. Hees réunit ses actionnaires aujourd'hui à Toronto.

Hans Buscher, vice-président et gérant général de Avalon Fabrics Ltd a donné sa démission, sans donner de raisons.

Flood & Company, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, vient de publier un bulletin de 6 pages, donnant le bilan de près de 200 entreprises canadiennes, soit leur prix, leurs dividendes, leurs recettes, etc.

Les titres aurifères canadiens reflétaient hier une contraction dans la demande pour l'or sur le marché de Londres.

Hughes Owens Co vient de réduire de moitié son dividende trimestriel.

Selon A. E. Ames & Co, le total des émissions d'obligations lancées sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 5 décembre s'est chiffré par \$9,200,000,000 contre \$10,630,000,000 durant la même période l'an dernier et au regard de \$16,571,000,000 durant le même espace de temps en 1958.

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Harding Carpets Ltd gagne moins mais déclare son dividende supplémentaire

Harding Carpets Ltd. a vu son revenu net atteindre les \$433,671.00 au cours de l'exercice financier clos le 31 octobre 1960, soit donc l'équivalent de \$1.73 l'action ordinaire, selon ce qui ressort du rapport annuel rendu public hier sous la signature de son président, M. C.M. Harding. Durant l'exercice financier précédent, le revenu net avait été de \$652,291 ou l'équivalent de \$2.63 l'action — il y avait alors 247,704 actions en circulation, comparativement à 250,000 à la fin de l'exercice de 1959. En dépit de cette contraction, les administrateurs de la compagnie viennent de déclarer un dividende supplémentaire de 10 cts l'action ordinaire — c'est le même montant qu'en 1959 — en plus du dividende régulier trimestriel de 15 cts l'action, tous deux payables le 1er janvier 1961 aux actionnaires inscrits le 15 courant. Comme on sait, les actions ordinaires de cette entreprise sont inscrites sur les listes des valeurs des Bourses de Toronto et Canadienne et elles ne sont guère achalandées, vu les conditions peu favorables qui existent dans notre industrie textile, se ressentant grandement du chômage et de la vive concurrence provenant des produits étrangers.

### Châteauguay-Centre a adjugé une émission de \$453,000 d'obligations à 5% et 6%

La ville de Châteauguay-Centre, comté de Châteauguay, a vendu ces jours-ci, \$453,000 d'obligations en séries. Un prix de 96.54 a été payé par un syndicat formé de Dominion Securities Corporation, Ltd., Banque Canadienne Nationale, Bélanger, Inc. et Florido Matheu & Fils, pour \$187,000 de titres à 5% 1961-70 et \$266,000 à 6% 1971-75. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2071%. L'emprunt comporte un solde de \$146,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de cinq ans. Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1968. L'emprunt est contracté pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts. L'évaluation imposable de la ville, pour 1961, s'élève à \$13,200,000. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,058,000. Cette dette n'inclut pas l'émission de \$247,000 datée du 1er mai 1960.

### Emission de \$217,000, adjugée à René-T. Leclerc Inc. et Desjardins Couture, Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine, comté de Saint-Hyacinthe, ont vendu, ces jours-ci, \$217,000 d'obligations en séries. Un syndicat formé de René-T. Leclerc, Inc. et Desjardins Couture, Inc., a payé 98.46 pour \$132,000 de titres à 5% 1961-64 et \$85,000 à 5 1/2% 1965-70. Ainsi le coût moyen net de la finance revient à 5.6977%. L'emprunt comporte un solde de \$61,000 à renouveler en 1970 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$136,776.80.

Datées du 1er décembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1970 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1967. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école de filles. L'octroi de \$136,776.80, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$1,272,295. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$69,000.

### Le président de la Banque de N-E voit dans la prospérité européenne un stimulant pour notre commerce extérieur

La Banque de Nouvelle-Ecosse a tenu hier sa 129ième assemblée annuelle à son siège social, à Halifax. Son président, M. F. William Nicks, déclara aux actionnaires "que nous sommes rendus à une époque où les pensées des Canadiens et les politiques préconisées devraient avoir en vue la création d'un climat incitant au progrès continu de notre croissance économique, que la conférence qui se tient présentement à Ottawa, permettant aux hommes d'affaires et aux commissaires du commerce de discuter de la situation économique, est un événement de bon augure, et enfin que l'expansion économique marquée récemment dans l'Ouest de l'Europe pourvoit à un magnifique champ d'actions pour nos exportateurs, bien que les activités du Marché commun présentent certains problèmes pour nous". Au dire de M. Nicks, une communauté atlantique doit être bien vue et les banquiers sont toujours prêts à jouer leur rôle sur la scène du commerce international. Voilà une assertion qui sera de nouveau appréciée par notre monde des affaires, d'autant plus que nos banquiers ont aidé grandement aux progrès de notre économie. Ce n'est pas sans raison que M. J. Douglas Gibson, gérant général de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, déclara hier "qu'il est grandement temps que la Banque du Canada indique la direction de ses projets monétaires, afin d'assurer plus de stabilité aux conditions financières et probablement permettre d'envisager le retour à des taux monétaires moins élevés". Après deux ans de stabilité relative du loyer de l'argent, des mesures favorisant l'expansion du crédit s'imposeraient, au dire du gérant général de la Banque de Nouvelle-Ecosse, de cette banque en train d'effectuer d'importantes améliorations à son bureau principal dans notre ville — elle en compte 600 au pays, dont 23 furent ouverts cette année.

MARCEL CLEMENT

## NOUVEAU PRESIDENT A LA THURSO PULP AND PAPER COMPANY



M. Clyde S. Reynolds a été élu président de la compagnie Thurso Pulp and Paper, succédant à M. Paul B. Bourget qui récemment devenait président de l'Association de l'industrie forestière de la province de Québec.

La compagnie Thurso Pulp and Paper produit de la pâte de papier blanche et "kraft" de haute qualité. Cette pâte à papier est composée soit de bois mou ou de bois franc. Elle est la propriété de la compagnie Singer Manufacturing dans une proportion de 70% et la compagnie Perkins-Goodwin qui possède les autres droits de propriété, soit 30%, est l'agent de vente exclusif.

Après avoir occupé différents postes importants dans l'organisation Singer, M. Reynolds a été transféré à Thurso où il occupe le poste de vice-président et gérant général depuis 1958.

## Bourse de Montréal

La liste locale était plus soutenue

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse hier. La séance a été peu animée et les variations se limitaient à des fractions dans la plupart des cas.

La Banque Royale et Ogilvie ont été particulièrement en faveur, gagnant chacun un point. Dans le compartiment des mines, International Nickel et Consolidated Smelters ont progressé tandis que Noranda et Asbestos ont flechi.

Les affaires ont porté sur 600 valeurs industrielles et sur 111,000 actions minières et pétrolières. Des 215 valeurs traitées, 70 ont progressé, 67 ont décliné et 78 sont demeurées inchangées.

## Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a haussé hier de 1-16 à une prime de \$1.02 17-32 au regard de \$1.02 7-32, mercredi dernier.

La livre sterling était cotée à \$2.81, en progrès de 5-64.

MONTREAL — Le dollar américain était à un escompte de 2 1/2-32 pour cent en devises canadiennes, en baisse de 1-32, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1-16 à \$2.74 1-16.

Le dollar américain: offert 97 1/2; demandé 97 9-16.

## Cours de l'or

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.80 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 100.60 NF.

W LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.45 à l'achat et \$35.60 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.51 49-100 252 shillings; 100 pence.

## A noter...

Falconbridge Nickel Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que M. Reginald Campbell a acheté 500 actions à \$25 chacune, à la suite d'options qui lui furent consenties en vertu du plan en cours, d'où un total de 3,766,022 actions maintenant entre les mains du public.

Wainwright Producers & Refiners Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il y avait d'émissions en cours le 30 novembre 806,578 actions de la compagnie.

L'agent de transfert de la General Steel Wares Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été procédé au rachat de 150 actions privilégiées de la compagnie en novembre 1960 et que le 30 du même mois, il en restait encore 39,460 émises et en circulation.

Aluminium Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours du mois de novembre il a été émis et alloué 3,941 actions en vertu du plan d'achat d'actions (4ième) et 200 le furent en vertu du plan d'actions, émises en vertu des dits plans. Il y avait donc 30,548,083 actions de la compagnie émises et entre les mains du public le 30 novembre 1960.

La C. S. de St-Antoine-des-Laurentides, et celle de St-Louis viendront sur le marché sous peu.

Eastern Air Lines et United Air Lines ont signé un contrat pour l'achat de 80 avions de Boeing Airplane Co, au coût de \$350,000,000.

## Stimulant pour notre économie

Le vice-président provincial pour Québec de la Canadian Construction Association a, ce soir, recommandé le recours à la dépréciation accélérée des immobilisations comme moyen de stimuler l'essor de l'économie canadienne et d'enrayer le chômage.

Portant la parole à un dîner du Club Richelieu, à l'Hôtel Chicoutimi, M. Félix Guilbert, de Montréal, a déclaré que l'efficacité des amortissements rapides à titre de stimulant a été démontrée au Canada, pendant la guerre et la période de reconstruction; il a ajouté que ce moyen fournit l'explication d'une bonne partie de la production élevée et de la prospérité que connaît l'Europe occidentale à l'heure actuelle.

"Le temps est mûr pour l'application d'une telle mesure ici au Canada. Notre programme d'investissements de capitaux s'est stabilisé et n'a pas suivi le rythme d'augmentation de l'effectif ouvrier. La concurrence des produits étrangers devient de plus en plus difficile, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et il est indispensable que les moyens canadiens de production soient aussi modernes et efficaces que possible."

"Les bébés nés pendant la guerre sont nos adolescents d'aujourd'hui et envahissent le marché du travail au nombre environ vingt fois plus élevé qu'il y a quelques années. Cette situation doit durer encore pendant plusieurs années. Il faudra donc accroître les moyens de formation et les chances d'emploi, si l'on ne veut pas qu'ils aient grossi le nombre de chômeurs. Peu d'entre eux sont admissibles à l'assurance-chômage."

"Dans l'industrie de la construction, notre principal problème de chômage provient du ralentissement saisonnier qui se produit pendant les mois d'hiver. Notre Association a recommandé au gouvernement fédéral le recours à un régime spécial d'allocations accrues de dépréciation comme moyen supplémentaire de stimuler la construction et l'emploi pendant l'hiver. Cette dépréciation pourrait être établie en fonction des salaires payés pendant les mois d'hiver sur les travaux de construction financés privément."

## A la présidence de l'Association des distillateurs

Il s'agit de M. J. M. McAvity, de la maison Seagrams Limitée

M. J. M. McAvity, président de la Maison Seagram Ltée, a été réélu aujourd'hui président de l'Association des Distillateurs Canadiens.

En dressant le bilan de l'année qui vient de s'écouler, M. McAvity a fait remarquer que les lourdes taxes fédérales imposées sur les spiritueux ont fait diminuer les recettes". Il a souligné que les revenus nets des distilleries sur le marché canadien ont accusé une forte baisse à cause de la taxe de \$13.00 par gallon décrétee depuis le budget fédéral de 1959. A l'aide des chiffres publiés par trois distilleries canadiennes, M. McAvity a démontré que les revenus nets de chacune d'entre elles ont diminué de 50% dans un cas, de 39% dans un autre et 18% dans un troisième.

Il a également démontré que les impôts trop lourds ont mis un frein à l'investissement de 57% par an et ce que connaissent les ventes au détail depuis la fin de la guerre. L'année dernière, les ventes de spiritueux au Canada ont connu leur première baisse depuis la guerre, alors que les ventes au détail continuaient à croître dans les autres secteurs de l'économie. M. McAvity a cité l'exemple d'une province où le gouvernement fédéral avait perçu 45 cents sur chaque dollar de whisky vendu. Les autorités provinciales pour leur part avaient retenu 36 cents. Il ne restait plus que 19 cents au distillateur, et sur cette somme, il devait encore prélever le coût de la production, du service des ventes et les dividendes aux actionnaires.

Il a poursuivi: "L'an dernier, le gouvernement fédéral a perçu 213.7 millions de dollars de taxes sur les spiritueux, et les provinces \$217.2 millions, soit 10% des revenus totaux de ces dernières."

"Les provinces, par leur commission des liqueurs", a encore dit M. McAvity, "exercer un monopole sur les ventes de spiritueux, mais elles n'exercent aucun monopole sur la perception des taxes. Elles doivent faire face à une concurrence internationale."

En conclusion, M. McAvity a promis que l'Association des Distillateurs canadiens poursuivra ses efforts en vue de convaincre le gouvernement du préjudice que les taxes élevées et soutenues causent aux distilleries.

## Production de lingots d'acier

La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 3 décembre, a baissé à 81,951 tonnes, comparative à 93,030 la semaine précédente et à 123,955 un an plus tôt; c'est ce que révèle un communiqué spécial du B.F.S. Les aciéries canadiennes, durant la semaine terminée le 3 décembre, ont fonctionné à 63.4 p. 100 de leur capacité théorique (6,719,000 tonnes le 1er janvier 1960) comparativement à 72 p. 100 la semaine précédente et à 102.1 p. 100 un an plus tôt (6,313,000 le 1er janvier 1959).

## M. Guilbert a noté que dans le domaine des travaux publics les encouragements et les directives font accroître de plus en plus le volume de construction exécutées en hiver.

"Notre industrie fournira probablement du travail à pied d'oeuvre à plus de 450,000 Canadiens au milieu de l'hiver prochain. Cependant, ce total pourrait être encore plus impressionnant si de semblables encouragements étaient accordés dans les domaines plus vastes de la construction financée privément."

"La mise en oeuvre d'amortissements accélérés (allocations de coût en capital) contribuera de façon générale, à stimuler toute l'économie dans un minimum de délai et augmentera les projets de grande envergure d'aménagement des ressources de base dont les Discours du Trône d'Ontario affirmait récemment qu'ils ont une valeur de plus longue portée."

"Il est essentiel que le Canada possède des installations et des machines modernes s'il veut continuer à soutenir la concurrence. Les indications sont que les disponibilités d'épargne sont relativement bonnes. Il faut, toutefois, que ces investissements soient dirigés vers les industries d'immobilisations. Les amortissements plus rapides ne fourniront peut-être pas la seule solution, mais ils ont fait leurs preuves."

## Formation

Le vice-président de la C.C.A. pour Québec a également fait remarquer que le Canada a de la difficulté à soutenir la concurrence d'un certain nombre d'autres pays sous le rapport de l'ampleur relative et du nombre des programmes de formation. "Il est notoire que certains pays européens consacrent jusqu'à 10 fois plus d'argent par tête de population que le Canada à l'apprentissage. C'est là un important facteur de concurrence influant sur la création et l'édification de cadres pour les industries d'exportation. Une forte proportion des chômeurs tant au sein du secteur public que privé sont des travailleurs non spécialisés ou semi-spécialisés. Nous avons loué le gouvernement fédéral de sa décision d'offrir des subventions de 75 pour cent pour la construction d'écoles techniques et de moyens de formation et d'offrir des subventions de 75 pour cent pour la construction d'écoles techniques et de moyens de formation et d'offrir des subventions semblables pour adier à la formation, par l'administration provinciale, des sans travail. Il ne faudrait pas tarder à donner plus d'ampleur à nos moyens de formation pour suffire aux besoins de notre jeunesse et de nos adultes qui sont en quête de nouvelle formation afin d'être en mesure de passer à d'autres emplois ou métiers."

## Bourse de Toronto

Seules, les mines d'or avilies

TORONTO — L'ensemble de la cote a progressé hier à la Bourse de Toronto.

Le virement a été de 1,732,000 actions au regard de 1,573,000, mardi.

Les sidérurgiques et les services publics ont été particulièrement en faveur dans le compartiment des industrielles. Les papeteries et les banques étaient mixtes à la fermeture. Les aurifères ont perdu du terrain tandis que les métaux communs ont progressé.

Voici où en sont les indices: industriels, 500.94, un gain de 1.19; métaux communs 157.84, un gain de 0.46; pétroles de l'Ouest, 79.38, un gain de .60, et aurifères, 88.83, un recul de .08.

## Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagnes, cagets du bois: extra-gros 45-46; A gros, 43-44; A moyen 39; A poulette 36; B 36-37; C 22. Arrivages 2015.

Beurre: arrivages courants, admissible 63 5-8; de stockage, non-admissible 63 1-2; frais de crémeries, enveloppé 63 1-2 - 65 1-2; frais en gros, admissible 64 de stockage, non-admissible 63 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; blanc et coloré 32 1-4.

Pommes de terre: nouvelles Québec, 1.75 - 1.85 les 75 livres; N.B. 1.90 - 2.00 les 75 livres; 1.20-1.30 les 50 livres; I.P.E. 2.00-2.15 les 75 livres; 1.50-1.60 les 50 livres.

## Cours des changes

New-York, dollar 97 17/32  
Angleterre, livre 2.7398  
France, franc 1.991  
Belgique, franc 0.1097  
Italie, lire 0.01575  
Espagne, peseta 0.164  
Suisse, franc 2.268  
Hollande, florin 2.587  
Norvège, couronne 1.369  
Danemark, couronne 1.416  
Suède, couronne 1.886  
Allemagne, DM 2.339  
Tchéquie, cour. 1.535  
Mexique, peso 0.0793  
Vénézuéla, bolivar 2.936

## DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne

Burlington Steel Co. Ltd., 15 cents, 2 janvier, inscription le 9 décembre.  
Crown Trust Ltd., 25 cents, 2 janvier, inscription 20 décembre.  
Maxwell Ltd., 5 cents, 2 janvier, inscription 9 décembre.  
North Star Oil Ltd., 0.25 cent, l'action privilégiée de 1953, 3 janvier, inscription 8 décembre.



L'exposition 1960 de rapports financiers à la papeterie Lauzier Limitée eut lieu cette semaine. Maintes personnalités assistèrent à l'inauguration de cette exposition, entre autres, de gauche à droite: M. Jacques Lauzier, président de Papeterie Lauzier Limitée, M. H. Gould, gérant général du Montreal Board of Trade, M. Rossaire Courtois, vice-président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Eric W. Kieran, président du Montreal Stock Exchange, M. Leonard Hynes, directeur du Conseil exécutif de la Chambre de commerce du Canada et M. Thomas Langlois, secrétaire-trésorier de la Papeterie Lauzier Limitée.

## Ventes dans les grands magasins en baisse de 5.4%

Les ventes des magasins à rayons, au cours de la semaine terminée le 26 novembre, ont été de 5.4 p. 100 inférieures à celles d'un an plus tôt; c'est ce que révèle un communiqué spécial du B.F.S. Des diminutions ont eu lieu dans toutes les provinces; les voici: provinces atlantiques, 4.3 p. 100; Québec et Ontario, 3 p. 100 chacune; Manitoba, 0.6; Saskatchewan, 9.7; Alberta, 2.8; et Colombie-Britannique, 15.6.

## Fonds Mutuels

	Offre Dom.
All Cdn Com	6.45 7.34
All Cdn Div	4.91 5.34
American Growth	7.43 8.10
Canadian Equity	27.52 29.99
Canadian Investment	8.51 9.35
Canada Fund	34.59 36.32
Commonwealth Int.	7.74 8.51
Commonwealth Int. Lev. F.	6.26 6.88
Dominion Equity	14.65 14.97
Diversified Int. Inv. Sec. "B"	3.40 3.95
Dividend Shares	2.89 3.17
First Oil and Gas	5.12 5.54
Fonds Collectif "A"	5.12 5.54
Fonds Collectif "B"	5.12 5.54
Fonds Collectif "C"	5.12 5.54
Grouped Income Accum.	4.99 5.45
Group Select "A"	(Unavailable)
North American Fund of Cda	17.25 18.97
Pref. et Revenue (Mutual)	4.95 5.39
Radiation	4.14 4.55
North American Fund of Cda	17.25 18.97
Supervised Amer. Fund	6.52 6.59
Supervised Exec 55	37.24 38.59
Supervised Exec 56	30.55 -
Supervised Exec 57	5.23 -
Supervised Exec 58	5.12 5.54
Supervised Growth Fund	1.54 1.58
Supervised Income Fund	3.85 3.89
Supervised Int. Fund	7.12 8.00
Timed Investment Fund	5.45 5.89
United Accumulative	14.21 15.44
U.S. Funds	7.41 8.26
- EN MONNAIE AMERICAINE -	
Affili Fund Inc	7.09 7.67
American Bus Shares	4.08 4.36
Bank of Montreal	17.21 18.41
Bank of Toronto	11.95 13.09
Group Sec Auto	8.99 8.76
Group Sec Rail	8.26 8.97
Group Sec Steel	7.91 8.67
Keynote Cust B-1	15.43 16.81
Keynote Cust B-2	12.61 13.96
Keynote Cust K-1	8.53 9.32
Keynote Cust K-2	14.43 15.80
Keynote Cust K-3	14.43 15.80
West Inv Growth Stock	14.43 15.80
Wellington Fund	13.44 14.65

## Prix des Grains

	WINNIPEG	CHICAGO	CHICAGO	CHICAGO
	Ouv.	Haut	Bas	Fer. F.A.
- AVOINES -				
Dec.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Jan.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Mar.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
May	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Sept.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
- ORGE -				
Dec.	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Jan.	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Mar.	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
May	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Sept.	95 1/2	95 1/2	95 1/2	95 1/2
- SEIGLE -				
Dec.	278 279 1			

BORSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

BORSE DE NEW-YORK

BORSE CANADIENNE

Titres au Comptoir

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', and 'Fermetures' for various companies like Alcan, Bell, and Ford.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their market performance.

Table of stock market data for New York, including major indices and individual stock prices.

Table of Canadian stock market data, listing various securities and their current prices.

Table of securities listed on the Montreal exchange, including company names and their respective market values.

Mines Hors-Listes

Table listing various mining stocks and their market performance.

MOYENNES À MONTRÉAL

Table showing average stock prices for various categories in Montreal.

Cours Des Huiles

Table listing oil prices and market trends.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table highlighting the most active and volatile stocks in the market.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table highlighting the most active and volatile stocks in the market.

Les mots croisés du "Devoir"

Crossword puzzle grid with clues in French and English.

Horizontalement

Horizontal crossword puzzle clues and solutions.

Moyennes de Toronto

Table showing average stock prices for various categories in Toronto.

Horizontalement

Horizontal crossword puzzle clues and solutions.

COMPTABLES AGRES

Advertisement for Chartered Accountants, listing names and services.

COMPTABLES AGRES

Advertisement for Chartered Accountants, listing names and services.

IL Y A MIS DU TEMPS, MAIS...

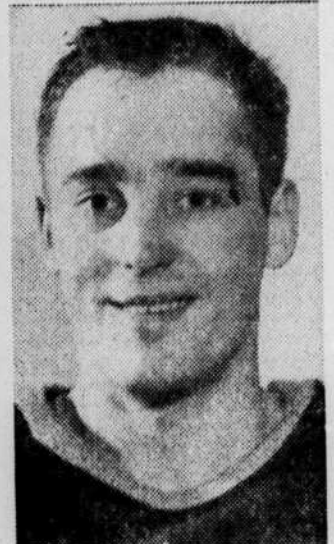
Frank Mahovlich n'a pas déçu ceux qui lui firent confiance

Par JACK SULLIVAN de la Presse Canadienne

Il y a quelques années, la coutume voulait que les gagnants de la mention "meilleure recrue de l'année" voient ensuite pâlir leur étoile ou conservent leur poste grâce à un jeu médiocre. Quelques-uns d'entre eux plaient bagage en un rien de temps. Certes, il y a eu des exceptions à la règle: Boom Boom Geoffrin et Terry Sawchuk pour ne nommer que ces deux-là. Mais il est évident que la plupart des "révélations" ne l'ont pas été pour longtemps. Autre exception: Frank Mahovlich.

On se souvient cependant des jours où les partisans des Maple Leafs se demandaient si l'ailier gauche produirait quelque chose dans la Ligue Nationale après qu'il se fut mérité le trophée deux ans plus tôt. Personne ne doutait de ses talents et plusieurs estimaient que le gros bonhomme mettait tellement à profit une indifférence paresseuse qu'il ne se souciait guère de ses performances futures.

Le "Gros M", comme se plaisent à l'appeler les chroniqueurs sportifs de la Ville Reine, dispose de tous les avantages d'une super-étoile et de la couleur qui la caractérise. Mais il s'est présenté des occasions où les partisans des Leafs n'ont pas hésité à lui monter sur le dos.



MAHOVLICH

Meilleure saison Cette année, à la suite de ses hauts et bas de la saison dernière, le jeune homme de Timmins est devenu la hanche des gardiens de buts du circuit. Il évolue à peu près de la même façon qu'il l'a fait avec les Juniors de St. Michael's en 1955 et 1956 et les Leafs connaissent ainsi quelques-uns des plus grands succès de leur histoire.

A Toronto, on dit maintenant qu'ainsi va Mahovlich, ainsi vont les Leafs, et l'ailier de six pieds et un pouce a déjà compté 21 buts en 26 parties. En somme, c'est trois buts de plus que son total de l'an dernier et les Torontois se sont maintenus presque en tête depuis les succès de "Big M" en octobre.

Les autorités du club manifestent un grand optimisme par suite du rendement de leur étoile. Frank King Clancy, le gérant loquace, déclare sans ambages depuis l'arrivée de son allier gauche que le jeune homme dispose de tous les atouts pour devenir le joueur le plus précieux de la ligue.

"Nous avons tout ce qu'il nous faut et depuis l'acquisition de Red Kelly l'an dernier Mahovlich semble avoir multiplié ses talents. Red jouit d'une très grande influence sur le gars de Timmins."

... Et Frank l'admet...

Il faut admettre que "Big M" en convient. "Je me sens plus à l'aise en compagnie de Red. Il a tellement fait pour moi".

Soit dit en passant, Kelly est l'une de ses recrues de l'année qui sont venues à un cheveu près de se mériter le trophée, tout comme le Rocket Richard, Gordie Howe, Jean Béliveau, Ted Lindsay, Doug Harvey et Ted Kennedy.

Richard, qui aurait pu se mériter le trophée en 1943, avait dû l'abandonner à Gaye Stewart du Toronto. En 1946, Howie Meeker, des "bleu et blanc", enlevait la mention à Gordie Howe et l'année suivante le joueur de centre Jimmy McFadden allait chercher le trophée malgré l'arrivée des Doug Harvey et Red Kelly.

En 1944, le gardien de buts Frank McCool privait Ted Lindsay de la récompense et en 1948, c'était Pennti Lund des Rangers qui était choisi recrue de l'année.

A l'arrivée de Béliveau en 1953-54, Camille Henry s'était mérité l'honneur.

Les compteurs de 10 buts ont doublé

Avec le premier tiers de la saison d'écoute dans la N.H.L. 12 joueurs ont réussi à compter 10 buts ou plus. C'est exactement le double de l'an dernier à pareille date puisqu'il y en avait alors seulement six qui avaient réussi au moins 10 buts.

Dickie Moore, des Canadiens, a le mieux fait avec 21 buts tandis que les autres joueurs qui ont réussi 10 buts ou plus sont: Frank Mahovlich, 16, Andy Bathgate, 14, Alex Delvecchio, Bernard Geoffrin et Bronco Horvath, chacun 12, Bobby Hull, 11, Camille Henry, Murray Balfour, Don McKenney et Eric Nesterenko, Chicago, chacun 10.

Il y a un an, après 69 parties également, les six joueurs en vedette avec 10 buts ou plus étaient Bronco Horvath qui menait avec 20, Gordie Howe, avec 13, Jean Béliveau avec 12 et Bobby Hull, Henri Richard et Bernard Geoffrin qui en avait chacun 10.

Avec les Red Wings

EDMONTON — Les Red Wings de Détroit ont rappelé un nouveau joueur du club Edmonton, leur filiale dans la ligue de l'Ouest. Il s'agit d'Ed Diachuk, un ailier, considéré comme l'un des joueurs les plus spectaculaires de la ligue de l'Ouest.

Diachuk fera ses débuts dans la ligue Nationale samedi contre les Canadiens à Montréal. Il rejoindra les Red Wings jeudi. En retour, les Red Wings enverront Brian Smith aux Flyers.

Los Angeles — Terry Rand, 127½, de Los Angeles, a défait aux points Pulga Serrano, 127½ du Mexique, en 10 rounds. Londres — Spike McCormack, d'Irlande du Nord, a défait par k.o. technique Eddie Beattie, de Hamilton, Ontario, en 7 rounds. Poids légers.

Le Concordia, dans la ligue Internationale de soccer

Le club Concordia jouera l'été prochain dans les cadres de la ligue Internationale de soccer. La nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse, hier soir, par M. Jos Slyomovics, président de l'équipe. M. Slyomovics et ses associés ont acheté la franchise canadienne cette franchise et l'organisation du club.



La nouvelle Commission athlétique de Montréal, entourant le maire de Montréal, Me Jean Drapeau. Assis, de gauche à droite: MM. Prosper Boulanger, président et Jean Laroche, vice-président. Deuxième rangée, même ordre: MM. Hyman Brock, P.E. Sauvageau, L.C. Parent et Gérard Gosselin, secrétaire.

LES DEUX CIRCUITS MAJEURS FONT LA PAIX

Los Angeles est officiellement admis dans la ligue Américaine

ST-LOUIS — La ville de Los Angeles est officiellement devenue la 10ème à être représentée dans la ligue Américaine de baseball, hier, lorsque les deux circuits majeurs ont amendé leurs règlements régissant la question des territoires.

Le commissaire Ford Frick n'a pas été dans l'obligation d'user de son vote prépondérant au comité conjoint. Les deux ligues lui ont évité cette situation délicate en tombant d'accord sur un amendement qui permet à la ligue Américaine de

installer à Los Angeles, dès l'an prochain, et à la ligue Nationale, d'avoir un club de New York dans ses cadres, en 1962.

En guise de compensation, les Dodgers de Los Angeles déménageront à leur nouveau stade du ravin Chavez en 1962, avec un bail de 4 ans et une option de renouvellement pour trois autres années.

Bob Reynolds, ancienne étoile de football, et Gene Autry, le cowboy chantant, sont à la tête du syndicat qui s'est approprié la franchise de Los Angeles dans la ligue Américaine. Reynolds a déclaré qu'il nommera un gérant d'ici quelques jours. Il a parlé de Casey Stengel mais ce dernier n'a voulu faire aucun commentaire.

Les deux nouveaux clubs de Los Angeles et Washington se partageront les 120 joueurs consentis par les huit autres équipes, au cours d'une réunion qui aura lieu à Boston, le 13 décembre. Chacun achètera 28 joueurs, au prix de \$75,000 pièce.

Un comité de la ligue Américaine travaille déjà à mettre au point un calendrier pour les dix équipes. On sait présentement que la joute d'ouverture aura lieu le 10 avril, en présence du président des Etats-Unis, entre les White Sox de Chicago et les porte-couleurs de la capitale, à Washington.

Le nouveau club de Los Angeles jouera sa première partie le 11, à Baltimore.

De rapides performances furent notées dans chacune des catégories. Le plus rapide trotteur fut Rexall Boy, conduit par l'Américain Harry Burright, qui décapa en mille en 2:02.3. Le vétérinaire Carpet Bagger, propriété du docteur J. Beaudin de Napierville, fut son plus proche rival avec 2:03.4.

Chez les ambleurs de trois ans, Whip Abbe, propriété des écuries

Le Deschênes, en tête du circuit Si-Viateur

En participant à 4 buts des siens, Jacques Tremblay a réussi sa meilleure performance de la saison pour permettre au Deschênes & Fils de triompher du A. Billet Ltée par 6 à 3 et par le fait même se maintenir en tête de la ligue de hockey Amicale Saint-Viateur. Yvon Godon pour sa part fit allumer deux fois la lumière rouge derrière Maurice Brassier, le gardien des "bleus". Diron, comme à l'accoutumée, demeura le maître incontesté à la défensive des "verts" en plus de marquer un but à la 3ème période. Les deux "poids légers" Lanctôt et Leblanc démontrèrent le plus d'agressivité pour le A. Billet Ltée qui, cependant, doit maintenant se contenter de la 3ème position.

La première rencontre devait se terminer par un résultat identique de 6 à 3 et ceci en faveur du Montreal Forge. L'équipe perdante, encore une fois, le O'Keefe. On a vu un peu de tout dans cette partie: un tour du chapeau par Toussaint, 4 points s'ajoutant au total du meneur Roland Godin. 2 punitions de joute décernées respectivement à Perras et Morocco. Déjà surger une suspension d'une période complète, et enfin un R. Danis nous électriser par sa fougue et son allant tout au long de la joute. Cette victoire nous ramène au Montreal Forge la seconde place dans le classement à 2 points seulement du Deschênes & Fils.

Deschênes & Fils ..... 12 Montreal Forge ..... 10 A. Billet Ltée ..... 8 O'Keefe ..... 2

Londres — Henry Copper, 189 ½, de Londres, a défait aux points Alex Miteff, 211½, d'Argentine, en 10 rounds. Glace Bay, N.E. — Blair Richardson, 160, de South Bar, N.E., a défait aux points Gene Hamilton, 155, de Bronx, N.Y., en 10 rounds.

Au printemps dernier, les clubs Concordia et Cantala de Montréal avaient réuni leurs efforts pour présenter dans la métropole six des plus fameuses équipes de soccer au monde pour participer à un championnat international.

"Ces joutes, du point de vue des entrées, eurent un succès raisonnable, a dit M. Slyomovics. Quant aux spectateurs ils montrèrent un tel enthousiasme devant ce soccer de qualité exceptionnelle que nous devons aujourd'hui offrir davantage à ces fervents du sport.

"Les réactions du public mont-réalais m'ont apporté, a-t-il ajouté, la certitude qu'une bonne promotion du soccer international dans notre ville peut en faire un sport majeur comme il en est dans tous les pays du monde où il y a des agglomérations de plus de 100,000 habitants.

Le soccer, "le sport universel", n'a seulement que 17 "Règles du Jeu" qui sont relativement faciles à suivre spécialement pour les adeptes du hockey. Les règles sont vraiment très proches l'une de l'autre comme cela fut souligné par Maurice Richard lorsqu'il donnait le coup d'envoi, l'année dernière, d'une joute disputée au stade Faillon.

Le soccer englobe les meilleures qualités de tous les autres sports de compétition comme: endurance, vitesse, chocs, déplacements constants, jeu continu avec très peu d'arrêts et un déploiement de technique inégalé par aucun autre sport d'équipe. Le fait qu'il soit reconnu par plus de 55 pays, dans le monde entier, comme leur sport national numéro un, prouve, au moins, sa popularité.

M. Slyomovics, a dit que lorsque M. William D. Cox, président de la ligue internationale de soccer qui, en fait, en fut le fondateur, l'année dernière à New-York, et, qui la conduisit avec succès pour cette première

année d'opération, lui proposa la franchise canadienne qui comprenait environ 18 parties à Montréal, ses associés et lui-même étudièrent très sérieusement la question, avant d'accepter.

Le coût total de la franchise et des autres articles qui s'y rapportent comme l'achat des joueurs, etc., représente un investissement d'environ \$400,000.

Retour possible de Armstrong du Boston BOSTON — Le joueur de défense Bob Armstrong, des Bruins de Boston, a chaussé les patins mardi pour la première fois depuis un mois et il pourrait bien tenter un retour au jeu avant la fin de la semaine. Armstrong avait subi une fracture d'un os du pied droit il y a environ un mois.

D'autre part, le gardien de buts Don Simmons, toujours suspendu pour avoir refusé d'aller jouer à Providence, a déclaré qu'il irait jouer pour les Reds à la condition que les Bruins vendent son contrat à cette équipe. Boston a refusé et Simmons continue de faire la grève à son foyer de Springfield.

Caraway comparaitra TORONTO — Don Caraway, des Argonauts de Toronto, devra comparaitre en cour vendredi prochain et répondre à une accusation de voies de fait sur la personne d'Herbert Jeeves, un employé d'un terrain de stationnement de 62 ans. Caraway devait comparaitre, hier, mais la cause a été remise au 9 décembre. Caraway aurait battu Jeeves aux cours d'une dispute au sujet du prix du stationnement.



M. SLYOMOVICS

FORUM CE SOIR, à 8 h. p.m. LIGUE PROFESSIONNELLE DE HOCKEY DE L'EST KITCHENER vs ROYALS PRINX — Sièges réservés: \$1.75, \$1.50 et \$1.25; admission générale: \$1.00; enfants: 50 cents, dans les sections non réservées. Billets en vente MAINTENANT.

QUALITÉ SUPÉRIEURE DANS LA FAMEUSE BOUTEILLE AMBRÉE BOLS V.O. GENEVER GIN Le célèbre gin gene hollandais Distillé 4 fois En vente partout DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT A LOUER: Ville Mont-Royal, appartement à sous-louer, 3 1/2 pièces, diminuerai prix, tout meublé, dans maison neuve. Soir, RE. 9-4315 ou RE. 3-7528. 9-12-60 ASSURANCES: ASSURANCE AUTO 12 versements, sans intérêt, Tel: LA 6-5038, soir FE. 4-0320. J.N.O. ATELIER DE MECANIQUE: 45 ans Lefebvre Frères Limitée l'atelier mécanique connu existait et continuera UN. 1-7471 A VENDRE: Voiture D.S. 19, Citroën 1960, très bonne condition, 9,600 milles, tout à fait équipé, prix très raisonnable, cause: retour en Europe. Téléphonez, après 7 hrs, le soir, à: VI. 2-2807. 9-12-60 Pins d'Écosse pour arbres de Noël, 9 ans, tailles à 1 ans, 8,500 disponibles immédiatement. M. Hoope, Pictou, Greenwood 6-3506. 12-12-60 C. M'ONNAGE — TRANSPORT: Appelez MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général, 45 00 de l'heure avec 2 hommes. Tel LA 1-8520. J.N.O. EMPREUNT DEMANDE: Prospecteur besoin \$800.00 pour travaux sur une zone prioritaire de cuivre argent, nickel, cobalt. Donnez 25% intérêt, argent garanti. LA. 5-6822. 19-12-60 HYPOTHEQUES: Un appel suffit RE. 1-2032 Avons capital disponible ire, 2e et 3e hypothèques, particulier ou commerce. Prêt sur commerce, constructions, améliorations de maisons, refinancement de vos hypothèques. Heures de bureau: 8 hrs am. à 8 hrs p.m. Entrez confidentiellement. Québec Equitable Service Ltd. 424, Côte-des-Neiges, Tel. RE. 1-2032. 9-12-60

LOGEMENT A LOUER: Logement à louer 4 1/2 appts chauffés eau chaude fournie \$50.00 par mois s'adresse: 20 Pelletier, McTavishville TEL: FO. 7-2337 - LA. 6-8100 J.N.O. PLANCHERS: A 2.75 et plus Sablage sans poussière, garde-robe gratuit, ouvrage garanti. LA. 5-5126. 3-1-61 PROPRIÉTÉ A VENDRE: Laurier, près de Avenue, magnifique triple semi-détaché: 1-6, 3-3. Construction 1955. Bas libre. Achat sérieux. Grand terrain paysagé. Système. Tuile chambre de bain et cuisine. Prix: \$36,000. Propriétaire, de 4 hrs à 9 hrs, LA. 4-7000. Pas d'agent. 12-12-60 TRANSPORT CAMIONNAGE: ROUSSILLE Transport Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs DU 7-3766 J.N.O. TARIF: Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 4 hrs la veille de la publication.) ANNONCES ORDINAIRES - Tarif minimum de 75c pour 3 lignes (25 mots) Compter 3 mots à la ligne Une nuit de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mois composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 10c. GROS CARACTÈRES — Une ligne au caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 1 ligne. NAISSANCES, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot minimum \$1.00.

La Joie des Fêtes partout éclate

avec 50... y a rien qui la batte! Image of a woman smiling and a glass of beer being poured.

# Carmen Basilio applique un direct à la face du monde interlope

Devant le comité d'enquête sur les dessous de la boxe

WASHINGTON — L'ancien champion des poids moyen, Carmen Basilio, a appliqué hier un dur crochet aux sinistres personnages du monde interlope de la boxe aux Etats-Unis. Basilio témoignait devant le sous-comité sénatorial d'enquête sur les dessous crapuleux de la boxe.

Jack Kearns, le gérant de Archie Moore, et un ancien gérant, Herman Wallman ont également témoigné.

«Empêchez ces individus de se mêler à la boxe, pour le plus grand bien de ce sport», a dit Basilio, aux enquêteurs du Sénat.

Basilio a dirigé ses coups sur Frankie Carbo, Frank Blinsky Palermo et Gabe Genovese, tous trois des figures dominantes de la pègre qui ont extorqué par des grands moyens, des agents de la boxe.

A 33 ans, Basilio les a tous rencontrés et il ne les aime pas, a-t-il dit devant le comité.

«Ces gars-là empochaient de l'argent qu'ils n'avaient pas gagné et qu'ils n'avaient pas mérité, a-t-il dit. Il y a des femmes dans cette salle. Aussi, par respect pour elles, je ne dirai pas tout ce que j'ai sur le cœur, contre eux. Mais le plus tôt ces individus seront chassés de la boxe, mieux ce sera pour ce sport!»

Basilio, un gaillard au nez écorché et à la figure tuméfiée par les innombrables coups qu'il a encaissés au cours de sa carrière, a émis l'opinion que le contrôle corrigera probablement 99 pour cent des défauts de l'organisation actuelle de la boxe.

Wallman — Il y a plus de deux ans, Herman Wallman, surnommé Hymic the Mink, ancien gérant de boxeurs, déclarait devant un grand jury de New York, que Frankie Carbo était le grand patron du champion poids léger Joe Brown. Hier, le ruban sonore sur lequel était enregistré sa déclaration a été entendu de nouveau devant le comité sénatorial. Incidemment, Brown a subi la défaite hier dans un combat de 10 rounds non pour le titre, contre un Italien peu connu, Giordano Campari.

Wallman déclara en outre que Carbo et James D. Norris se réunissaient régulièrement pour discuter de combats et de boxeurs. Norris, le président de l'International Boxing Club, un organisme maintenant disparu, était le grand patron, et Carbo, le petit patron. Norris avait l'argent, et Carbo, les contacts et les influences, a précisé Wallman. Plus tôt, au cours de l'enquête, on a déclaré que Carbo avait le contrôle de douzaines de gérants de boxeurs et de boxeurs, à travers les Etats-Unis.

Norris de son côté, a été l'un des plus importants promoteurs de toute l'histoire de la boxe aux Etats-Unis. Il dirigeait l'IBC, qui fut ensuite ruiné par un ordre de la Cour suprême des Etats-Unis, sous prétexte que cette organisation était définitivement un monopole. A ce moment, Carbo est à l'ombre pour deux ans. Il a été condamné après avoir été trouvé coupable, d'avoir organisé le règlement des combats de boxe.

Wallman a déclaré que grâce à Carbo, il a obtenu un combat

# Le Canadien remporte une 6e victoire d'affilée

## Le Chatham n'aura pas tout perdu...

STOCKHOLM. — Les Maroons de Chatham, détenteurs de la coupe Allan, emblème de la suprématie au hockey senior canadien, ont défait hier soir l'équipe nationale de Suède au compte de 3-1, dans une joute hors concours.

L'équipe canadienne a pris l'avance de 2-0 dès la première période, grâce à des buts du joueur de défense Stan Long et du joueur d'avant George Alikov.

Sven Johansson a marqué l'unique but des Suédois, à la deuxième période. Joe Malo, un Flyer d'Edmonton, a complété le pointage dans la dernière période, comptant un but sur un assisté de Long.

Les Maroons, qui arrivent d'une tournée de sept joutes à Marcoro, jouent une autre partie en Suède avant de rentrer au Canada. A Moscou, ils ont remporté une victoire, subi cinq défaites et livré une joute nulle.

de championnat pour son protégé Orlando Zulueta contre le champion Joe Brown, et réussit à organiser une rencontre entre Randy Sandy et Joey Giardello, en 1957. Le gérant de Giardello, Tony Ferrante, est considéré comme un excellent ami de Carbo. Grâce également à ce dernier, Wallman est parvenu à opposer un autre de ses poulains, Ike Chestnut, à Harold Gomez.

Le témoignage de Wallman, enregistré il y a deux ans, était lu par le procureur de l'Etat, John G. Bonomi. A un moment donné, Wallman a bondi en avant, s'écriant: «Vous m'avez traité tellement souvent devant le grand jury que vous pensez que j'ai commis des assassinats à travers tout le pays!»

Puis plus calmement, il a juré que Carbo ne lui avait jamais demandé de fixer à l'avance le résultat d'une rencontre.

Kearns — Le témoignage de Jack Kearns avait quelque chose de différent. Le vieux gérant de 79 ans de Archie Moore, qu'on a déjà vu à Montréal, lorsque le champion mi-lourd affronta à deux reprises le Canadien Yvon Durelle, a expliqué au tribunal qu'il tentait de négocier avec l'Union des camionneurs de James Hoffa, la formation dans les cadres de cette organisation, d'un système de contrôle sur l'industrie de la boxe. Il a ajouté avoir fait la même tentative auprès de George Meahl, président de la FATCOI.

Kearns a été interrogé sur une somme de \$137,000, qu'il avait touchée depuis 1953, de compagnies dirigées par Norris. Il a déclaré ne plus se souvenir des détails des paiements mais il a nié avoir reçu cet argent pour assurer une disponibilité de boxeurs pour les promoteurs de l'IBC.

## Bernard Geoffrion devient le 5ème meilleur compteur de tous les temps

TORONTO — Le Canadien a remporté sa sixième victoire consécutive hier soir, et Bernard Geoffrion est devenu le cinquième meilleur marqueur de buts de toute l'histoire de la ligue Nationale, alors qu'il a compté les 270ème et 271ème buts de sa carrière. Il devance ainsi d'un but son beau-père, le regretté Howie Morenz.

Jean-Guy Gendron a également contribué de deux buts, au triomphe de 6-2 enregistré par le Tricolore sur les Maple Leafs, à Toronto. Dickie Moore et Henri Richard ont été les autres compteurs du Canadien tandis que Eddie Shack et Bert Olmstead réussissaient les buts des Leafs. Charlie Hodge a bloqué 19 rondelles dans la cage des champions du monde.

Le Canadien s'est porté à l'attaque dès la première mise au jeu, bourdonnant autour des filets de Johnny Bower durant les quatre premières minutes de jeu. Leurs lancers manquaient toutefois de force, à cause de la solide mise en échec des Leafs.

Henri Richard a donné l'avance aux Montréalais dans la sixième minute, sur un lancer précis à la hauteur des genoux. Richard s'est approché de Bower et a lancé une première fois. Le gardien des Leafs a bloqué cette première rondelle mais n'eut aucune chance contre le retour. Jean-Guy Talbot obtint le crédit d'une assistante sur ce but.

Deux minutes plus tard, les Leafs parvenaient toutefois à égaliser le pointage sur un but de Eddie Shack. Bert Olmstead, qui avait reçu de Bob Pulford, a fait une passe précise à la bouche des filets de Charlie Hodge qui n'eut aucune chance contre le lancer court de l'ancien porte-couleurs des Rangers.

Bernard Geoffrion redonna l'avance au Tricolore avec le 270ème but de sa carrière. Ce but permit à Geoffrion de rejoindre son beau-père Howie Morenz et Aurel Joliat, au cinquième rang des meilleurs compteurs de buts de l'histoire de la ligue Nationale. Il a conservé la rondelle, comme souvenir.

Quatre minutes plus tard, Geoffrion marquait son deuxième but de la soirée sur un foudroyant lancer frappé de la ligue bleue que Bower n'a même pas vu. Encore une fois, Geoffrion a plongé derrière le gardien des Leafs pour récupérer la rondelle avec laquelle il venait de marquer son 271ème but.

A mesure que progressait le jeu, les Canadiens prenaient la situation en main et les Leafs perdaient la tête. Dickie Moore

## Le Royal perd

KINGSTON — Le Royal s'est de nouveau enlisé dans la cave de classement, hier soir, alors qu'il a subi un revers de 4-1 à Kingston. Denis a réussi l'unique but du Royal, moins d'une minute avant la fin de la joute.

SOMMAIRE

Première période

- 1-Kingston, Chevrolet (Ashbee) 2:17
- 2-Kingston, Gilbert (Sinden) 10:15
- 3-Kingston, Williams (Melsner, Gilbert) 15:50

Punitions: Sarrasin 13:22, Blackburn 19:36

Deuxième période

- 4-Kingston, Maxwell (Goesslin) 1:42
- 5-Montréal, Harper 3:33

Troisième période

- 5-Montréal, Denis (Black, Sarrasin) 19:00

Punitions: Black et Blackburn 14:27

## Milwaukee obtient Frank Bolling du Detroit en retour de Bruton

ST-LOUIS — Les Braves de Milwaukee ont obtenu le joueur de deuxième but Frank Bolling et les Tigers de Detroit ont fait l'acquisition du joueur de champ Billy Bruton dans une transaction effectuée hier et impliquant six joueurs.

Pour mettre la main sur le joueur de deuxième but qu'ils recherchaient depuis plus d'un an, les Braves ont cédé Bruton, le joueur de deuxième but Chuck Cottier, le receveur Dick Brown et le lanceur de relève Terry Fox, une recrue. En plus de Bolling, les Braves recevront «un joueur acceptable des mineures». Ce joueur «acceptable» sera désigné avant le 1er mars.

John McHale, gérant général des Braves, a déclaré que son équipe faisait des démarches depuis les séries mondiales de 1959 pour obtenir Bolling. McHale a déjà été également gérant général des Tigers. Il a déclaré que lorsqu'il était avec les Tigers, il le considérait aussi utile que Harvey Kuenn ou Al Kaline.

C'était la deuxième transaction d'envergure depuis le début de la période des échanges interligues, le 21 novembre. Cette période se poursuivra jusqu'au 15 décembre. Samedi dernier, les Giants de San Francisco ont échangé le lanceur Johnny Antonelli et le voltigeur Willie Kirkland aux Indians de Cleveland. En retour, ils ont obtenu le voltigeur Harvey Kuenn, ancien champion frappeur de la ligue Américaine.

Fiches des joueurs — Les Braves avaient également acheté un autre joueur de deuxième but samedi, alors qu'ils avaient versé la somme de \$50,000 pour les services de Billy Martin.

Bob Scheffing, nouveau gérant des Tigers, a déclaré qu'Al Kaline retournera à son ancien

## Les Red Wings montent seul en deuxième position

NEW-YORK — Alex Delvecchio a marqué deux buts hier soir et les Red Wings sont montés seuls en deuxième position du classement de la ligue Nationale en triomphant des Rangers au compte de 3-1, à New-York.

Le gardien de buts Hank Bassen remportait ainsi sa quatrième victoire consécutive aux dépens des NewYorkais. Une foule de 10,807 personnes a vu les Rangers tenter un ralliement désespéré dans l'edernier engagement, mais les joueurs d'Alf Pike manquaient de cohésion et de précision autour des filets.

Une minute avant la fin, Lorne Worsley fut retiré de ses filets au profit d'un sixième joueur d'attaque. C'est alors que Delvecchio marqua son deuxième but de la soirée. Les Rangers ont marqué leur seul but dans la deuxième reprise, alors qu'ils étaient à court d'un homme.

Worsley ne doit sûrement pas être blâmé pour le revers de son club. Il a repoussé un total de 42 rondelles dans les buts des Rangers, dont 17 dans la dernière

## Cléroux, encore classé au Ring

NEW-YORK — Robert Cléroux figure encore parmi les dix meilleurs aspirants au titre mondial des boxeurs poids lourd, selon le classement de la revue Ring. Cléroux s'est vu assigner le 9ème rang, juste derrière George Chuvalo de Toronto, qui a mérité de voir son nom inscrit aux côtés des Liston, Johansson, Machen, Foley et Cooper, par sa victoire sur le Montréalais.

## Shipp ne veut plus jouer pour les Alouettes et déménage à Toronto

Toronto — Le gérant général Lew Hayman, des Argonauts de Toronto, s'est déclaré enchanté d'apprendre que Billy Shipp ira s'établir et demeurer à Toronto et qu'il désire jouer avec les Argonauts la saison prochaine. Shipp a en effet déclaré hier qu'il a joué sa dernière partie avec les Alouettes et qu'il déménagera définitivement à Toronto après les fêtes.

Shipp a pris cette décision parce qu'il possède un commerce à Toronto. Hayman est d'autant plus intéressé à engager Shipp qu'il obtiendra sa citoyenneté canadienne d'ici deux mois. Hayman rencontrera la direction des Alouettes prochainement, avec l'espoir de conclure un marché profitable. Les Alouettes ont déjà laissé entendre qu'ils exigent deux joueurs canadiens en retour des services de Shipp.

## Avec les Tiger-Cats

Boston — Les Tiger-Cats de Hamilton ont engagé un plaqueur du club de l'Université

## Les compteurs

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.	17	24	41
Béliveau, Can.	12	26	38
Moore, Canadiens	23	14	37
Ullman, Detroit	8	23	31
Bathgate, Rangers	16	14	30
Mahovich, Toronto	21	8	29
Richard, Canadiens	13	16	29
Hull, Chicago	13	15	28
Howe, Detroit	5	23	28
Delvecchio, Detroit	15	11	26
Habenton, Rangers	11	14	25
Kelly, Toronto	6	19	25
M. Balfour, Chicago	11	13	24
Stasiuk, Boston	4	20	24
Olmstead, Toronto	9	14	23
Hay, Chicago	5	18	23
Horvath, Boston	12	10	22
Toppazzini, Boston	8	14	22
Henry, Rangers	10	11	21
Litzenberger, Chicago	7	14	21
Bonin, Canadiens	5	15	20
Harvey, Canadiens	1	19	20
McKenney, Boston	11	8	19
Cullen, Rangers	6	13	19
Pulford, Toronto	5	14	19
Nevin, Toronto	5	14	19
Prentice, Rangers	9	9	18
Hicks, Canadiens	7	11	18
Murphy, Chicago	6	12	18
Keon, Toronto	6	10	16
Goegan, Detroit	2	14	16
Nesterenko, Chicago	10	5	15
MacDonald, Detroit	8	7	15
Armstrong, Toronto	7	8	15
Mohs, Boston	4	11	15
Stewart, Toronto	8	6	14
Gendron, Canadien	4	10	14
Mikita, Chicago	2	11	13
Wharram, Chicago	2	11	13
Glover, Detroit	8	4	12
Oliver, Detroit	7	5	12

## HOCKEY

### HIER

Ligue Nationale  
Canadien 6 Toronto 2  
(Talbot, Shack)

Ligue Américaine  
Providence 7 Buffalo 4  
Springfield 4 Hershey 1  
Ligue de l'Est  
Royal 1 Kingston 4

### AUJOURD'HUI

Ligue Nationale  
Chicago à Boston  
Ligue de l'Est  
Hull à St-Marie  
Kitchener à Royal

### CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	27	16	7	4	102	82	36
Detroit	27	12	9	5	83	76	31
Toronto	27	12	10	5	83	87	28
Chicago	25	10	8	7	74	70	27
New York	25	8	15	2	76	98	18
Boston	27	15	7	5	68	82	17

LIGUE AMERICAINNE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	27	20	7	0	136	67	40
Cleveland	26	14	12	0	83	87	28
Buffalo	26	13	12	1	104	103	27
Québec	30	12	17	1	89	115	25
Hershey	26	11	14	1	76	85	23
Rochester	25	10	12	3	86	85	23
Providence	26	11	17	0	87	118	22

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hull	24	19	4	1	106	58	39
St-Marie	25	12	10	2	92	86	28
Kingston	25	11	12	2	97	108	24
Kitchener	26	10	12	4	91	99	24
Sudbury	26	10	13	3	100	116	23
Royal	27	10	16	4	98	87	16

PNEU GENERAL TIRE

LE PNEU DE LA SECURITE

## "WINTER CLEAT"

pour "TRACTION" silencieuse garantie

- Il passe à travers boue et neige
- Il permet des arrêts plus faciles sur les routes mouillées et verglacées
- Construction à CORDE DE NYGEN pour sécurité absolue — une exclusivité de General
- Pas de bourdonnement agaçant

PNEU GENERAL TIRE

IG LUDGER GRAVEL & FILS

7908 BOUL. DE LAURENT, MONTREAL, QUE., TEL. DU. 7-3881

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

**Horace Labrecque et Fils Ltée**  
Courtiers d'Assurances Agréés  
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers  
1411, rue Crescent  
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays

**MARION, MARION ROBIC & BASTIEN**  
2100, rue DRUMMOND  
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau!"  
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.  
Canada Dactylographe Inc.  
Té. vi. 4-3491 R.-T. Armand  
14, O. rue St-Jacques, Montréal

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien  
**Jean K. Malouf Inc.**  
Entretien - Réparations  
RA. 1-9630  
6305, 25e ave., Rosemont

FOURRURES

Élégante, personnelle, une fourrure signée-Merle est toujours remarquable

**MICHEL MERLE**  
SALON DE FOURRURES  
1431 rue MACKAY  
(près de la rue St-Catherine O.)  
VI. 2-2353  
Remodelage sur modèles exclusifs  
Réparations - Entreposage

MEDECINS

**Dr Maxime Brisebois**  
Electricité médicale - Rayons X  
L.G.M.C. F.R.C.S.C.  
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocrinienne, urinaires, digestives, circulatoires.  
Bureau tous les jours de 10h. à midi. 2 à 6. 7 à 8 h., excepté samedi de 10h. à midi, de 2 à 4.  
LA 3-3252 - 816 Sherbrooke est.

**Dr C. Melillo**  
gradué d'Europe  
Généto-urinaires, peau, sang, glandes, désordre sexuels, nerv. v. impotence, infertilité, arthrite, épilepsie, dépression, légallement alcoolisme, obésité, rhumatismes, cirrhose.  
144 ouest, Sherbrooke. VI. 5-0356

Encouragez NOS annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

## La Sauvegarde

MONTREAL

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

**Black Pearl**

Une nouvelle et excitante couleur d'une élégance raffinée... qui s'ajoute à notre répertoire de vêtements de distinction. Recherchée pour toutes les occasions... même pour celles qui exigent une mise des plus impeccables.

Faconnés et Stylisés exclusivement par

## A. Gold & Sons

MONTREAL

388, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, PRES BLEURY — 960, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, VOISIN DU LOEW'S

# Le drapeau canadien: un casse-tête chinois

Par Clément Brown

OTTAWA — Les résolutions et les projets d'initiative privée ont habituellement le même sort: ils sont rejetés, à tout le moins par la majorité ministérielle. Il est de notables exceptions: la dernière en date est celle de M. Alan Macnaughton, député libéral de Mont-Royal. Celui-ci a fait adopter sa résolution relative à une enquête nationale sur les maladies mentales.

Il faut signaler que les résolutions sont rédigées sous forme de vœu: résolu de prier le gouvernement de considérer l'opportunité d'établir ou d'étudier, etc., etc. Le gouvernement n'est donc pas assujéti à un ordre, mais ne reçoit qu'un simple vœu. Le cas est différent lorsqu'il s'agit d'un projet de loi, ce qu'en termes parlementaires on appelle un bill. Là, si le projet est adopté par les deux Chambres, il lie le gouvernement au même titre que si ce dernier en était l'auteur. Or, sauf de très rares exceptions, dans des matières d'intérêt public, le cabinet n'accepte pas de législation dont il n'est pas l'auteur et dont, en principe tout au moins, il n'a pas surveillé la rédaction. Voilà pourquoi aucun gouvernement ne laissera adopter de bill sur le drapeau ou sur les cheques bilignes, par exemple. Si le projet est bon, il cherchera plutôt à s'en arroger le crédit en le présentant lui-même. S'il comporte des travers, sa majorité le tuera sous une forme ou sous une autre, le plus souvent en le noyant sous les éloges, méthode plus douce que la brutalité des dénégations.

Le projet de M. John Smith, conservateur de Lincoln, loi pour autoriser un drapeau canadien, était voué, lui, dès sa présentation, à une mort certaine. La législation de M. Smith prévoit en effet que le gouvernement canadien confiera au Lordlyon Kingfarms, de la Scottish Court of Chivalry, le soin de présenter un dessin de drapeau. Comment M. Smith a-t-il eu cette idée saugrenue? La chose importe peu. Le député de Lincoln a même éprouvé de la difficulté à se trouver un second. Il n'a pu présenter son bill que grâce à l'amabilité de son collègue de Marquette, M. Mandziuk. Celui-ci s'est bien gardé cependant de prononcer un discours à l'appui du projet. C'est d'ailleurs été inutile. Tout le monde était contre.

C'est M. W.H. Herridge, PSD-Kootenay-ouest, qui a prononcé le requiescitur le plus impressionnant dans sa netteté: la proposition de M. Lincoln, dit-il, nous ferait retourner aux pires époques du colonialisme. Comme nous en sommes nationalistes dans son essence peut-être vicie par sa forme. Ainsi que dit le petit catéchisme du péché, il est des circonstances qui en changent la nature.

Plusieurs autres occasions seront fournies aux députés de parler de drapeau, à cause des quatre ou cinq résolutions ou bills inscrits au feuilleton et réclamés, sous une forme ou sous une autre, la discussion de ce problème urgent.

## Trois spécialistes en médecine pulmonaire à un symposium ce soir

Trois professeurs et spécialistes en médecine pulmonaire, ainsi que les représentants des quatre sociétés vouées à la lutte contre les maladies pulmonaires au Québec, participeront à un symposium organisé par la Société de phthisiologie et de pneumologie de Montréal. Ce symposium, qui sera présidé par le Dr Roland Guy, président de la section médicale du Comité provincial de défense contre la tuberculose, aura lieu ce soir le 9 décembre, au pavillon des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il aura pour objet l'étude des divers aspects du problème actuel de la tuberculose.

Les trois spécialistes invités, qui prononceront chacun une conférence, sont les professeurs André Meyer, de France, Arthur Myers, des Etats-Unis, et G. J. Wherrett, du Canada. Les quatre organismes présents seront: la Société de phthisiologie et de pneumologie de Montréal, la Société de phthisiologie de Québec, la division du Québec de l'American College of Chest Physicians, et le Comité provincial de défense contre la tuberculose (Société canadienne de thoracologie).

## Québec: le français est le souci de maints députés

QUEBEC (DNC) — M. Daniel Johnson, député (UN) de Bagot, a été le premier député à faire ostensiblement cas du travail du comité de linguistique de la tribune de la presse. Au début de son discours de mardi soir il a dit: monsieur l'orateur, puis il s'est repris et a dit: "monsieur le président" car je dois tenir compte du travail de réfrancisation que font les journalistes.

Plus tôt dans la journée, le Dr Arthur Leclerc, de Charlevoix, avait affirmé qu'il ne savait plus très bien s'il devait dire monsieur l'orateur ou monsieur le président.

M. Jean-Noël Lavoie, député libéral de Laval, a employé uniquement l'expression "monsieur l'orateur", il y a quelques jours. Il a ensuite dit aux journalistes qu'ils avaient raison et qu'il y penserait à l'avenir.

M. Guy Lechasseur, libéral de Verchères, a été le seul à employer l'expression "monsieur le président" alors que cinq ou six collègues s'adressaient à "monsieur l'orateur" pour obtenir la permission de présenter leurs projets de loi.

A part quelques escarmouches, plutôt inoffensives, de caractère politique, la discussion du projet de M. Smith s'est poursuivie dans la sérénité. Et c'est tant mieux. Au lieu de s'échauffer et de s'accuser réciproquement, nos députés commencent à raisonner les problèmes. Nous avons déjà souligné ce progrès, l'an dernier, lors de la discussion du bill Boulanger sur le même sujet.

Il reste, et certains députés y ont fait allusion, que le problème de l'Union Jack hante tous les esprits. Or, à notre avis, la discussion est mal engagée: les deux clans — pour ou contre la présence de l'Union Jack sur notre éventuel drapeau — partent de prémisses précieuses: la représentation de groupes ethniques ou, si l'on veut, de groupes culturels. Si nous persistons dans cette voie, nous n'en sortirons jamais. Il vaudrait mieux recommencer à neuf et discuter la question sous un angle neuf: la représentation de la patrie canadienne et non des ethnies qui l'habitent.

Pour ce qui est de l'Union Jack en présence de deux symboles irréconciliables: pour les Canadiens français, pour la majorité d'entre eux, en tout cas, l'Union Jack symbolise le colonialisme, aussi qualifié d'impérialisme. Pour un fort groupe d'Anglo-Canadiens, il se peut que l'Union Jack représente un lien avec une couronne plus britannique, dans leur esprit, que canadienne. Mais on ne saurait, avec équité, attribuer ces sentiments à tous les partisans de l'Union Jack. Quoi qu'on dise, en effet, le colonialisme, tel que la minorité de langue française le comprend, est en voie de disparition. Il s'agit même, dans ce qui en reste, d'une espèce de sentimentalisme britannique, basé sur la fierté d'appartenir à une grande ethnie dont le sens démocratique est très développé. Peu nombreux sont les Anglophones encore disposés à prendre leurs ordres à Londres. Affirmer le contraire serait une injustice pour la majorité des Anglo-Canadiens que nous connaissons.

Mais, pour ces derniers, la présence de l'Union Jack sur

notre éventuel drapeau symboliserait quelque chose de noble et que nous devons respecter: la liberté démocratique. Un homme comme M. Mandziuk, l'ukrainien d'origine, n'est pas, de soi, porté à l'impérialisme britannique. Il eût cependant, l'an dernier, des paroles éloquentes sur la liberté qu'il a trouvée, au Canada, sous le Red Ensign et son rappel de notre démocratie britannique, même Miss Margaret Aitken, députée de Toronto, s'est exprimée en termes très sobres sur la signification démocratique qu'elle donne à l'Union Jack. Ce sont là des sentiments que nous pouvons ne pas admettre mais qu'il faut respecter. Le respect, dans les circonstances, est la première condition d'un accord.

Le gouvernement Diefenbaker, tout comme avant lui le gouvernement King et le gouvernement Saint-Laurent, se trouve pris dans un dilemme dont il lui est difficile de sortir: les Canadiens, en général, ont posé le problème de l'Union Jack dans les termes suivants: sa présence sur notre futur drapeau serait considérée, par un groupe, comme une manifestation d'hostilité à l'endroit d'un segment de la population; son absence, d'autre part, serait aussi jugée comme une manifestation d'hostilité à l'endroit d'un autre segment.

Dans les circonstances, le gouvernement s'abstient imitant, en cela, l'attitude fort sage de M. Saint-Laurent dont, à quelques années de distance, il faut bien reconnaître qu'elle était celle du bon sens même: tant que le problème du drapeau sera un sujet de division entre les Canadiens, il faut tempérer. Mais tempérer nous enfonce de plus en plus profondément dans une situation qui nous rend ridicules aux yeux du monde. Il faut trancher le noeud gordien. On ne le pourra qu'en remplaçant la discussion sur des bases nouvelles et en se battant, non pas contre les partisans d'une formule ou de l'autre, à propos de l'Union Jack, mais en suggérant de symboliser uniquement ce qu'il y a de permanent au Canada: la terre canadienne, la patrie commune. A ce compte-là, une entente sera peut-être possible.

## LE REGLEMENT DU CONFLIT DU RAIL

### La CSN: la loi Diefenbaker, une injustice et une iniquité

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Roger Mathieu a déclaré que "la récente loi d'exception, adoptée à la vapeur par le parlement fédéral, pour suspendre le droit de grève des employés du rail représente une injustice flagrante et une atteinte grave à la liberté syndicale".

Le président de la CSN a fustigé le gouvernement Diefenbaker en disant qu'il "a débauché la partie syndicale du seul recours qui lui restait pour faire exécuter la décision

en vigueur puissent amener une solution au problème." "On peut se demander, dit M. Mathieu, si un gouvernement canadien a jamais mis en oeuvre, dans le passé, une loi aussi injuste et dans une précipitation aussi contraire à l'esprit de nos institutions démocratiques."

De tels procédés, il faut le dire, sont inadmissibles. Dans une conférence de presse qu'il donnait à la télévision, peu de temps après son accession à la tête du parti conservateur, M. John Diefenbaker condamnait, en 1957, l'idée d'un arbitrage obligatoire et déclai-

rait que l'assemblage de ces deux mots constitue une contradiction dans les termes. On se demande si M. Diefenbaker se rend compte à quel point la dernière mesure adoptée par un Parlement qu'il domine dépasse en injustice et en arbitraire ce qu'il condamnait lui-même publiquement en 1957.

La Confédération des Syndicats nationaux proteste, avec l'ensemble du mouvement ouvrier canadien, contre un expédient qui est à la fois une injustice, une violation du droit des citoyens et un aveu d'impuissance de la part d'un gouvernement qui manque singulière-

## Air-Canada cessera de desservir le Saguenay

CHICOUTIMI — M. Gérard Vanasse, chef d'escale d'Air-Canada du district de Chicoutimi, a déclaré que cette société cessera de desservir la région du Saguenay si la compagnie Québécois obtient un permis pour établir un service reliant Bagotville, Québec et Montréal.

ment d'imagination quand il s'agit de problèmes relatifs aux travailleurs, qu'il s'agisse du chômage ou d'un conflit syndical comme celui du rail, conclut le chef syndical."

## CANADIENS HONORÉS PAR LE PAPE



ALEXANDRE THERIEN GASTON GAGNIER J. ANDRE LADOUCEUR RAYMOND ARES LEONARD AYERS RENE BINETTE LOUIS DESLAURIERS LUCIEN DROLET LIONEL GUILBERT NICOLAS MASSUE

### 3 promotions et 7 nominations dans l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem

C'EST SON EMINENCE LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER QUI REMETTRA AUX RECIPIENDAIRES LEURS DECORATIONS. L'INVESTITURE AURA LIEU EN L'EGLISE NOTRE-DAME, DIMANCHE LE 11 DECEMBRE, A HUIT HEURES DU SOIR.

Son Excellence le docteur Eugène Thibault, lieutenant de la province ecclésiastique de Montréal, pour l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, annonce les promotions et nominations de chevaliers faites par son Eminence le cardinal Nicolas Canali, grand-maître de cet Ordre et grand pénitencier de la Sainte Eglise. Ces promotions et nominations sont contenues dans un document "muni du sceau gravé sur la cire blanche de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ et donné en la Cité du Vatican, le 3 septembre 1960". Le document a reçu le visa de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté le pape Jean XXIII, le 15 octobre 1960.

PROMOTIONS: Trois Chevaliers recevront des promotions; M. Gaston Gagnier et M. Alexandre Thérien seront faits Grands Officiers, alors que M. Joseph André Ladouceur deviendra Commandeur; tous trois sont de Montréal.

NOUVEAUX CHEVALIERS: Recevront l'investiture: M. Raymond Ares, de Waterloo; M. Leonard Ayers, de Lachute; M. René Binette, de Montréal; M. Louis Deslauriers, de Montréal; M. Lucien Drolet, de Montréal; M. Lionel Guilbert, de Valence; et M. Nicolas Massue, de Valence. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger procédera à l'investiture dimanche le 11 décembre, à 8 heures du soir, en l'église Notre-Dame. Toute la population est invitée; des feuillets descriptifs seront remis aux fidèles; qui leur permettront de suivre la cérémonie religieuse qui se déroulera et chacun est assuré d'avoir sa place dans ce beau temple dédié à la Vierge-Marie.

LA Lieutenance de Montréal se compose des officiers suivants: Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A., Grand Prieur; Son Excellence Eugène Thibault, Lieutenant d'Office; M. Gustave Bellefleur, Chancelier; M. Joseph André Ladouceur, Secrétaire; M. Lucien D. Viau, Trésorier; M. Antoine Charlebois, Cérémoniaire; M. Roch Jolicoeur, Conseiller; M. Antonio Béard, M. Henri Robitaille, et Son Excellence Emile Grothe, adjoints au Conseil.

INVESTIS AU GRADE DE "CHEVALIER": Messieurs Raymond Ares, Leonard Ayers, René Binette, Louis Deslauriers, Lucien Drolet, Lionel Guilbert, Nicolas Massue, PROMU AU GRADE DE "COMMANDEUR": M. Joseph André Ladouceur, PROMU AU GRADE DE "GRAND OFFICIER": MM. Gaston Gagnier, Alexandre Thérien.

# OUVERTS LE SOIR JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9h.30

Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

Satisfaction garantie ou argent remis

15 JOURS D'ACHATS D'ICI NOËL

Chez Dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

Pour tous il y a des merveilles à la Cité des Jouets au 4e étage chez Dupuis

LE PERE NOEL attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... à un souvenir pour chacun.

LA FEE DES ETOILES La plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... pour tous elle a un cadeau surprise.

LE PETIT TRAIN DU NORD transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

AU 4E ETAGE — DUPUIS

3 de ces chemises dans un cartonnage des "Fêtes" deviendront le cadeau le plus opportun et pratique à offrir

ECONOMISEZ 2.00 sur chaque chemise  
ECONOMISEZ 8.85 sur l'achat de 3 chemises

# 2400 CHEMISES

BROADCLOTH BLANC DE FIL EGYPTIEN SOYEUX IMPORTE

Ord. 7.95 SPECIAL DUPUIS JEUDI 5.95 3 chemises pour \$15

Confection exclusive pour Dupuis par un manufacturier réputé

DUPUIS DEVIENT LE "PERE NOEL" avec une offre aussi avantageuse. Offrez des chemises blanches, elles seront doublement bienvenues. Donnez-en trois et tripliez VOS VOEUX.

Col tenant à pointes courtes. Manchettes doubles permettant de varier les boutons de manchettes. Broadcloth soyeux, confection soignée. Nous offrons ici des CHEMISES DE TOUTE PREMIERE QUALITE CHACUNE PORTE LA GRIFFE "DUPUIS DELUXE".

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

	13½	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺
33	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺
34	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺
35	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺



ECOUTEZ PERE NOEL POSTE CJMS Tous les jours à 5 h. 55

# VI.2-6171

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE